

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

HABITATS, MILIEUX DE VIE ET PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS : CONSTATS ET PERSPECTIVES



Institut sur le vieillissement
et la participation sociale des aînés
de l'Université Laval

8 octobre 2014

HABITATS, MILIEUX DE VIE ET
PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS :
CONSTATS ET PERSPECTIVES

ARRONDISSEMENT
LES RIVIÈRES
VILLE DE QUÉBEC

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chercheurs	Andrée Sévigny André Tourigny
Coordination et rédaction	Mireille Fortier
Rédaction et mise en page	Annie Frappier
Statistique	Pierre-Hugues Carmichael
Cartographie	Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval
Recherche documentaire	Gabriel Larivière-Bélanger
Révision	Solange Proulx
Consultation	Guy Raymond, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Éditeur	Institut sur le vieillessement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA)
Photo (couverture)	A. Frappier (2014). <i>Boulevard Pierre-Bertrand au printemps</i> . Sous licence : CC BY-NC-SA.

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Francine Cloutier, Fred Édouard Alexis et
Brigitte Beauvais, *Direction de la planification, de la recherche
et du développement, Service de partenariat, Société d'habitation
du Québec (SHQ)*

Yvan Comeau, *Professeur titulaire, Faculté des sciences sociales,
Université Laval*

Fanny Côté, *Conseillère en développement, Conférence régionale
des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN)*

Bernard Deschênes, *Agent de planification, de programmation et
de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de la
Capitale-Nationale (ASSS-CN), Direction régionale des
programmes clientèles*

Michel Desrosiers, *Organisateur communautaire,
CSSS Québec-Nord*

Anne-Pierre Gagnon, *Organisatrice communautaire,
CSSS de Charlevoix*

Judith Gagnon et Suzanne Belzile, *Table de concertation des
personnes aînées de la Capitale-Nationale*

Sylvie Germain, *Agente de développement rural, Centre local de
développement (CLD) de la MRC de Charlevoix*

Doris Julien, *Directrice adjointe, développement local,
Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de
Portneuf*

Marie Leclerc, *Bénévole retraitée*

Yohann Maubrun, *Conseiller, Ville de Québec, Service des loisirs,
des sports et de la vie communautaire. Division du loisir
communautaire et du développement social*

Jane Mitchell, *Intervenante communautaire, CSSS-Portneuf*

Madeleine Tanguay, *Organisatrice communautaire,
CSSS de la Vieille-Capitale*

L'usage du genre masculin dans ce document inclut aussi le féminin et a été utilisé pour alléger le texte. Il doit être compris dans le sens de personne.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées. Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source. Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>).



Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), 2014.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-9814051-8-0 (version PDF)

Référence bibliographique suggérée : Andrée Sévigny, André Tourigny, Mireille Fortier, Annie Frappier, Pierre-Hugues Carmichael (2014). *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives*. Arrondissement Les Rivières, Ville de Québec. Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), Québec. 122 pages.

REMERCIEMENTS

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* n'aurait pu voir le jour, se développer et mener au forum qui, nous le souhaitons, aura su effectuer le passage « de la réflexion vers l'action » sans l'aide et l'appui de nombreuses personnes et organismes. Nous tenons ici à souligner la participation de quelques-uns d'entre eux.

Tout d'abord, nous désirons remercier les membres du comité de pilotage et du comité de suivi pour leur enthousiasme et leurs contributions nombreuses et appréciées : Francine Cloutier, Fred Édouard Alexis, Brigitte Beauvais, Yvan Comeau, Fanny Côté, Bernard Deschênes, Michel Desrosiers, Anne-Pierre Gagnon, Judith Gagnon, Sylvie Germain, Doris Julien, Marie Leclerc, Yohann Maubrun, Jane Mitchell, et Madeleine Tanguay. À vous tous, Merci.

Un projet de cette envergure ne saurait prendre son envol et atterrir si doucement sans la participation active de nos collaborateurs : le CSSS Québec-Nord, le CSSS de Charlevoix, le CSSS-Portneuf, le CSSS de la Vieille-Capitale, la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Portneuf, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Québec, la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN) et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS-CN).

Le travail acharné et méticuleux de Marie-Andrée Drouin et Stefano Biondo du Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval a rendu possible la transformation de données en une cartographie permettant de comprendre une réalité complexe.

La relecture assidue de même que la recherche documentaire effectuée par Solange Proulx a non seulement été grandement appréciée, mais nous a permis d'éviter quelques écueils le long de notre chemin. Merci.

Finalement, nous aimerions souligner la contribution de quelques personnes qui ont souvent agi dans l'ombre, mais dont le travail a mis du vent dans nos voiles : Virginie Simon, Gabriel Larivière-Bélanger, Sandra Lefrançois, Philippe Bienvenue, Astrid Martin et Marie-Pier Morin.

FICHE SYNTHÈSE DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

Superficie	48,6 km ²
Population	69 070
Densité	1 421 hab./km ²
Taux de propriété.....	53 %
Total de ménages privés, 65+	11 380
Total d'unités locatives dans les logements collectifs	3 775

Les services

Santé et services sociaux

Centre hospitalier	0
CHSLD.....	3
Première ligne.....	10
Pharmacie.....	16
Soutien à domicile.....	4
Autres	13

Parcs et espaces verts

MAMROT	29
Ville de Québec	59

Lieux de participation et de loisirs.....

Commerces alimentaires.....	94
Centres commerciaux	11
Services bancaires	18

Les personnes âgées de 65 ans et plus

Nombre de personnes 65 ans +.....	12 570
Hommes de 65 ans +	5 125
Femmes de 65 ans +	7 440

Âge médian

Québec, TÉ	43,5 ans
------------------	----------

Les Rivières	43,4 ans
65 ans +/-pop. totale (%)	18,2 %
75 ans +/-pop. totale (%)	8,1 %

Personnes 65 à 74 ans, vivant seules

Femmes	1 340	36,2 %
Hommes	475	15,9 %

Personnes 75 ans +, vivant seules

Femmes	1 545	55,6 %
Hommes.....	425	24,1 %

Type de construction résidentielle, 65 +, ménages privés

Maison individuelle	27,0 %
---------------------------	--------

Appartement

Immeuble de 5 étages ou plus	5,7 %
Immeuble de moins de 5 étages.....	49,2 %
Duplex.....	7,1 %

Maison jumelée.....	6,4 %
---------------------	-------

Maison en rangée.....	4,4 %
-----------------------	-------

Taux d'inoccupation, marché locatif, oct. 2013

Basse-Ville de Québec, Vanier.....	2,5 %
Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette	2,9 %

Taux d'inoccupation, RPA, 2013

Basse-Ville de Québec, Vanier.....	5,9 %
Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette	4,8 %

Lexique des termes et expressions, voir à la fin de ce document.

Liste des sigles et acronymes fréquemment utilisés, voir page v.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
FICHE SYNTHÈSE DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES	II
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	V
PRÉSENTATION DU PROJET	VII
L'HABITAT ET LE MILIEU DE VIE.....	VIII
PORTRAIT	VIII
INTRODUCTION	I
I. LA POPULATION	I
1.1 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	I
1.2 LA POPULATION, VUE D'ENSEMBLE.....	4
Évolution de la population générale, Capitale-Nationale (région).....	4
Évolution de la population générale, Ville de Québec.....	5
Densité de population, Les Rivières.....	8
Indice de défavorisation sociale et matérielle.....	8
1.3 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.....	10
Les hommes et les femmes	19
L'état matrimonial des aînés	20
Les personnes seules	21
POINT SAILLANTS – LA POPULATION.....	23
2. LES HABITATIONS DES AÎNÉS	26
2.1 MÉNAGES PRIVÉS ET MÉNAGES COLLECTIFS.....	26
2.2 TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES MÉNAGES PRIVÉS D'AÎNÉS.....	28
2.3 HABITATIONS COLLECTIVES POUR LES AÎNÉS, UN SURVOL.....	34
Le logement social et communautaire : HLM, OBNL et coopératives d'habitation	34
Les résidences privées pour aînés (RPA).....	37
Les habitations collectives pour aînés dans Les Rivières	38
Les services dans les habitations collectives	42
2.4 DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS.....	43
2.5 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES HABITATIONS.....	46
Coûts des places standards, RPA	48
Coûts des logements privés.....	49
2.6 ACCEPTABILITÉ DES HABITATIONS.....	51
POINT SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS.....	53
3. L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES	55
3.1 ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS.....	55

Îlots de chaleur.....	59
3.2 ESPACES DE PARTICIPATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS.....	60
3.3 TRANSPORT COLLECTIF.....	64
Transport collectif adapté	66
3.4 SERVICES DE SOINS DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE.....	67
3.5 COMMERCES ALIMENTAIRES	69
3.6 AUTRES SERVICES	71
POINTS SAILLANTS – L’ENVIRONNEMENT DE SERVICES.....	73
4. CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION.....	75
CONCLUSION.....	79
LISTE DES TABLEAUX.....	80
LISTE DES FIGURES.....	83
LEXIQUE DES TERMES ET EXPRESSIONS.....	85
NOTES MÉTHODOLOGIQUES	92
BIBLIOGRAPHIE.....	99
ANNEXE 1. TABLEAUX DE L’ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ), PAR MUNICIPALITÉ, 1996 À 2024	105
ANNEXE 2. RÉPARTITION DE LA POPULATION, PAR GROUPE D’ÂGE, VILLE DE QUÉBEC, PAR ARRONDISSEMENT.....	106
ANNEXE 3. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D’AÎNÉS (65+ ET 75+).....	107
ANNEXE 4. CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).....	109
ANNEXE 5. PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC.....	110
ANNEXE 6. RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION, LES RIVIÈRES.....	112
ANNEXE 7. DISTRIBUTION DES TYPES D’HABITATION, SELON LE SEXE, LES RIVIÈRES	113
ANNEXE 8. LISTE DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, PUBLIQUES ET PRIVÉES.....	115
ANNEXE 9. CARTE DE LA RMR DE QUÉBEC	117
ANNEXE 10. INOCCUPATION DES LOGEMENTS, LES RIVIÈRES.....	118
ANNEXE 11. BESOINS EN RÉPARATIONS DES LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS.....	120
ANNEXE 12. TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS, VILLE DE QUÉBEC	121

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AD	Aire de diffusion
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
ATI	Approche territoriale intégrée
CADA	Collectivités-amies des aînés
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSSS-VC	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
CSSS-QN	Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
GMF	Groupe de médecine familiale
HLM	Habitation à loyer modique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IUSM	Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec (Anciennement Hôpital Robert-Giffard)
MADA	Municipalité amie des aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
OH	Office d'habitation
OMH	Office municipal d'habitation – HLM
PIED	Programme intégré d'équilibre dynamique
QADA	Québec ami des aînés
RMR	Région métropolitaine de recensement
RPA	Résidence privée pour aînés
SADC	Société d'aide au développement de la communauté
SHQ	Société d'habitation du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SIRA	Soutien aux initiatives visant le respect des aînés
TÉ	Territoire équivalent
TNO	Territoire non organisé
UMF	Unité de médecine familiale

PRÉSENTATION DU PROJET

« *La vieillesse n'est pas une maladie, c'est un état.* » Albert Jacquard

« *Vieillir c'est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps.* » C.A. Sainte-Beuve

Se positionnant au cœur des enjeux posés par le vieillissement de la population, l'*Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval* (IVPSA) collabore depuis plusieurs années avec des organismes de divers horizons afin de soutenir des projets visant à favoriser l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement. La participation sociale des aînés a été identifiée comme étant un moyen privilégié pour atteindre cet objectif.

Réunissant des représentants de différentes municipalités et de divers milieux socioéconomiques, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale cherche, pour sa part, à favoriser la concertation des partenaires de la région. Elle vise aussi à élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement régional.

En 2008, dans le cadre d'une entente spécifique d'une durée de cinq ans visant l'*Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale*, des partenaires régionaux ont soutenu la mise en œuvre de trois projets *Collectivité amie des aînés* (CADA), développés en cohérence avec le concept *Ville amie des aînés* (VADA) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* s'inscrit dans la foulée de ces trois projets, déjà bien implantés dans la région de la Capitale-Nationale. Il participe à la fois aux objectifs de l'IVPSA et de la CRÉ de la Capitale-Nationale, en ce qu'il fait le pont entre l'habitat, le milieu de vie et les possibilités de participation sociale offertes par ce milieu. Plusieurs partenaires de la région se sont joints à eux dans le but de favoriser le développement de modes d'habitat qui seraient adaptés aux besoins des aînés et qui faciliteraient leur participation sociale. Ces autres partenaires sont : l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS-CN), le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix, le CSSS de Charlevoix, le CSSS de la Vieille-Capitale, le CSSS Québec-Nord, le CSSS-Portneuf, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Portneuf, la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, la Ville de Québec (Service des loisirs), ainsi que Marie Leclerc, bénévole retraitée.

L'HABITAT ET LE MILIEU DE VIE

Les expériences menées lors des projets CADA indiquent que l'habitat et le milieu de vie des aînés constituent des lieux riches d'enseignements. Ils témoignent, d'une part, des conditions de vie des aînés et, d'autre part, ils constituent des aires d'intervention privilégiées pour améliorer ces conditions. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on considère la situation des personnes âgées vivant en situation de défavorisation ou d'exclusion, qui sont plus difficiles à joindre dans le cadre des projets CADA. L'habitat et le milieu de vie sont aussi une préoccupation majeure pour les aînés eux-mêmes, leurs proches, les intervenants travaillant auprès d'eux ainsi que pour les administrations municipales.

Récemment, certaines recherches ont identifié des facteurs qui favorisent, ou, au contraire, nuisent à la participation sociale des aînés. Certains de ces facteurs, tels le lieu de résidence ou les moyens de transport (Raymond *et al.*, 2008, 2012), sont intimement liés aux concepts d'habitat et de milieu de vie.

La « participation sociale » est une notion qui peut être interprétée de nombreuses façons, et prendre diverses formes. Dans le cadre de ce projet, la *participation sociale* comprend : des interactions sociales se déroulant en contexte individuel et en contexte de groupe; des activités ou démarches collectives; des activités bénévoles ou de l'aide informelle; et des engagements citoyens ou militants. Autrement dit, lorsqu'une personne participe socialement, elle interagit ou effectue des activités avec d'autres. Cette personne peut aussi être membre d'un groupe, prendre part à un projet ou programme de nature récréative, sportive, etc.; ou encore s'engager dans l'espace public dans une perspective de bénévolat et de militantisme. Toutes ces réalités représentent des formes de participation sociale. De plus, il importe de souligner que la participation sociale n'est en aucun temps considérée comme une obligation. Le respect de la liberté de choix des aînés et leur liberté d'association est au cœur de nos préoccupations.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux vise à maintenir et améliorer **la santé**, c'est-à-dire « **la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie.** »

Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2

PORTRAIT

Ce document se penche donc sur deux thématiques interreliées – l'habitat, compris comme un milieu de vie et de participation sociale – pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale. Il a été conçu pour s'adresser aux acteurs appelés à intervenir sur

ces enjeux. Afin de mieux décrire et saisir la réalité qui se déploie dans les quinze secteurs géographiques composant la région, un document individualisé a été conçu pour chaque secteur, soit : 1) les six arrondissements de la Ville de Québec (Beauport, Charlesbourg, La Cité–Limoilou [incluant la municipalité de paroisse Notre-Dame-des-Anges], La Haute-Saint-Charles, Les Rivières, Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge); 2) les six Municipalités régionales de comté (MRC) (Charlevoix, Charlevoix-Est, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, L'Île-d'Orléans, Portneuf); 3) la Ville de L'Ancienne-Lorette et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures; et, 4) Wendake (nation huronne-wendat).

La démarche participative ayant mené à la création de ce document est décrite plus en détail dans le chapitre « Notes méthodologiques ».

Ce document a été conçu en tant qu'outil de discussion et a été construit suivant une démarche participative. Un premier état de la situation a d'abord été tracé à partir de données provenant de diverses sources. Ensuite, des rencontres avec des informateurs clés

de chacun des 15 secteurs géographiques ont été réalisées afin de valider et de bonifier les données. Des extraits de ces discussions sont intégrés au document. Puis, des rencontres « sectorielles » – qui réunissaient entre 15 et 20 personnes intéressées à l'habitation et la participation sociale des aînés – ont été réalisées dans chacun des 15 secteurs. Ces rencontres ont permis de documenter davantage le portrait spécifique à ces milieux de vie et ont de plus joué le rôle de catalyseur pour mobiliser les acteurs de la région. Les travaux issus de ces rencontres viennent appuyer la tenue du forum régional sur l'habitat et les milieux de vie des aînés qui s'est déroulé au mois d'octobre 2014.

Le présent document identifie et décrit les différents types d'habitats présents ainsi que l'environnement dans lequel ces habitats s'inscrivent. Une attention particulière a été portée à la notion d'**accès** (Penchansky et Thomas, 1981), car il ne peut y avoir de choix sans que soit offert aux personnes la possibilité d'accéder ou non à un service ou un espace de participation. La Figure 1 présente le schéma conceptuel qui a servi de base à la fois à la recension des informations et à leur présentation dans ce document.

D'abord, les informations recensées ont été regroupées sous trois grandes catégories, qui représentent trois chapitres de ce portrait : **la population, les habitations et l'environnement de services**. Puis, les informations ont été classées selon les **dimensions de l'accès** retenues pour guider la recherche de documentation (indiquées dans la colonne de gauche) et les **thèmes couverts** (colonne centrale, en orange). Les dimensions de l'accès ont aussi servi de guide pour présenter les informations contenues dans le présent document. De plus, vous y trouverez les **indicateurs et indices** (colonne de droite, en jaune) permettant de documenter les types d'habitats et les caractéristiques des milieux dans lesquels ces habitats sont situés.

Le chapitre sur la population fournit des données démographiques et contextuelles pour le secteur géographique couvert. Celles sur les habitations identifient les types d'habitat – type de construction, logement social, résidence privée pour aînés, centre d'hébergement et de soins de longue durée public, etc. – où demeurent les aînés. Puis l'environnement de services est décrit par certaines caractéristiques du milieu de vie : accès aux services sociocommunautaires, aux transports, aux services alimentaires, aux espaces de participation sociale, aux espaces verts et aux parcs, etc.

L'objectif ultime de ce projet – financé par le programme SIRA (*Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – est de favoriser le maintien et la participation des aînés dans leur milieu de vie aussi longtemps qu'ils le désirent. Le portrait tracé offre des outils pour faciliter la prise de décision et l'établissement de plans d'action locaux et régional, aux intervenants, aux décideurs et à toutes les personnes intéressées par le bien-être des aînés.

Information pratique

- Certains sigles et acronymes sont utilisés de façon récurrente tout au long de cette présentation, vous en trouverez une liste à la **page v**.
- Certains mots et expressions utilisés dans ce document ont une signification particulière dans un contexte d'analyse démographique, géographique, architecturale ou lorsqu'ils sont utilisés pour décrire les habitats. Afin de faciliter la compréhension, un lexique des termes et expressions est présenté à la fin de ce document.
- Dans ce document, le terme « aînés » réfère aux personnes âgées de 65 et plus.

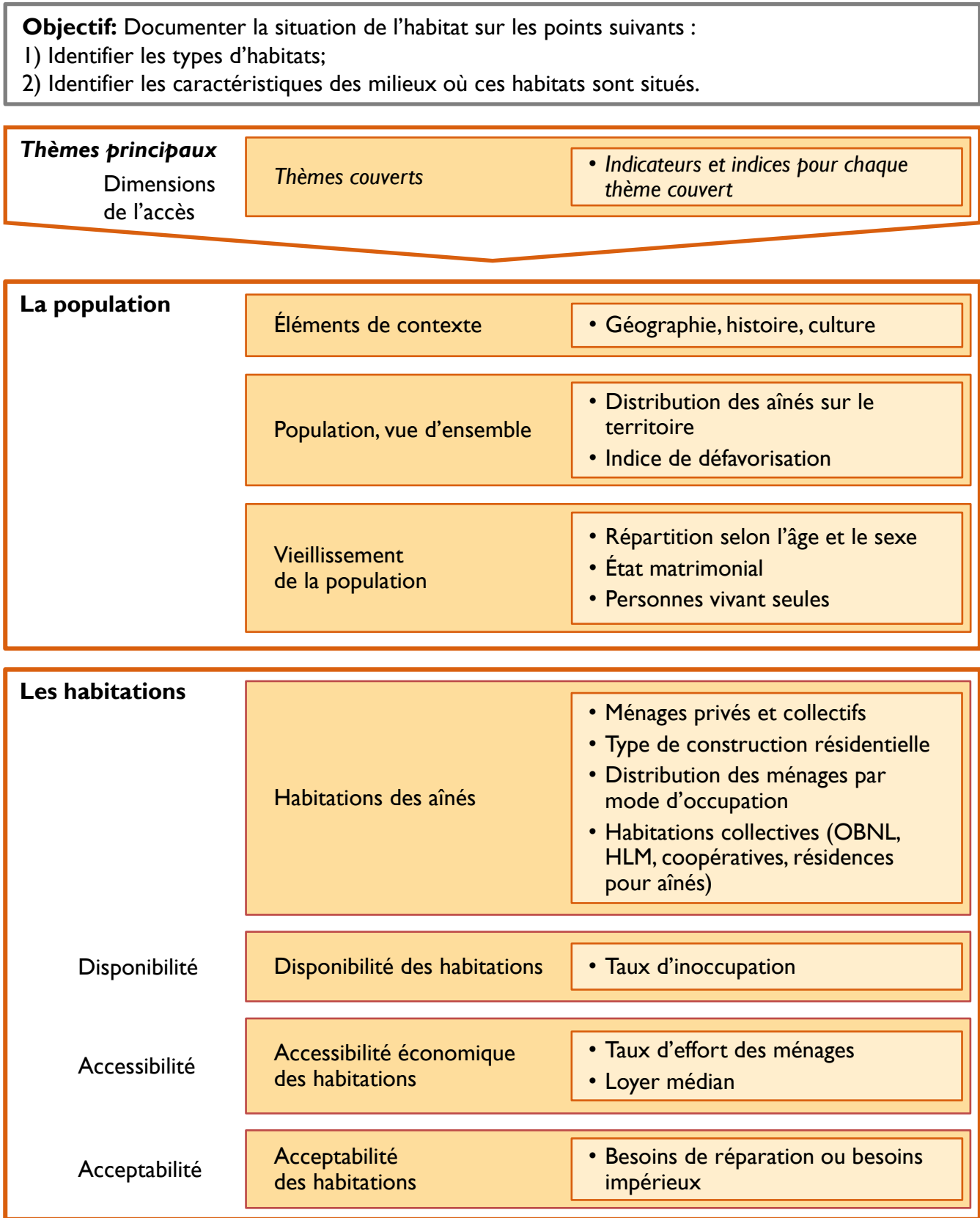


L'élaboration de ce portrait s'appuie sur des sources de données sélectionnées à partir des critères suivants :

- Disponibilité;
- Fiabilité;
- Comparabilité à l'échelle de la région de la Capitale-Nationale.

Les données les plus récentes répondant à ces critères au moment de la cueillette ont été utilisées. Les dates de publication varient selon les sources et sont indiquées au bas des tableaux et des figures.

Figure 1. Schéma conceptuel et opérationnel



Thèmes principaux Dimensions de l'accès	Thèmes couverts	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs et indices pour chaque thème couvert
---	-----------------	--

L'environnement de services	Espaces verts, parcs et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces verts et parcs 	
	Espaces de participation sociale, communautaire et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèques et autres installations municipales • Lieux de rassemblement • Lieux de cultes, FADOQ, centres communautaires et autres espaces de participation sociale 	
	Accessibilité géographique	Transport collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de transport collectif et adapté
		Services de santé et services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • CLSC, CH, CHSLD, cliniques, pharmacies • Services de soutien à domicile
		Commerces alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de services alimentaires
		Autres services	<ul style="list-style-type: none"> • Centres commerciaux • Services bancaires

INTRODUCTION

L'habitat et le milieu de vie jouent un rôle fondamental sur la capacité des aînés à participer socialement s'ils le souhaitent. Désirant favoriser cette participation, et tenant compte des diverses réalités locales, l'équipe de recherche s'est efforcée de recueillir et de rassembler les informations nécessaires à l'élaboration du portrait de la situation pour un territoire précis. Le présent document rapporte les fruits de cette recherche pour Les Rivières.

Une rapide esquisse du territoire étudié et sa population âgée de 65 ans et plus ainsi que quelques éléments de contexte servent de première partie à ce portrait. Il est ensuite question des habitations des aînés dont le type de construction de ces habitations. Finalement, l'environnement de services de l'arrondissement des Rivières est exploré, et une attention particulière est portée aux services aux aînés. Le document se termine par la présentation de constats, de pistes de réflexion et d'une conclusion.

I. LA POPULATION

Ce premier chapitre présente l'arrondissement des Rivières. Il parle de ses résidents et jette un rapide coup d'œil sur sa culture et son histoire.

I.1 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Dès le 17^e siècle, des colons Français peuplent le territoire de l'arrondissement des Rivières où ils y pratiquent l'agriculture. Sa vocation agricole a été maintenue pendant au moins 300 ans. L'approvisionnement alimentaire des citoyens était assuré par les

Dans le contexte de ce projet, les données sont présentées par MRC et par arrondissement, lorsque cela était possible. Pour des raisons de disponibilité et parfois de fiabilité, il n'a pas été possible de présenter l'ensemble des données par quartier.

exploitations agricoles de l'arrondissement. L'agriculture s'y poursuit jusqu'au milieu du 20^e siècle, alors que le territoire devient un endroit de villégiature. Le boom démographique et l'urbanisation des années 1950 favorisent le développement immobilier résidentiel.

La croissance démographique, l'urbanisation et les changements de statuts ont considérablement modifié les limites des municipalités d'origine de l'arrondissement des Rivières. Les fusions municipales de 2002, qui ont rassemblé ces municipalités avec la ville de Québec, n'étaient pas les premiers changements avec lesquelles les communautés ont dû négocier. Par exemple, l'actuel quartier Lebourgneuf était autrefois la municipalité de Charlesbourg ouest; et Duberger était au départ la ville de Petite-Rivière, puis elle est devenue la ville de Duberger et a finalement acquis le statut de quartier de la ville de Québec en 2002. Québec-ouest, quant à elle, est devenue la ville puis le quartier de Vanier. (Ville de Québec, 2014a)

Ces changements successifs d'appartenance administrative n'ont toutefois pas élimé les cultures locales. « C'est des anciennes villes en fait. C'était tellement homogène [à l'intérieur de chacune de ces villes]. » (Informateur clé, 2013) Cette ancienne réalité transparait encore aujourd'hui dans les dynamiques locales. « C'est très différent d'un endroit à l'autre. » (Informateur clé, 2013)

Situé dans le centre géographique de la capitale québécoise, l'arrondissement des Rivières doit son appellation à la présence de trois rivières sur son territoire : Saint-Charles, Lorette et Duberger. Les Rivières couvre 48,6 km², soit un peu moins de 10 % de la superficie totale de la ville. (Ville de Québec, 2013a) et un nombre important de boulevards et d'autoroutes sillonnent ses trois quartiers : Duberger-Les Saules, Neufchâtel-Est-Lebourgneuf et Vanier. (CSSS-VC, 2011) Situé au cœur géographique de la ville, l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et le secteur de La Cité tracent la limite sud du territoire des Rivières, tandis que le quartier Limoilou et l'arrondissement Charlesbourg le bordent à l'est. À l'ouest, la ville de L'Ancienne-Lorette est son voisin immédiat, alors qu'au nord, l'avenue Chauveau constitue la limite de l'arrondissement avec celui de La Haute-Saint-Charles.

Un peu de toponymie...

Lebourgneuf : appellation formée à partir des noms de *Charlesbourg* et *Neufchâtel*

Les Saules : en référence aux saules très nombreux le long des rivières Saint-Charles et Lorette

Vanier : nom donné en de l'ex-gouverneur général Georges Vanier

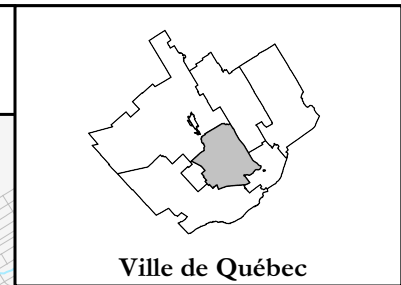
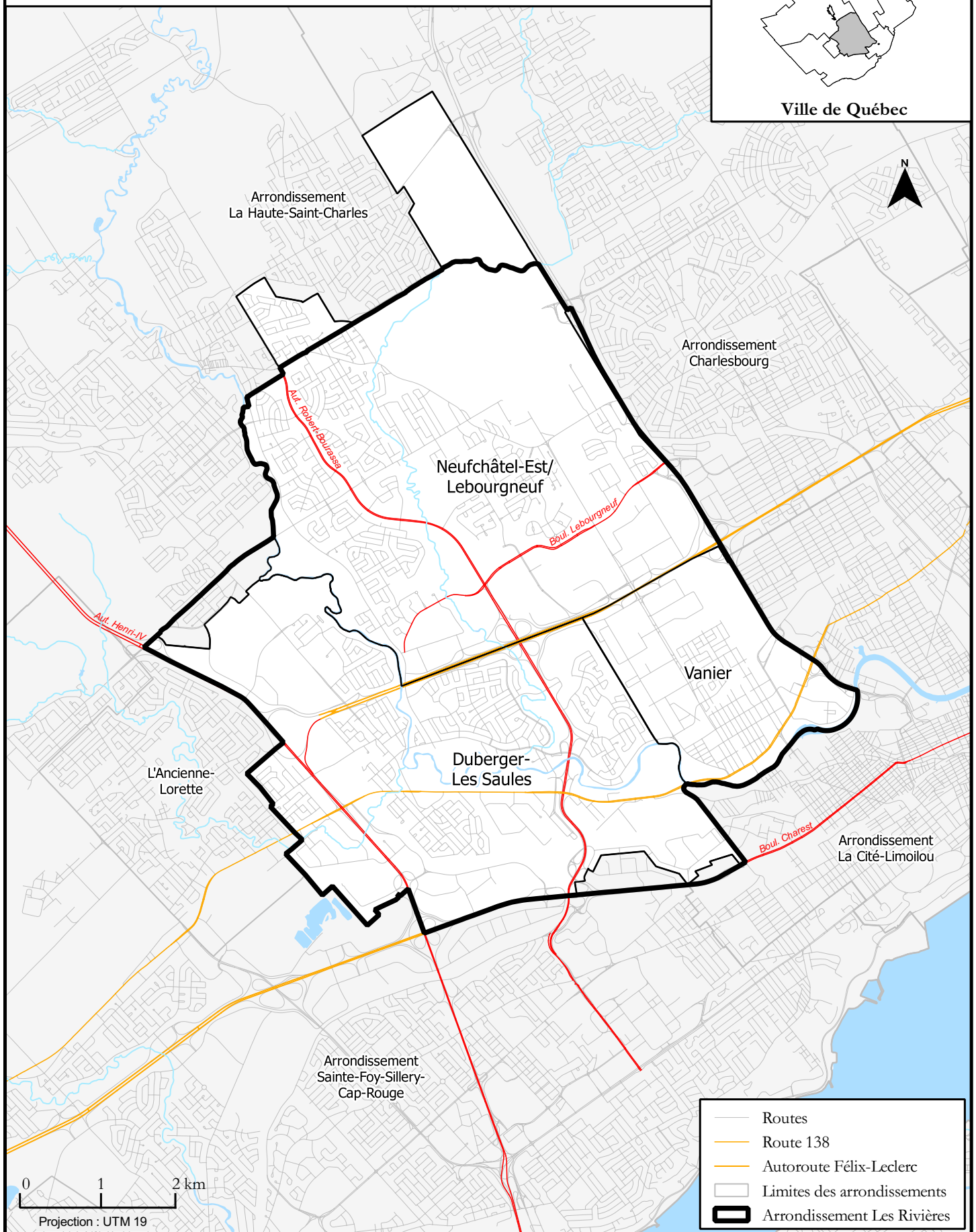
Boulevard Père-Lelièvre : en l'honneur du père Victor Lelièvre, OMI, qui a fondé la Maison de Jésus-ouvrier qui serait à l'origine du syndicalisme catholique.

Quoique desservi par quatre autoroutes, par cinq boulevards urbains importants, dont le boulevard Wilfrid-Hamel, et par quelques artères secondaires fréquentées (comme le boulevard Pierre-Bertrand et la rue Bouvier), l'arrondissement ne dispose cependant pas d'un réseau artériel très développé. Les congestions de la circulation qui s'y produisent quotidiennement en témoignent. (Ville de Québec, 2005) Ces accès routiers majeurs et la présence de nombreux terrains vacants ont néanmoins permis le développement résidentiel, industriel et commercial de l'arrondissement. Les secteurs Chauveau, des Méandres, du Domaine sont situés à proximité de nombreux services et des lieux d'emploi et constituent des lieux potentiels de développement.

Le quartier Lebourgneuf constitue un pôle d'activités important et plusieurs bureaux administratifs, places d'affaires et centres commerciaux s'y retrouvent, comme les Galeries de la Capitale

et le mégacentre Lebourgneuf. Le sud-est de l'arrondissement accueille le centre commercial Place Fleur-de-Lys de même que de nombreux commerces et services le long des boulevards Hamel, Père-Lelièvre, Pierre-Bertrand et Masson. Les 10 zones ou parcs industriels de l'arrondissement forment le tiers des parcs industriels de la ville de Québec. Un grand nombre d'entre eux accueille des entreprises qui œuvrent dans des domaines traditionnels d'activités, tels l'entreposage, la distribution, la transformation et le commerce de gros. Le parc technologique du Québec métropolitain qui se

Figure 2. Carte de localisation de l'arrondissement des Rivières dans la région de la Capitale-Nationale



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011) Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

spécialise dans la haute technologie complète le portrait industriel de l'arrondissement, en hébergeant des entreprises œuvrant dans des domaines aussi variés que la photonique, l'optique et le bioalimentaire. (Ville de Québec, 2005)

S'il se distingue par de nombreuses activités industrielles, commerciales et de services, l'arrondissement des Rivières compte également de nombreux espaces verts et milieux naturels. Ainsi, le parc linéaire de la rivière Saint-Charles traverse ses trois quartiers et côtoie le Corridor des Cheminots. Le parc linéaire de l'Escarpe traverse le quartier Lebourgneuf d'est en ouest, tandis que les 146 hectares du parc Chauveau permettent la pratique d'activités de plein air. Le milieu bâti de l'arrondissement des Rivières est moins dense que dans les quartiers centraux de la ville de Québec. (Ville de Québec, 2005) La présence des parcs, des cours d'eau, des zones industrielles et commerciales crée un important morcellement du territoire.

Les Rivières constitue un secteur marqué par un important développement résidentiel, industriel et commercial. L'arrondissement offre à ses résidents la possibilité de pratiquer diverses activités dans ses nombreux parcs ou espaces verts. Enfin, il faut souligner un site patrimonial important dans le quartier Lebourgneuf où 15 maisons et 20 bâtiments secondaires témoignent de la colonisation de ce secteur tandis que la Maison O'Neill sise à proximité du parc Les Saules atteste de la présence d'une ancienne exploitation agricole sur le territoire.

I.2 LA POPULATION, VUE D'ENSEMBLE

Ce chapitre explore la progression de la population de l'arrondissement des Rivières, de la Ville de Québec et de la région de la Capitale-Nationale au fil du temps, décrit son mode d'occupation de l'espace en montrant la densité de population et informe sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Les informations sur la densité permettent d'identifier les zones où les demandes de services peuvent être plus importantes.

Évolution de la population générale, Capitale-Nationale (région)

Dans la région de la Capitale-Nationale (03) (Tableau 1), seules les MRC de L'Île-d'Orléans et de Charlevoix-Est ont fait face à des déclin démographiques entre 2006 et 2011. Leurs populations ont diminué de 2,2 % et 0,8 % respectivement, ce qui représente des diminutions de 151 et de 132 habitants. Les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré ont, à l'opposé, connu les croissances les plus importantes de la région, leurs populations ayant augmenté de 24 % et de 13,7 % respectivement, ce qui signifie qu'il y a 7 145 habitants de plus dans la MRC de La Jacques-Cartier, et 3 157 de plus dans la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Dans le tableau 1, il est question du *territoire équivalent* de Québec (TÉ). Les *territoires équivalents aux MRC* sont des regroupements géographiques qui ont été établis à des

fins statistiques pour assurer une couverture territoriale complète du Québec là où il n'y a pas de MRC (Commission de toponymie du Québec, 2012). Le TÉ de Québec regroupe les six arrondissements de la ville de Québec, les villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges. Wendake est compris dans le TÉ de Québec, par contre les données de recensement pour ce territoire ne sont pas disponibles à Statistique Canada.

Tableau 1. Variation de la population totale, Capitale-Nationale, 2006-2011

Lieu	2006	2011	Variation (en %) 2006 à 2011
Québec (province)	7 546 131	7 903 001	4,7
Capitale-Nationale (région)	661 060	700 616	5,9
MRC de Charlevoix	13 190	13 338	1,1
MRC de Charlevoix-Est	16 372	16 240	- 0,8
MRC de La Côte-de-Beaupré	23 015	26 172	13,7
MRC de La Jacques-Cartier	29 738	36 883	24
MRC de L'Île-d'Orléans	6 862	6 711	- 2,2
MRC de Portneuf	46 507	49 370	6,2
Québec (TÉ)	525 376	551 902	5,0
Notre-Dame-des-Anges	437	394	- 9,8
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 516	16 745	1,4
Ville de Québec	491 142	516 622	5,2
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	17 281	18 141	5,0
Wendake*	1 752	1 846	5,4

Source : Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, produit de données 98-311-xcb2011006 et, pour Wendake, * ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>



Les données de recensement devraient être interprétées avec prudence, compte tenu du fait qu'avant de les publier, Statistique Canada les arrondit à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les données ne présentent pas toujours le nombre exact de personnes dans chaque catégorie, ce qui peut avoir un impact particulièrement grand lorsqu'il est question de petits nombres. De plus, plusieurs produits de données de Statistique Canada ont été consultés, l'arrondi peut donc varier d'un produit de données à l'autre.

Évolution de la population générale, Ville de Québec

La Ville de Québec compte 516 620 habitants en 2011 (268 005 hommes; 248 620 femmes). La densité moyenne de population sur le territoire de la ville se situait ainsi à 1 103 personnes par km². Par rapport à 2006, la ville a connu un accroissement de 5,2 % de sa population entre 2006 et 2011. Cette croissance est un peu moins rapide

que celle de la région de la Capitale-Nationale (5,9 %), mais est légèrement supérieure à la croissance démographique provinciale (4,7 %). Le Tableau 2 présente les variations démographiques entre 2006 et 2011 pour les arrondissements de la ville. Les Rivières a connu la plus forte hausse de population (15,3 %) au cours de cette période. Cependant, cet arrondissement demeure le moins peuplé de la ville de Québec, ayant 69 070 habitants sur son territoire, soit 33 085 hommes et 35 985 femmes.

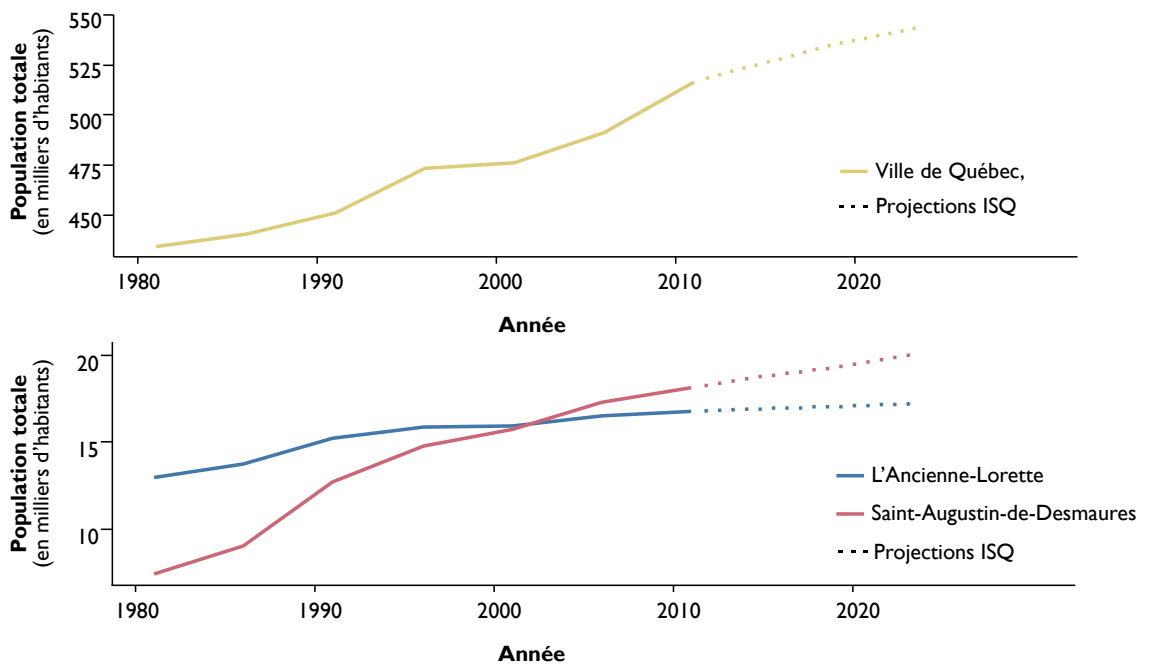
Tableau 2. Variation de la population totale, Ville de Québec, 2006-2011

Lieu	2006	2011	Variation de 2006 à 2011 (en %)
Ville de Québec	491 140	516 620	5,2 %
Beauport	74 740	77 905	4,2 %
Charlesbourg	72 810	78 755	8,2 %
La Cité–Limoilou	107 835	106 905	-0,9 %
La Haute-Saint-Charles	74 070	79 950	7,9 %
Les Rivières	59 920	69 070	15,3 %
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	101 735	104 035	2,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

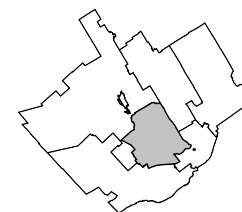
Selon les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2009a), la population de la région de la Capitale-Nationale continuera d'augmenter d'ici 2024, quoique la croissance démographique, pour les villes comprises dans le territoire équivalent de Québec (Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures), ne se fera pas au même rythme (Figure 3 et Annexe 1).

Figure 3. Évolution de la population totale, 1981-2024, Ville de Québec et villes incluses dans le territoire équivalent (TÉ) de Québec

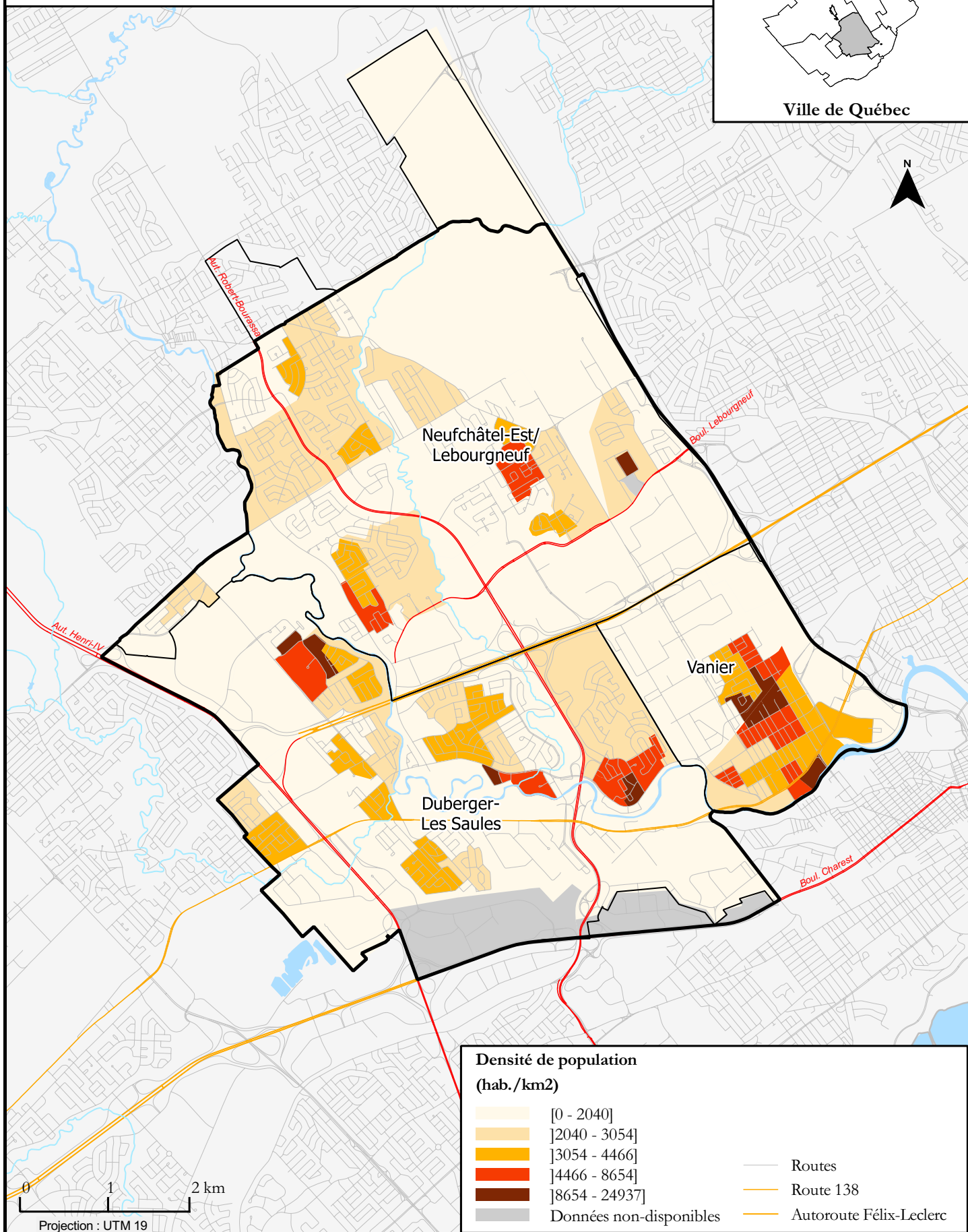


Source : Statistique Canada, Recensement 2011, compilation de la CMQ et ISQ (2009b). Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024.

Figure 4. Carte de la densité de population, Les Rivières, 2011



Ville de Québec



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011) Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

La figure du haut illustre l'évolution de la population de 1981 à 2011 ainsi que les projections démographiques de l'ISQ pour la ville de Québec jusqu'en 2024. La figure du bas fait de même pour les deux autres villes du territoire équivalent de Québec.

Densité de population, Les Rivières

En 2011, Les Rivières avait une population de 69 070 personnes répartie sur une superficie de 48,6 km². Alors que la densité moyenne de la ville de Québec est de 1 103 personnes par km², la densité de population moyenne pour l'arrondissement des Rivières se situe à de 1 421 habitants au km², une des plus élevée de la ville de Québec. Cette densité est toutefois variable dans les différents secteurs de l'arrondissement. Les secteurs les plus densément peuplés présentent des densités de population de 8 654 habitants par km², et se situent tout particulièrement dans le quartier Vanier, ainsi que le long des boulevards Père-Lelièvre, L'Ormière et Bastien. Il est possible de les identifier par leur couleur foncée, indiquant qu'un plus grand nombre de personnes vivent dans ces secteurs (voir carte à la Figure 4).

Indice de défavorisation sociale et matérielle

Les indices de défavorisation sociale et matérielle fournissent des informations concernant certains enjeux sociosanitaires, selon les secteurs géographiques. Le « concept de défavorisation réfère à un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel il appartient. Il est important

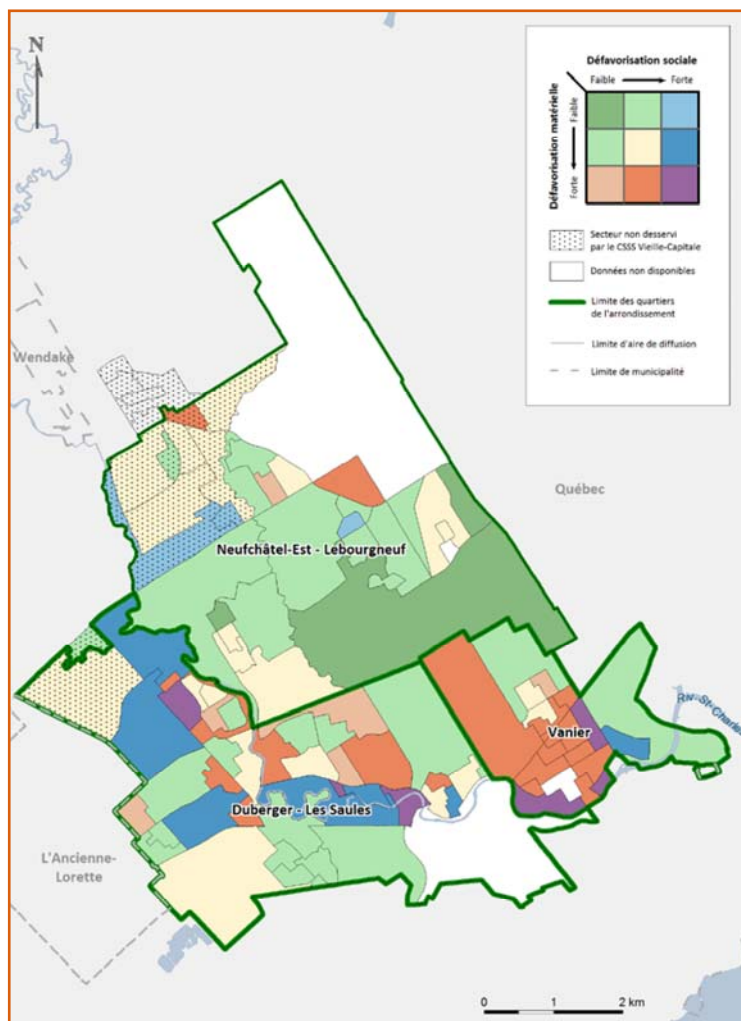
L'indice de **défavorisation matérielle** combine trois indicateurs : la proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires; le rapport emploi-population; et le revenu moyen des personnes. L'indice de **défavorisation sociale** combine : la proportion de personnes vivant seules; la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves; et, la proportion de familles monoparentales. (Voir *Lexique*)

de souligner que l'indice produit une information de type écologique et qu'il n'arrive pas à mesurer les caractéristiques individuelles. Ainsi, les caractéristiques personnelles des résidents d'un territoire défavorisé peuvent s'écarter considérablement des conditions de leur environnement et vice-versa. » (CSSS de Portneuf, 2011 : 8)

L'indice de défavorisation permet ainsi de qualifier le niveau de défavorisation sociale et matérielle d'une aire de diffusion (AD) (Voir *Lexique*). La

version de l'indice qui a permis la réalisation de la carte présentée à la Figure 5 résulte d'une analyse dont le territoire de référence est le CSSS de la Vieille-Capitale et d'une distribution des valeurs de défavorisation notées en quartile, c'est-à-dire en groupe représentant 25 % de la population. Le premier quartile, le moins défavorisé, forme le groupe 1 (■, ■), alors que le dernier quartile, le plus défavorisé, forme le groupe 3 (■, ■, ■). Les quartiles médians forment le groupe 2 (■, ■, ■).

Figure 5. Carte de l'indice de défavorisation sociale et matérielle, Les Rivières, 2006



Source : CSSS-VC, *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et des services sociaux de la Vieille-Capitale, juillet 2011, données de 2006*, p. 123.

La carte est tirée du portrait sur la défavorisation (CSSS-VC, 2011) produit par le CSSS de la Vieille-Capitale (CSSS-VC) et basée sur les données du recensement de 2006. Il est important de noter que deux secteurs géographiques situés au nord de l'arrondissement ne font pas partie du territoire du CSSS-VC et ne seront donc pas couverts par la carte présentée. La carte illustre la diversité de la réalité socio-économique de cet arrondissement, une mosaïque de couleurs qui indique une hétérogénéité de la distribution de la défavorisation sociale et matérielle. En comparant les données de 2006 et de 2001, le CSSS-VC observe trois tendances dans les trois quartiers de l'arrondissement concernant la défavorisation : Vanier montre toujours une défavorisation sociale et matérielle forte; Duberger-Les Saules est le quartier où la défavorisation a le plus augmenté alors que dans Neufchâtel-Est-Lebourgneuf la défavorisation a connu un léger recul. (CSSS-VC, 2011 : 125)

Sur les 88 aires de diffusions (AD) desservies par le CSSS et comprises dans l'arrondissement, il y en a 34 où la défavorisation sociale ou matérielle est

élevée, parmi lesquelles six présentent une forte défavorisation autant matérielle que sociale (■). Le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf est dominé par la présence d'aires comprises dans le groupe 1 de faible défavorisation (■, ■).

L'analyse des indicateurs « permet d'observer un écart marqué entre chacun des trois quartiers qui composent l'arrondissement, particulièrement autour de la composante matérielle. (...) Un tiers des aires de diffusion présente une défavorisation matérielle forte, un autre tiers une défavorisation matérielle moyenne, et un dernier tiers est plus faiblement défavorisé sur cette composante. Le fait qu'une grande richesse côtoie localement une pauvreté importante explique peut-être pourquoi les données

statistiques observées demeurent quand même proches des moyennes territoriales. » (CSSS-VC, 2011 : 126) Finalement, le portrait du CSSS-VC soulignait le fait que cet arrondissement a connu et connaîtra une croissance importante, plus particulièrement dans les communautés locales Le Mesnil (dans le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf) et du Domaine (dans le quartier Duberger-Les Saules). (CSSS-VC, 2011 : 126)

1.3 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Comme il a été mentionné plus tôt, la population de Québec vieillit. Trois indicateurs révèlent ce phénomène : l'évolution du nombre et de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que celui de l'âge médian.

Tableau 3. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, Capitale-Nationale, 2011

Lieu	Population totale (N)	Population de 65 ans + (N)	Pourcentage (%) d'aînés par rapport à la population totale	Pourcentage (%) d'aînés par rapport à la population aînée de la Capitale-Nationale
Le Québec	7 903 001	1 257 685	15,9%	–
Capitale-Nationale (région)	700 616	123 465	17,6%	100%
MRC de Charlevoix	13 338	3 100	23,2%	2,5%
MRC de Charlevoix-Est	16 240	3 370	20,8%	2,7%
MRC de La Côte-de-Beaupré	26 172	4 360	16,7%	3,5%
MRC de L'Île-d'Orléans	6 711	1 430	21,3%	1,2%
MRC de La Jacques-Cartier	36 883	2 805	7,6%	2,3%
MRC de Portneuf	49 370	9 225	18,7%	7,5%
Québec (TÉ)	551 902	99 175	18,0%	80,3%

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, produit no. 98-312-xcb2011006.

Le tableau 3 montre que 80,3 % des aînés de la Capitale-Nationale résident dans le territoire équivalent de Québec (qui comprend la ville de Québec). Il n'est donc pas surprenant que le pourcentage d'aînés de ces deux territoires soit semblable; 18 % dans Québec TÉ et 17,6 % dans la région de la Capitale. En comparant la proportion d'aînés du territoire équivalent de Québec par rapport aux MRC de la région, il apparaît que Québec TÉ se situe dans la moyenne de ses voisines, même si la proportion d'aînés est supérieure à la moyenne de la province.

Groupes d'âge

En rapprochant la loupe vers les arrondissements de la ville, le tableau 4 montre la proportion de chaque groupe d'âge par rapport à l'ensemble de la population pour les arrondissements, pour la ville de Québec ainsi que pour le Québec dans son ensemble. Il permet de voir qu'en 2011, le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus dans la

ville de Québec représente près d'une personne sur cinq (18,2%). L'analyse montre aussi l'importance de ce groupe par rapport à la population en général, de même que celle du groupe des personnes de 75 ans et plus, qui se situe à 8,1 % dans Les Rivières et à 8,4 % dans la ville de Québec (Détail à l'Annexe 2).

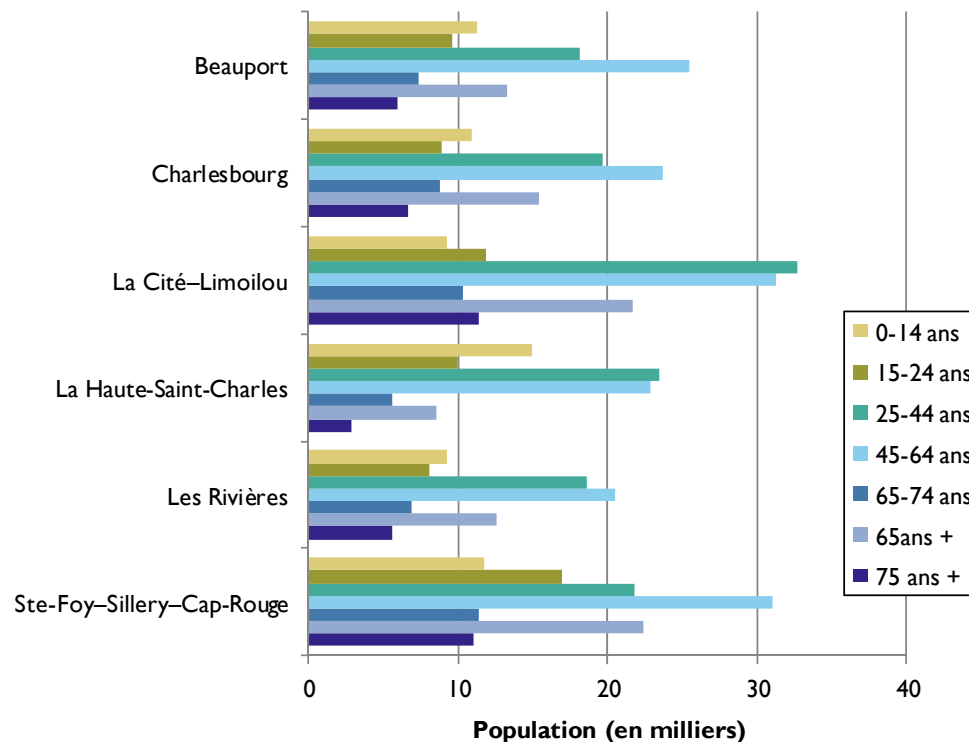
Tableau 4. Proportion (%) par groupe d'âge, Ville de Québec, par arrondissement, 2011

Lieu	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans +	65ans +
Le Québec	15,9 %	12,4 %	25,8 %	29,9 %	8,8 %	7,1 %	15,9 %
Ville de Québec	13,1%	12,7%	26,0%	30,0%	9,7%	8,4%	18,2%
Beauport	14,5%	12,4%	23,3%	32,8%	9,4%	7,6%	17,0%
Charlesbourg	13,9%	11,3%	25,0%	30,1%	11,1%	8,5%	19,7%
La Cité-Limoilou	8,6%	11,1%	30,7%	29,2%	9,6%	10,7%	20,3%
La Haute-Saint-Charles	18,8%	12,5%	29,4%	28,7%	7,0%	3,7%	10,7%
Les Rivières	13,4%	11,7%	26,9%	29,8%	10,1%	8,1%	18,2%
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11,4%	16,3%	21,0%	29,8%	11,0%	10,6%	21,6%

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, produit no. 98-312-xcb2011006 (pour la province de Québec) et produit no. LdrProfil11-ARR_2011 (arrondissements et ville de Québec).

Au Québec, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est égale à celle des personnes âgées de moins de 14 ans en 2011. La situation est autre dans la ville de Québec où la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus atteint 18,2 %, alors que le groupe des personnes âgées entre 0 et 14 ans représente 13,1 % dans la province.

Figure 6. Nombre de personnes par groupe d'âge, Ville de Québec, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de 2006 et de 2011, produit no. LdrProfil11-ARR_2011.

Les données populationnelles de l'arrondissement des Rivières présentent un portrait qui se situe dans la moyenne de la ville de Québec. La proportion d'enfants (0-14 ans) se situe à 13,4 % (représentant 9 240 personnes), une proportion légèrement au-dessus de la ville de Québec à 13,1 %. Les Rivières présente aussi une proportion semblable d'aînés que la ville de Québec, tant pour les personnes de 65 ans et plus (≈ 10 %) que pour celles de 75 ans et plus (≈ 8 %). Il est intéressant de noter que dans cet arrondissement, près de la moitié de la population est âgée de 45 ans et plus (48 %). Ce sont Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et La Cité-Limoilou qui regroupent les plus fortes proportions de personnes âgées de 75 ans et plus de la ville, soit 10,6 % et 10,7 % ou un peu plus d'une personne sur 10. Ce sont aussi ces deux arrondissements qui regroupent les plus petites proportions de personnes de moins de 14 ans.

La combinaison des deux groupes d'âge considérés comme étant « actifs » sur le marché de l'emploi (25-44 ans et 45-64 ans) permet de constater que 57 % des résidents des Rivières sont dans cette catégorie d'âge, soit 26 685 personnes. Au Québec, cette tranche de la population représente 55,7 % de la population totale. Ces personnes représentent plus de la moitié de la population dans tous les arrondissements de la ville de Québec [La Cité-Limoilou (59,9 %); Charlesbourg (55,1 %); Beauport (56,1%); La Haute-Saint-Charles (58 %); Les Rivières (56,7%); et, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (50,8 %)].

L'analyse des données populationnelles compilées par quartier dans l'arrondissement des Rivières permet de tracer un portrait plus précis du vieillissement dans ce secteur géographique. En étudiant les données du recensement de 2006 (CSSS-VC, 2011), le CSSS de la Vieille-Capitale a fait ressortir que le quartier Duberger-Les Saules est celui qui accueille le plus grand nombre de personnes âgées de 60 ans et plus de l'arrondissement des Rivières, c'est-à-dire 5 095 personnes, ce qui représente 20 % de la population. Le quartier Vanier présente la proportion la plus élevée du même groupe de la population. En effet, les 3 685 personnes âgées de 60 et plus qui habitent ce quartier représentent 29 % de sa population. Finalement, le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf se distingue des deux autres quartiers, puisqu'il regroupe à la fois le moins grand nombre (2 725 personnes) et la plus faible proportion (17 %) de personnes âgées de 60 ans et plus de l'arrondissement.

Un regard vers le groupe des personnes âgées de 75 ans et plus confirme les différences entre les trois quartiers de l'arrondissement des Rivières. Une personne sur 10 (9,8 %) est âgée de 75 ans et plus dans Vanier en 2006, soit 1 260 personnes. Dans Duberger-Les Saules, la même année, ils sont 1 620 personnes à être âgées de 75 ans et plus, ou 7 % de la population. Neufchâtel-Est-Lebourgneuf demeure le quartier le plus jeune, puisque 3 % de sa population est âgée de 75 ans et plus en 2006, ce qui représente 520 personnes. (CSSS-VC, 2011) Finalement, l'analyse des communautés locales effectuée dans le cadre

du portrait de défavorisation (CSSS-VC, 2011) montre que la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus atteint 13 % dans un secteur du quartier Duberger–Les Saules (Duberger Nord) et 14 % dans un secteur du quartier Vanier (Sud-de-la-voie-ferrée).

Le Tableau 5 montre le nombre et la proportion d'aînés du TÉ de Québec, de même que dans les villes et les arrondissements qui le composent. L'arrondissement des Rivières se situe dans la moyenne territoriale en ce qui a trait à la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus ($\approx 18\%$). Cependant, vu que sa population est la moins nombreuse des arrondissements de la ville, il n'est guère étonnant de voir que ses aînés ne représentent que 12,7 % de la population des aînés de Québec.

Tableau 5. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, par ville et par arrondissement, Québec (TÉ), 2011

Lieu	Population totale (N)	Population de 65 ans et plus (N)	Proportion (%) d'aînés par rapport à la population...	
			...totale de la ville ou de l'arrondissement	...aînée du territoire équivalent de Québec
Québec (TÉ)	551 902	99 175	18,0%	100,0%
Notre-Dame-des-Anges *	394	370	93,9%	0,4%
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 745	2 915	17,4%	2,9%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	18 141	1 900	10,5%	1,9%
Wendake **	1 445	200	13,8%	–
Ville de Québec	516 622	93 990	18,2%	94,8%
Arr. Beauport	77 895	13 270	17,0%	13,4%
Arr. Charlesbourg	78 755	15 485	19,7%	15,6%
Arr. La Cité–Limoilou	106 915	21 715	20,3%	21,9%
Arr. La Haute-Saint-Charles	79 930	8 520	10,7%	8,6%
Arr. Les Rivières	69 080	12 570	18,2%	12,7%
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	104 050	22 425	21,6%	22,6%

* La municipalité de paroisse Notre-Dame-des-Anges est enclavée dans l'arrondissement La Cité–Limoilou et est entièrement occupée par l'Hôpital général de Québec et par les édifices religieux liés à l'hôpital (le monastère des Augustines, l'église Notre-Dame-des-Anges et un musée).

** En 2012, personnes habitant sur la réserve seulement. Données du CNHW.

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit de données 98-312-xcb2011006 et Données du CNHW.

En 2011, près d'un habitant de la ville de Québec sur cinq (18,2 %) est âgé de 65 ans et plus. Cela représente une hausse par rapport à 2006, alors que cette proportion s'établissait à 16,2 % (Tableau 6). La proportion d'aînés a augmenté dans tous les arrondissements entre 2006 et 2011, sauf dans La Cité–Limoilou, où elle est demeurée relativement stable.

L'augmentation de la proportion d'aînés dans la ville de Québec est supérieure à celle recensée au Québec (de 14,3 % à 15,9 %) mais elle est légèrement inférieure à celle de la Capitale-Nationale (de 15,2 % à 17,6 %). À l'échelle de la ville, Les Rivières a connu la plus importante augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus entre 2006 et 2011, passant de 8 985 à 12 570 personnes. Cela représente une augmentation de près de 40 %. La proportion d'aînés est ainsi passée de 15 % à 18 % dans l'arrondissement.

C'est l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge qui a connu la plus forte augmentation de la proportion d'aînés sur son territoire, passant de 18,3 % à 21,6 %. En 2011, un peu plus d'une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus. À l'opposé, dans La Haute-Saint-Charles la proportion d'aînés est demeurée la plus faible, se situant à 10,7 % en 2011. Un peu plus d'une personne sur dix est âgée de 65 ans et plus dans cet arrondissement.

Tableau 6. Variation de la population âgée de 65 ans et plus, en nombre et en proportion de la population totale, Ville de Québec, 2006 et 2011

Lieu	2006		2011	
	N 65 ans et plus	% par rapport à population générale	N 65 ans et plus	% par rapport à population générale
Le Québec	1 080 295	14,3 %	1 257 685	15,9 %
Capitale-Nationale (région)	101 944	15,2 %	123 465	17,6 %
Ville de Québec	79 340	16,2 %	93 980	18,2 %
Beauport	10 935	14,6 %	13 270	17,0 %
Charlesbourg	12 430	17,1 %	15 485	19,7 %
La Cité–Limoilou	21 990	20,4 %	21 715	20,3 %
La Haute-Saint-Charles	6 385	8,6 %	8 520	10,7 %
Les Rivières	8 985	15,0 %	12 570	18,2 %
Sainte-Foy–Sillery –Cap-Rouge	18 600	18,3 %	22 425	21,6 %

Source: Statistique Canada, *Recensement de 2006 et de 2011*, produit no. LdrProfil11-ARR_2011; *Âge et sexe*, chiffres de 2006 pour les deux sexes, pour le Canada, les provinces et les territoires - Données intégrales (100 % et CMQ, *Population âgée de 65 ans et plus sur le territoire des municipalités de la Communauté métropolitaine de Québec de 1981 à 2011*.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a produit, en 2009, des projections démographiques qui prévoient un accroissement important de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus d'ici 2031, et ce, dans tous les territoires de la Capitale-Nationale. Cette proportion atteindrait 29,1 % pour l'ensemble de la Capitale-Nationale au cours de cette période (Tableau 7), une augmentation un peu plus forte que dans l'ensemble du Québec, où la proportion des aînés atteindra 26 % en 2031.

L'âge médian était 42 ans en 2006, pour l'ensemble de la population du territoire équivalent (TÉ) de Québec (villes de Québec, de Saint-Augustin et de L'Ancienne-Lorette combinées). C'était un peu plus élevé que l'âge médian du Québec (40,5 ans) la

L'âge médian est l'âge « qui sépare les membres d'une population en deux groupes égaux... » (Statistique Canada, 2013) Ainsi, dans une communauté donnée, il y a autant d'individus plus âgés que l'âge médian qu'il y en a de moins âgés.

même année. Selon les projections démographiques produites par l'ISQ (2009a), l'âge médian de Québec TÉ grimperait à 47,7 ans en 2031 et celui de la province à 45,2 ans. La région demeurerait ainsi plus âgée, mais la progression de l'âge médian se ferait au même rythme que dans l'ensemble du Québec.

Dans Les Rivières, l'âge médian était de 43,4 ans pour la population totale de l'arrondissement en 2011. C'est le reflet de l'ensemble de la ville de Québec cette année-là, où l'âge médian se situe à 43,5 ans. Cela dit, selon les projections démographiques du vieillissement produites par l'ISQ (2009a), la Capitale-Nationale comptera 29 % de personnes âgées de 65 ans et plus et un âge médian de 48 ans en 2031. En 2006, sa proportion d'aînés était de 17 % (tableau 7).

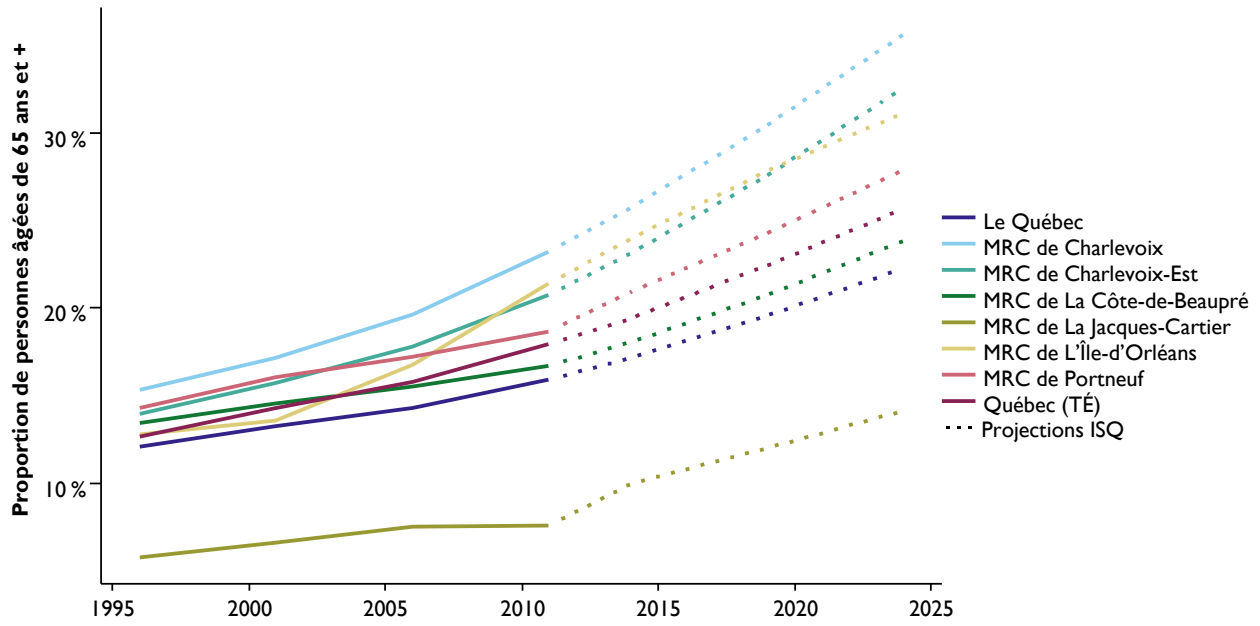
Tableau 7. Évolution de la proportion d'aînés et de l'âge médian de la population, entre 2006 et 2031, Capitale-Nationale

Lieu	Proportion des 65 ans et plus (en %)		Âge médian (en années)	
	2006	2031	2006	2031
Le Québec	14,0 %	26,0 %	40,5	45,2
Capitale-Nationale (région)	17,3 %	29,1 %	43,5	47,8
MRC de Charlevoix	19,3 %	40,6 %	47,3	58,0
MRC de Charlevoix-Est	17,4 %	37,5 %	45,4	55,6
MRC de La Côte-de-Beaupré	15,2 %	27,5 %	43,1	47,7
MRC de La Jacques-Cartier	7,3 %	16,7 %	36,5	40,0
MRC de L'Île-d'Orléans	16,7 %	34,5 %	46,7	53,7
MRC de Portneuf	16,9 %	32,0 %	44,4	50,9
Québec (TÉ)	15,4 %	29,1 %	42,0	47,7

Source : ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.*

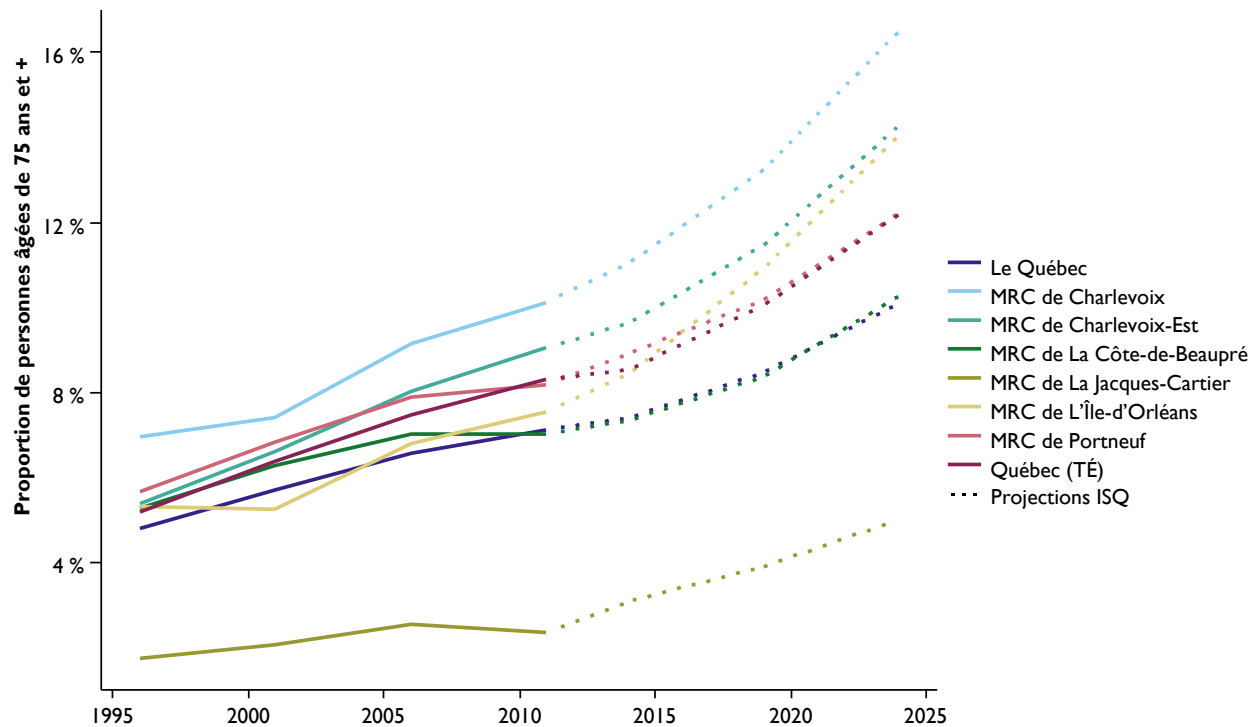
L'augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus dans la Capitale-Nationale se traduit par une progression de leur proportion au sein de l'ensemble de la population, tel qu'illustré à la Figure 7. En effet, afin de contribuer à la planification des années à venir, la figure du haut présente l'évolution de la proportion d'aînés au Québec dans son ensemble, dans les MRC de la Capitale-Nationale ainsi que dans le territoire équivalent de Québec. La figure combine les données de recensement entre 1996 et 2011 et les projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec, effectuées sur la base du recensement de 2006, pour les vingt années à venir. Alors que tous ces territoires verront la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmenter au cours des vingt prochaines années, il est intéressant de noter que la MRC la « plus jeune », la MRC de La Jacques-Cartier, connaîtra une augmentation rapide de la proportion d'aînés à partir de 2015.

Figure 7. Évolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, au Québec et dans la région de la Capitale-Nationale, 1996-2024



Source : ISQ (2009a). Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.

Figure 8. Évolution de la proportion des personnes âgées de 75 ans et plus, au Québec et dans la région de la Capitale-Nationale, 1996-2024

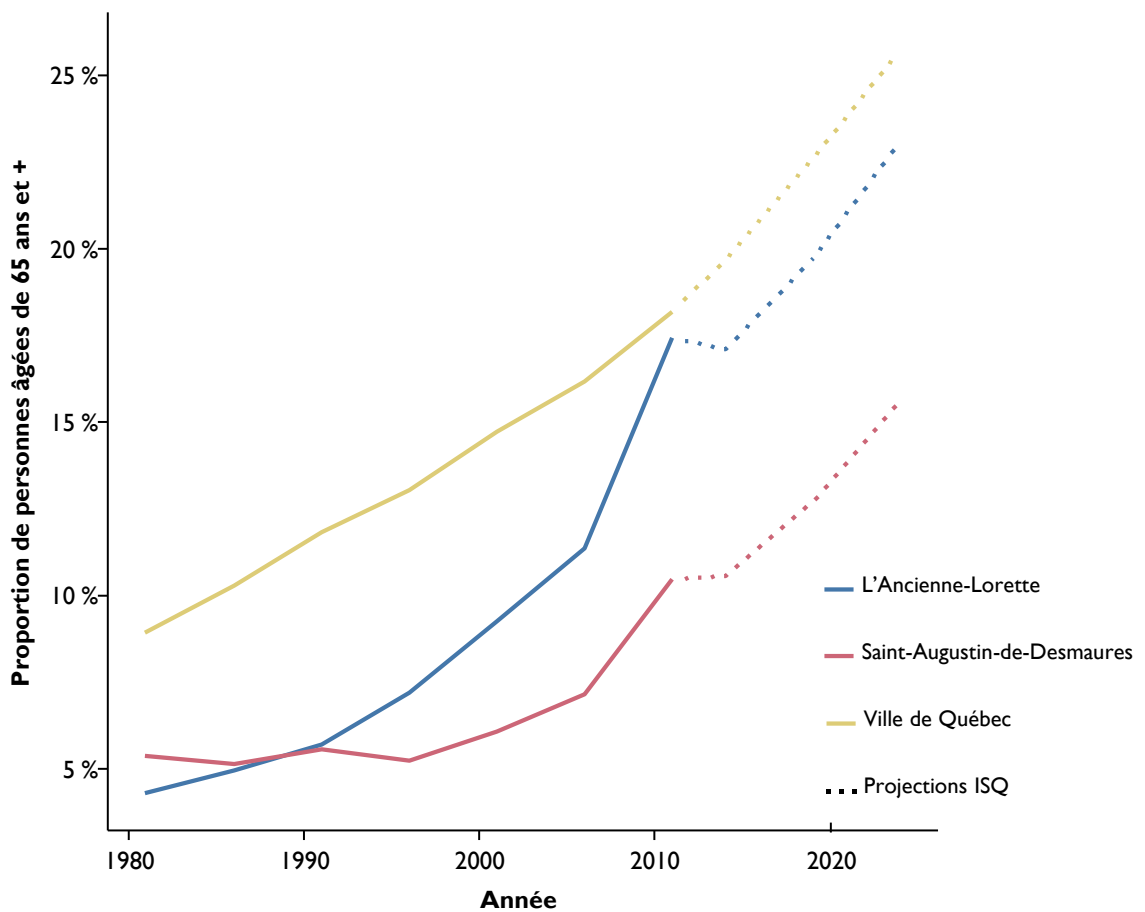


Source : ISQ (2009a). Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.

La Figure 8 montre, quant à elle, l'évolution de la proportion des personnes âgées de 75 ans et plus dans ce même secteur géographique. (Détails à l'Annexe 3) Il apparaît que les personnes de ce groupe d'âge seront non seulement plus nombreuses, mais constitueront une proportion grandissante de la population en général. Il est connu que les besoins en services et en soins de santé augmentent plus rapidement chez les personnes âgées de 75 ans et plus; ces projections donnent matière à réflexion.

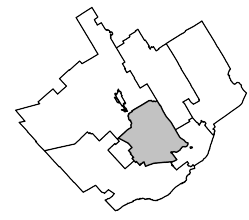
Enfin, la Figure 9 montre l'évolution pour la ville de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, qui composent le TÉ de Québec, de 1981 à 2024. (Détails à l'Annexe 3) Il en ressort que la Ville de Québec est celle qui comprend actuellement la plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, mais les deux plus petites villes de ce secteur connaîtront une croissance accélérée de cette proportion au cours des prochaines années.

Figure 9. Évolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans et +, entre 1981 et 2024, Québec (TÉ)

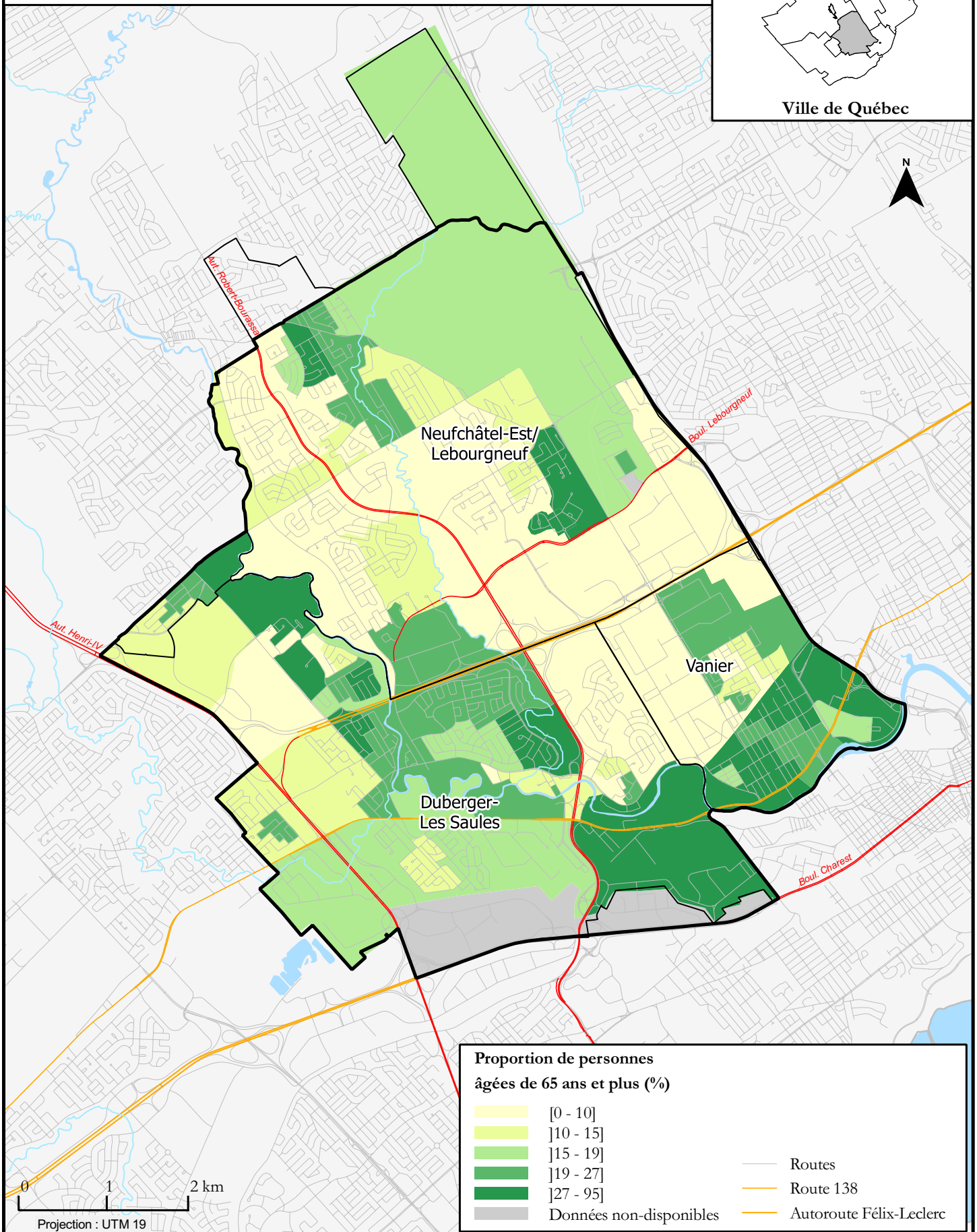


Source : Statistique Canada, Recensement 2011, produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ (2010) Projection de la population des municipalités 2009-2024.

Figure 10. Carte de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, Les Rivières



Ville de Québec



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

En 2011, certains secteurs de l'arrondissement des Rivières se caractérisent par la présence d'une forte proportion d'âinés comme en témoigne la carte montrant la proportion de personnes de 65 ans et plus (Figure 10). Plusieurs secteurs des quartiers résidentiels ont une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus supérieure à 25 %. Il s'agit des secteurs à l'est de Vanier; à l'est du Boulevard L'Ormière et le long du boulevard Père-Lelièvre dans le quartier Duberger-Les Saules; de même que dans Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, dans le secteur inclus entre les boulevards Lebourgneuf, de la Morille et Pierre-Bertrand. Sur la carte, ces aires de diffusion sont de couleur plus foncée, indiquant une forte proportion d'âinés. À des fins de comparaison, une carte de la proportion de personnes de 65 ans et plus pour l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale est disponible à l'Annexe 4.

Les hommes et les femmes

Dans le groupe des 65 ans et plus, les hommes sont moins nombreux que les femmes en 2011, dans le territoire équivalent de Québec (Tableau 8). Ce phénomène est le même à la grandeur du territoire de la région de la Capitale-Nationale. Les hommes de la région ne composent en effet que 40,6 % de la population des 65 ans et plus. Leur présence se fait encore plus rare chez les 75 ans et plus, alors qu'ils ne représentent que 35,2 % (ou un peu plus du tiers) de la population totale de ce groupe d'âge.

Tableau 8. Distribution des 65 ans et plus, selon le sexe, par municipalité, Québec (TÉ), en 2011

Lieu	Total (65+)	Hommes				Femmes			
		65 à 74 ans	75 ans +	% H 65 ans et +	% H 75 ans et +	65 à 74 ans	75 ans +	% F 65 ans et +	% F 75 ans et +
Québec (TÉ)	99 165	24 115	16 185	40,6 %	35,2 %	29 120	29 745	59,4 %	64,8 %
N.-D.-des-Anges	385	15	55	18,2 %	15,9 %	25	290	81,8 %	84,1 %
L'Ancienne-Lorette	2 935	830	450	43,6 %	39,5 %	965	690	56,4 %	60,5 %
Saint-Augustin-de-Desmaures	1 905	545	310	44,9 %	36,3 %	505	545	55,1 %	63,7 %
Ville de Québec	93 995	22 735	15 385	40,6 %	35,3 %	27 645	28 230	59,4 %	64,7 %
Arr. Beauport	13 280	3 425	2 005	40,9 %	33,9 %	3 940	3 910	59,1 %	66,1 %
Arr. Charlesbourg	15 480	4 000	2 560	42,4 %	38,1 %	4 760	4 160	57,6 %	61,9 %
Arr. La Cité-Limoilou	21 725	4 485	3 545	37,0 %	31,0 %	5 805	7 890	63,0 %	69,0 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	8 530	2 730	1 200	46,1 %	40,8 %	2 860	1 740	53,9 %	59,2 %
Arr. Les Rivières	12 565	3 120	2 005	40,8 %	35,8 %	3 845	3 595	59,2 %	64,2 %
Arr. Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	22 430	4 975	4 065	40,3 %	36,9 %	6 445	6 945	59,7 %	63,1 %

Source: Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, no 98-311-XCB2011026-03. Les totaux ont été calculés en additionnant le nombre d'hommes et de femmes.

Dans l'arrondissement des Rivières, la proportion d'hommes est semblable à celle du territoire équivalent de Québec chez les personnes de 65 ans et plus. Cela est vrai tant pour le groupe de 65 et plus (40,8 % et 40,6 % respectivement) que pour ceux âgés de

75 ans et plus (35,8 % et 35,2 % respectivement). Cela signifie que, dans Les Rivières, parmi les 12 565 personnes âgées de 65 ans et plus, 5 125 sont des hommes, dont 2 005 sont âgés de 75 ans et plus.

Le Tableau 9 montre des projections concernant la répartition entre les hommes et les femmes de 2006 à 2031. Il est possible d’y voir que la population d’hommes âgés de 65 ans et plus augmentera plus rapidement que celle des femmes du même groupe d’âge, tant dans la Capitale-Nationale que dans le territoire équivalent de Québec.

Tableau 9. Projection de la population âgée, par sexe, Capitale-Nationale, 2006-2031

Lieu	Hommes de 65 ans et +			Femmes de 65 ans et +		
	2006	2031	Taux de croissance annuel moyen	2006	2031	Taux de croissance annuel moyen
MRC de Charlevoix	1 092	2 556	1,035	1 463	2 720	1,025
MRC de Charlevoix-Est	1 294	2 560	1,028	1 566	2 785	1,023
MRC de La Côte-de-Beaupré	1 641	4 354	1,040	1 889	4 283	1,033
MRC de La Jacques-Cartier	1 171	3 394	1,043	1 036	2 882	1,042
MRC de L’Île-d’Orléans	568	1 187	1,030	579	1 077	1,025
MRC de Portneuf	3 515	8 470	1,036	4 393	8 806	1,028
Québec (TÉ)	32 459	75 485	1,034	49 273	96 459	1,027

Source: ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

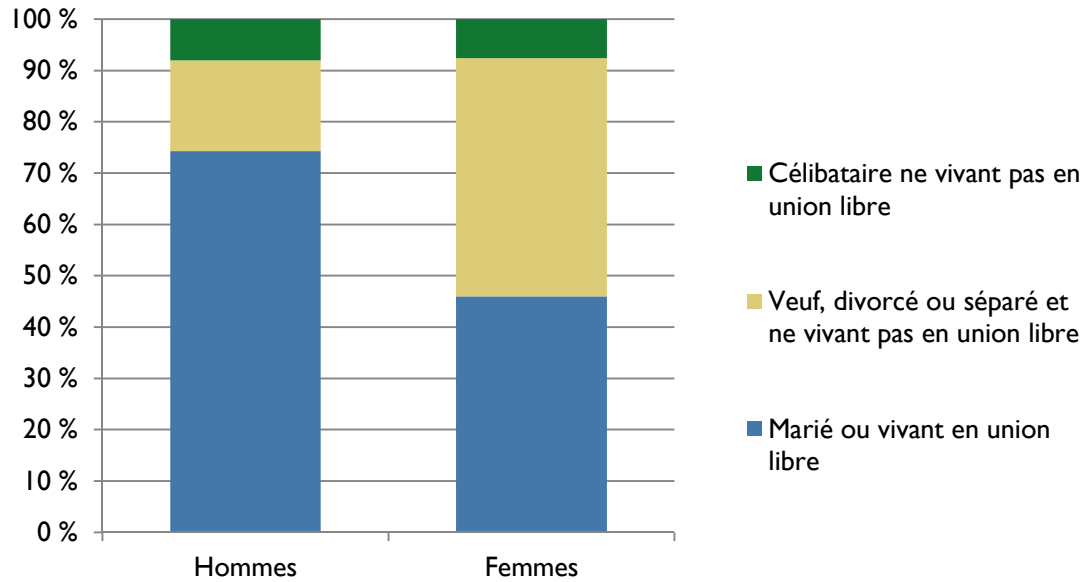
Pour l’interprétation de ce tableau, il est important de noter qu’un taux supérieur à 1 indique qu’il y a une croissance démographique, et on suppose que cette croissance sera exponentielle. Par exemple, dans le territoire équivalent de Québec, le taux de croissance des hommes se situe à de 1,034. Cela signifie que la population masculine augmentera de 3,4 % par année. Après un an, il y aura 3,4 % plus d’hommes. Après deux ans, il y aura 3,4 % plus d’hommes qu’après la première année, soit un peu plus de 6,8 % de plus par rapport à la population initiale.

Ainsi, la colonne présentant le taux de croissance annuel permet de voir que la croissance de la population masculine âgée de 65 ans et plus sera plus importante que celle de la population féminine du même âge. On constate, malgré cela, que les hommes demeureront moins nombreux (75 485) que les femmes (96 459) dans ce groupe d’âge.

L’état matrimonial des aînés

En 2011, dans la ville de Québec, un peu plus de deux hommes âgés de 65 ans et plus sur trois étaient mariés ou vivaient en union libre (70%) alors qu’un peu moins d’une femme sur deux se trouvait dans la même situation matrimoniale (47 %). Dans ce groupe d’âge, 9 % des femmes sont célibataires (jamais légalement mariées), alors que 10 % des hommes vivent cette situation. (Figure 11)

Figure 11.
État
matrimonial
des
personnes
âgées de
65 ans et
plus, Ville
de Québec,
2011



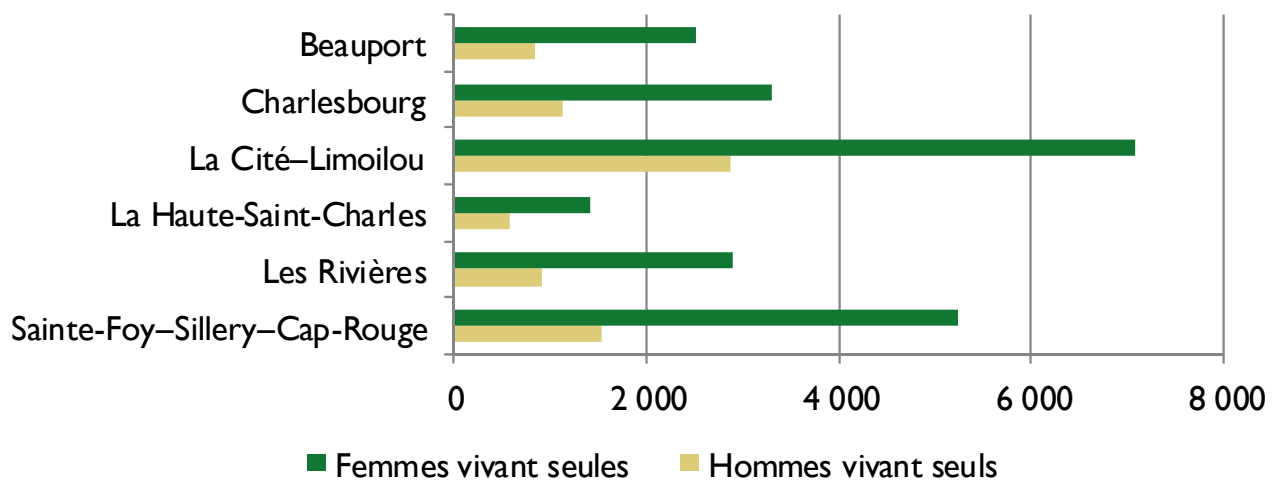
N.B. Les données présentées dans cette section représentent l'ensemble de la Ville de Québec. Les données par arrondissement n'étaient pas disponibles au moment de l'écriture de ce portrait.

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit no. 98-312-XCB2011043.

Les personnes seules

L'état matrimonial ne lève que partiellement le voile sur la composition des ménages, puisque les personnes ne vivant pas en union libre ainsi que les personnes célibataires ne vivent pas nécessairement seules. Les gens vivant seuls sont plus à risque de vivre de la défavorisation sociale.

Figure 12. Nombre de personnes vivant seules, en ménage privé, 65 ans et plus, par sexe et par arrondissement



Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*.

En 2011, sur les 83 450 personnes de 65 ans et plus vivant en ménage privé dans la ville de Québec, 30 090 vivent seules, soit 36 % de cette population. Dans l'arrondissement des Rivières, il y a 11 380 aînés vivant dans un ménage privé, et parmi eux, 3 785 vivent seuls. Cela représente le tiers (33 %) de ce segment de la population des Rivières.

Ces personnes seules sont principalement des femmes, ce qui n'étonne pas si l'on considère qu'elles sont généralement plus nombreuses dans cette tranche d'âge.

Toutefois, en regardant la proportion de personnes seules selon le sexe, à la Figure 11 et au Tableau 10, il ressort que les femmes sont non seulement plus nombreuses, mais une proportion plus élevée de femmes que d'hommes vit seule. Le Tableau 10 présente, dans les colonnes de gauche, le nombre d'hommes et de femmes seuls pour chacun des arrondissements de la ville de Québec et des villes du TÉ Québec. Les deux colonnes de droite montrent la proportion d'hommes seuls par rapport à l'ensemble des hommes du même groupe d'âge et fait de même pour les femmes.

Tableau 10. Nombre et proportion d'aînés vivant seuls en ménage privé, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec (TÉ) et arrondissements, 2011

Lieu	Nombre d'hommes vivant seuls		Nombre de femmes vivant seules		Proportion* d'hommes vivant seuls (%)		Proportion* de femmes vivant seules (%)	
	65 à 74 ans	75 et +	65 à 74 ans	75 et +	65 à 74 ans	75 et +	65 à 74 ans	75 et +
Québec (TÉ)	4 705	3 355	10 655	12 400	20,1 %	24,3 %	38,0 %	55,7 %
Notre-Dame-des-Anges**	0	0	0	0	–	–	–	–
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	45	40	110	60	8,7 %	20,5 %	23,2 %	29,3 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	100	85	280	310	12,1 %	22,4 %	29,8 %	54,9 %
Ville de Québec	4 560	3 230	10 270	12 030	20,6 %	24,4 %	38,6 %	55,9 %
Arr. Beauport	530	320	1 285	1 230	16,3 %	19,6 %	35,2 %	50,0 %
Arr. Charlesbourg	625	495	1 565	1 730	15,9 %	21,0 %	33,1 %	51,6 %
Arr. La Cité–Limoilou	1 765	1 100	2 985	4 080	41,4 %	37,1 %	54,6 %	66,4 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	365	220	825	580	13,8 %	21,1 %	28,8 %	42,8 %
Arr. Les Rivières	475	425	1 340	1 545	15,9 %	24,1 %	36,2 %	55,6 %
Arr. Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	795	730	2 360	2 885	16,4 %	21,2 %	37,7 %	54,3 %

* Les proportions de ce tableau sont calculées selon le modèle suivant : Nombre d'hommes de 65-74 ans vivant seuls / Nombre d'hommes de 65-74 ans. ** Statistique Canada indique qu'il n'y a pas de ménage privé dans la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

Source : Pour les villes de Saint-Augustin et de L'Ancienne-Lorette et pour Québec (TÉ) :

Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit no. 98-312-XCB2011031; Pour les arrondissements de la ville de Québec : Ville de Québec (2011), Base de données *LdrProfil11-ARR_2011*.

Il est ainsi possible de voir que sur les 3785 personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules dans Les Rivières, 900 sont des hommes et 2 885 sont des femmes (Figure 12). Ainsi, il y a un peu plus de trois fois plus de femmes âgées vivant seules que d'hommes du même groupe d'âge dans la même situation.

Les données sur la population âgée entre 65 et 74 ans montrent que 15,9 % des hommes de ce groupe vivent seuls dans l'arrondissement des Rivières. Cette proportion se situe à 36,2 % pour les femmes du même âge. La proportion de femmes âgées de 75 ans et plus vivant seules s'établit à 55,6 %, la deuxième proportion la plus importante de la ville après La Cité-Limoilou (66,4 %). Chez les hommes de 75 ans et plus, 24,1 % vivent seuls, une proportion semblable à chacun des arrondissements de la ville de Québec et des villes du territoire équivalent de Québec.

À la grandeur de la ville de Québec, c'est dans La Haute-Saint-Charles que les personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules sont le moins nombreuses par rapport aux autres arrondissements et MRC de la région. En effet, dans cet arrondissement 1 990 aînés vivent seuls, ce qui représente une proportion de 23 % de la population aînée de l'arrondissement. À l'opposé, ce sont dans les arrondissements Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et La Cité-Limoilou que le nombre de femmes aînées vivant seules est le plus important. Il y a 5 245 femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules dans Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge; elles sont 7 065 dans La Cité-Limoilou. Ces mêmes arrondissements comprennent aussi le plus grand nombre d'hommes vivant seuls (1 525 et 2 865 respectivement).

POINT SAILLANTS – LA POPULATION

- **Vaste territoire situé au centre géographique de la ville de Québec, l'arrondissement des Rivières se distingue par ses nombreuses activités industrielles, commerciales et de services, en plus de présenter de larges secteurs résidentiels qui comprennent à la fois espaces verts et milieux naturels.**
- **Né des fusions municipales de 2002 et 2009, Les Rivières garde le souvenir de ses municipalités d'origine, chacun de ses trois quartiers présentant une dynamique populationnelle unique et distincte l'une de l'autre.**
- **La population de l'arrondissement des Rivières a connu la plus forte progression de la ville de Québec, entre 2006 et 2011, augmentant de près de 10 000 habitants et passant de 59 920 à 69 070 habitants en 2011. Cette hausse de 15,3 % est la plus importante de la région, arrondissements et MRC confondus.**

POINT SAILLANTS – LA POPULATION (SUITE)

- Il y a moins d'hommes (5 125) que de femmes (7 440) âgées de 65 ans et plus dans Les Rivières. Les hommes représentent en effet 40 % des personnes âgées de 65 ans et plus de l'arrondissement. Ce phénomène est plus important parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, alors que les hommes âgés représentent 35,8 % de ce groupe d'âge.
- S'étalant sur une superficie de 48,6 km², l'arrondissement présente une densité de population de 1 421 habitants/km², alors que la densité moyenne de la ville de Québec est de 1 103 personnes par km². Les trois quartiers présentent des zones plus densément peuplées, mais c'est dans le quartier Vanier que ces zones sont les plus nombreuses et les plus rapprochées les unes des autres.
- Dans la Capitale-Nationale, le territoire équivalent (TÉ) de Québec représente près de 78,7 % de la population totale. Sans surprise, ce secteur géographique regroupe la plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus de la région, soit 80 % de la population aînée.
- Le portrait sur la défavorisation sociale et matérielle produit par le CSSS de la Vieille-Capitale confirme la diversité des trois quartiers de l'arrondissement des Rivières et de sa mosaïque socio-économique. Sur les 88 AD de l'arrondissement, 34 présentent une défavorisation sociale ou matérielle élevée. Neufchâtel-Est-Lebourgneuf présente le plus d'aires de diffusion à faible défavorisation, alors que Vanier présente la plus grande proportion d'aires à forte défavorisation.
- « Un tiers des aires de diffusion présente une défavorisation matérielle forte, un autre tiers une défavorisation matérielle moyenne, et un dernier tiers est plus faiblement défavorisé sur cette composante. Le fait qu'une grande richesse côtoie localement une pauvreté importante explique peut-être pourquoi les données statistiques observées demeurent quand même proches des moyennes territoriales. » (CSSS-VC, 2011 : 126)
- 7 ■ Le phénomène du vieillissement de la population est vécu de façon plus prononcée dans la ville de Québec qu'à l'échelle de la province. L'arrondissement des Rivières ne fait pas exception. À l'échelle du Québec et dans la ville de Québec, la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus se situe à 7,1 % et 8,4 % respectivement; cette proportion se situe à 8,1 % dans Les Rivières.
- La répartition des groupes d'âge dans la ville de Québec et dans la région est reproduite dans l'arrondissement des Rivières. Toutefois, une analyse par quartier (tirée du recensement de 2006) montre que trois réalités existent au sein de l'arrondissement. Alors qu'une personne sur dix (9,8 %) vivant dans le quartier Vanier est âgée de 75 ans et plus; dans Duberger-Les Saules, cette proportion se situe à 7 %. Neufchâtel-Est-Lebourgneuf est la plus jeune de l'arrondissement, 3 % de sa population étant âgée de 75 et plus.

POINT SAILLANTS – LA POPULATION (SUITE)

- L'âge médian dans le territoire de Québec (TÉ) était un peu plus élevé que dans l'ensemble du Québec en 2006 (42,0 ans par rapport à 40,5 ans au Québec). Cet écart aura tendance à augmenter avec le temps, puisque selon les données de perspectives de l'ISQ, l'âge médian augmentera à 47,7 ans dans le territoire équivalent de Québec et se situera à 45,2 ans au Québec.
- Dans Les Rivières, l'âge médian était de 43,4 ans pour la population totale de l'arrondissement en 2011. C'est un âge médian un peu plus élevé qu'au Québec (40,5 ans) en 2006, mais semblable à l'âge médian du territoire équivalent de Québec la même année, soit 42 ans.
- Il y a moins d'hommes âgés de 65 ans et plus que de femmes de cet âge, mais leur nombre augmente plus rapidement que celui des femmes. Ce phénomène se vit à la grandeur du territoire de la Capitale-Nationale.
- Le tiers des aînés des Rivières vivent seuls. Près des trois quarts des personnes vivant seules sont des femmes (2 885 femmes et 900 hommes).

2. LES HABITATIONS DES AÎNÉS

Les habitations où vivent les individus contribuent à la sécurité, à la santé et au sentiment de bien-être vécu par ces personnes. Il est donc important de comprendre dans quel type d'habitation les personnes âgées vivent, afin de pouvoir identifier la nature des défis que ces habitations peuvent représenter pour l'amélioration de ces conditions (sécurité, santé, bien-être).

Dans le but de comprendre les différents contextes d'habitation des personnes âgées, ce chapitre définit d'abord les concepts de ménages privés et de ménages collectifs. Il sera question de la distribution des ménages privés composés d'aînés selon le type de construction résidentielle. Un regard sera porté sur les habitations collectives pour aînés puis, le document présentera des données spécifiques à l'arrondissement des Rivières concernant la disponibilité des habitations pour les personnes de 65 ans et plus, leur accessibilité économique et leur acceptabilité.

2.1 MÉNAGES PRIVÉS ET MÉNAGES COLLECTIFS

Dans ce projet, une attention particulière a été portée aux aînés vivant au sein de **ménages privés** (y compris ceux résidant dans une habitation collective), qui représentent au Québec, selon Statistique Canada, 90 % des personnes de 65 ans et plus.

Ménage privé. Personne ou groupe de personnes occupant un même logement.

Ménage collectif. Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. (Statistique Canada, 2013)

En 2011, la Capitale-Nationale comptait 700 616 personnes, dont 682 120 vivaient dans des ménages privés. Dans le contexte de ce portrait, la réalité des aînés vivant en *ménage collectif*, comme ceux résidant en CHSLD, ne sera pas abordée, puisque qu'elle diffère grandement de celle des personnes vivant en ménage privé. Les CHSLD seront toutefois positionnés sur la carte des services de santé, services sociaux et des organismes de soutien à domicile (Figure 28).

Précisons d'abord qu'une personne fait partie d'un *ménage collectif* lorsqu'elle habite dans un *logement collectif*, c'est-à-dire un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel. Cela comprend : les résidences pour personnes âgées, les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, 2011a) Selon les données publiées par Statistique Canada, 128 680 personnes âgées de 65 ans et plus vivent en ménage collectif au Québec, c'est-à-dire qu'elles habitent dans un logement collectif, ce qui représente 10 % de ce groupe d'âge.

Tableau 11. Répartition des personnes de 65 ans et plus en ménage collectif selon le type de logement, le groupe d'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2011

Type de logement	Total, 65 ans et +	Total de la population âgée de 65 ans et plus dans les logements collectifs			
		Hommes	Femmes	65-74 ans	75 et +
Établissements de soins de santé et établissements connexes	1 18 260	33 750	84 520	15 625	102 635
<i>Hôpitaux généraux et spécialisés</i>	1 750	675	1 075	360	1 390
<i>Établissements de soins infirmiers, hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques et hôpitaux de soins de longue durée</i>	57 205	16 140	41 070	6 830	50 375
<i>Résidences pour personnes âgées (voir encadré)</i>	55 880	15 495	40 385	6 675	49 205
<i>Foyers collectifs ou établissements pour handicapés physiques et centres de traitement</i>	1 325	490	835	465	860
<i>Foyers collectifs ou institutions pour personnes ayant une déficience psychiatrique ou développementale</i>	2 080	930	1 150	1 290	790
Établissements correctionnels et établissements pénitentiaires	175	155	10	140	35
Refuges	85	60	25	70	15
Foyers collectifs pour enfants et adolescents	10	5	0	10	0
Logements collectifs offrant des services	1 740	1 060	680	1 230	510
<i>Maisons de chambres et pensions</i>	480	345	135	340	140
<i>Hôtels, motels et autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire</i>	695	375	310	435	260
<i>Autres logements collectifs offrant des services</i>	575	330	240	455	120
Établissements religieux	8 500	1 800	6 690	1 980	6 520
Colonies huttérites	0	0	0	0	0
Autres	105	55	45	75	30
Total	1 28 860	36 875	91 985	19 135	109 725

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-313-XCB2011024.

La majorité des personnes vivant en ménage collectif (Tableau 11) habitent dans des établissements de soins de longue durée ou des résidences pour personnes âgées (voir encadré ci-dessous). De plus, 85 % de ces aînés sont âgés de 75 ans et plus.

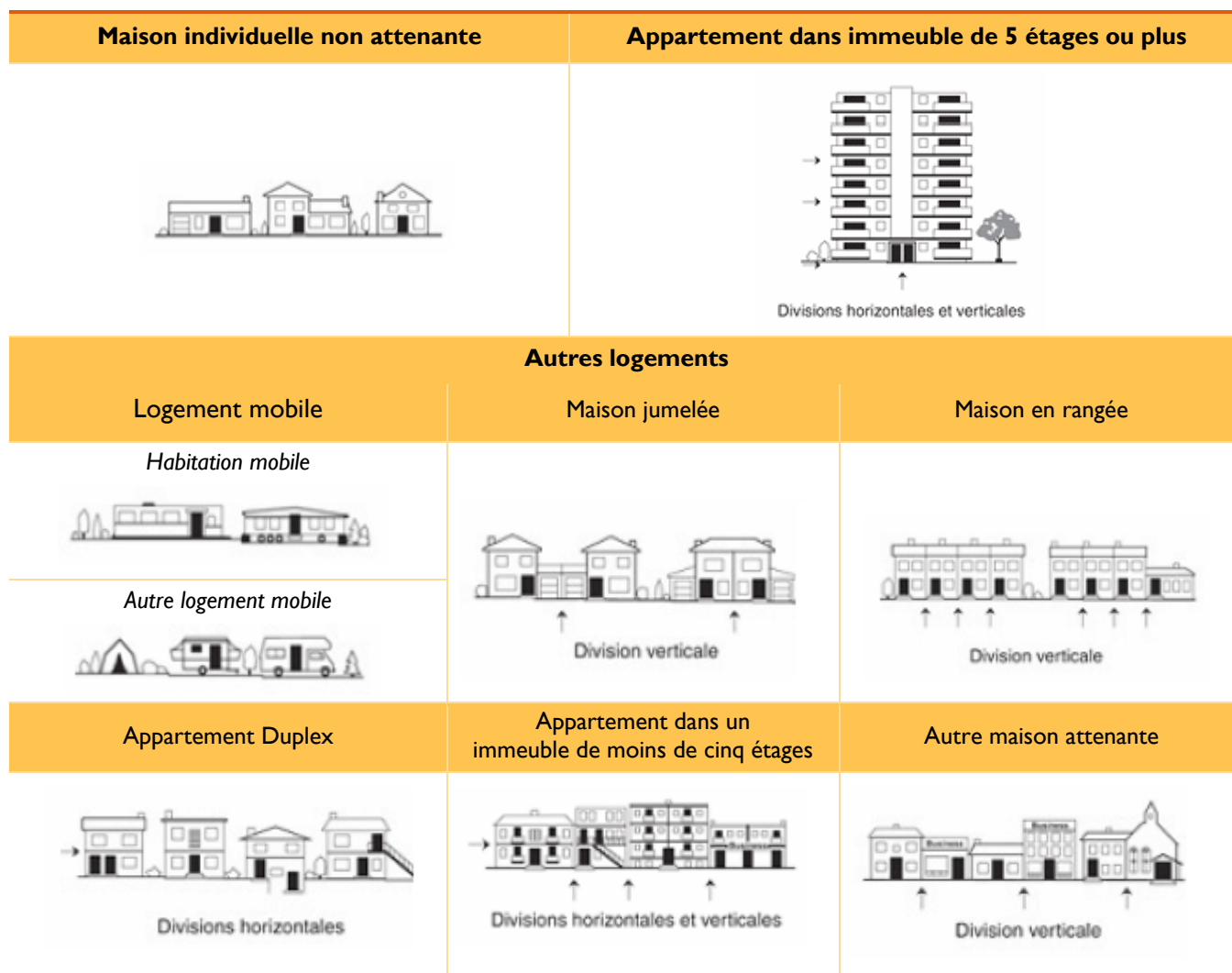
Il est important de souligner que les « résidences pour personnes âgées », telles que définies par Statistique Canada, ne correspondent pas nécessairement aux « résidences privées pour aînés », telles que définies par la Loi sur la Santé et les services sociaux du Québec (v.f. *Les résidences privées pour aînés (RPA)*, section 2.3).

Statistique Canada définit les **résidences pour personnes âgées** comme étant des établissements qui offrent des services de soutien et de la supervision aux personnes âgées capables d'accomplir seules la plupart des activités quotidiennes ; et les **établissements de soins infirmiers** comme étant des établissements de soins de longue durée où des personnes âgées reçoivent des services de soins de santé allant de l'aide périodique à des soins infirmiers réguliers. (Surveillance permanente de l'état de santé, accès à des soins infirmiers 24 /24, 7/7). Les résidents ne sont pas autonomes pour la plupart des activités de la vie quotidienne. (Source : Statistique Canada, 2013 – Voir le **Lexique** pour définition plus détaillée.)

2.2 TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE DES MÉNAGES PRIVÉS D'ÂÎNÉS

Ce chapitre traite des types de construction résidentielle qu'habitent les ménages privés formés par des personnes âgées de 65 ans et plus. Afin de s'y retrouver, la Figure 13 présente la classification des constructions résidentielles des ménages privés, telles qu'illustrées par Statistique Canada. Cette classification sera utilisée tout au long de ce chapitre pour décrire les habitations des aînés.

Figure 13. Classification des types de construction, Statistique Canada, 2011



Source : Statistique Canada (2011b), *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011.*

Le vieillissement peut être associé à des changements dans l'état de santé et les capacités de la personne. La diminution de la mobilité, chez certaines personnes, influence le type de construction et de logement dans lequel elles peuvent vivre. Avec

le temps, certains types de logement deviennent de moins en moins appropriés, ce qui engendre la nécessité de modifier le logement ou de déménager.

Les maisons individuelles non attenantes offrent généralement un bon potentiel de requalification et d'adaptation. Par exemple, il est parfois possible de les adapter aux besoins changeants des propriétaires, en ajoutant des rampes d'accès. Toutefois, l'entretien de la maison et du terrain peut engendrer des contraintes parfois trop importantes pour garantir le maintien dans ce type d'habitation.

Le TÉ de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

Quant aux immeubles de moins de 5 étages, ils recèlent leur part de difficulté, puisque nombre d'entre eux ne possèdent pas d'ascenseurs. Cet obstacle est aussi présent lorsqu'il est question d'accéder au deuxième étage des duplex. Les duplex et les jumelés peuvent être transformés en habitations intergénérationnelles. Ils peuvent donc offrir à un aidant la possibilité de s'installer dans un des deux logements, assurant ainsi la proximité de l'accompagnement. Dans les tableaux suivants, la catégorie logement mobile comprend les maisons mobiles et les autres logements mobiles.

Tableau 12. Répartition en pourcentage des personnes selon le type de construction résidentielle, population de 65 ans et plus en ménage privé, Capitale-Nationale, 2011

Lieu	Total (N)	Maison individuelle	Appartement immeuble de 5 étages ou +	Logement mobile	Jumelé	Maison en rangée	Duplex	Appartement immeuble moins de 5 étages	Autre maison
Ensemble du Québec	1 128 820	49,4 %	8,7 %	0,7 %	4,2 %	2,0 %	8,3 %	26,2 %	0,4 %
MRC de Charlevoix	2 810	74,8 %	0 %	1,1 %	4,7 %	0,4 %	9,1 %	9,3 %	0,7 %
MRC de Charlevoix-Est	3 125	69,3 %	0 %	0,5 %	4,0 %	0,2 %	10,1 %	15,6 %	0,3 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	3 760	69,7 %	0 %	3,9 %	5,1 %	0,4 %	10,5 %	10,2 %	0,3 %
MRC de La Jacques-Cartier	2 740	86,6 %	0 %	2,4 %	2,7 %	1,3	2,4 %	4,7 %	0 %
MRC de L'Île-d'Orléans	1 335	89,4 %	0,4 %	0 %	3,4 %	0 %	4,5 %	1,9 %	0,4 %
MRC de Portneuf	8 340	76,6 %	0,1 %	0,5 %	4,1 %	0,2 %	8,5 %	9,5 %	0,4 %
Québec (TÉ)	87 540	35,9 %	15,6 %	0,4 %	3,7 %	1,7 %	7,2 %	35,0 %	0,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.

Le Tableau 12 présente la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus en ménage privé qui résident dans les différents types de construction résidentielle dans la région de la Capitale-Nationale (03), c'est-à-dire dans les six MRC ainsi que dans le *territoire équivalent de Québec (TÉ)*. Territoire beaucoup plus urbain et densément peuplé que les MRC de la région de la Capitale-Nationale, c'est sur le territoire équivalent de Québec que se trouve la plus petite proportion d'aînés vivant dans une maison individuelle, soit 35,9 %. Ce pourcentage est nettement en-deçà de la proportion d'aînés vivant dans une maison individuelle dans les MRC avoisinantes qui se situe entre 69,3 % (MRC de Charlevoix-Est) et 89,4 % (MRC de L'Île-d'Orléans). En contrepartie, un peu plus de la moitié des aînés du TÉ de Québec (50,6 %) habite dans un appartement : 35 % habitent un immeuble de moins de 5 étages et 15,6 % un immeuble de 5 étages ou plus.

Tableau 13. Répartition en pourcentage des personnes selon le type de construction résidentielle, population de 65 ans et plus, en ménage privé, Québec (TÉ), 2011

Lieu	Total (N)	Maison individuelle	Appart. Immeuble de 5 étages ou +	Log. Mobile	Jumelé	Maison en rangée	Duplex	Appart. Immeuble moins de 5 étages	Autre maison
Québec (TÉ)	87 535	35,9 %	15,6 %	0,4 %	3,7 %	1,7 %	7,2 %	35,0 %	0,5 %
Notre-Dame-des-Anges*	0	–	–	–	–	–	–	–	–
Ville de L'Ancienne-Lorette	2 705	61,7 %	0,0 %	0,2 %	5,1 %	0,6 %	7,2 %	25,0 %	0,4 %
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1 375	76,5 %	3,3 %	0,4 %	5,2 %	0,4 %	4,0 %	9,9 %	0,4 %
Ville de Québec	83 445	34,4 %	16,3 %	0,4 %	3,7 %	1,8 %	7,3 %	35,7 %	0,5 %
Arr. Beauport	11 080	43,9 %	6,8 %	0,2 %	3,3 %	0,4 %	13,1 %	31,8 %	0,5 %
Arr. Charlesbourg	14 280	47,8 %	9,9 %	0,5 %	3,6 %	1,1 %	6,1 %	30,8 %	0,1 %
Arr. La Cité–Limoilou	18 895	5,4 %	31,0 %	0,1 %	0,7 %	0,8 %	9,2 %	51,8 %	1,1 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	7 870	63,5 %	0,5 %	1,5 %	6,4 %	1,9 %	8,1 %	17,9 %	0,1 %
Arr. Les Rivières	11 380	27,0 %	5,7 %	0,0 %	6,4 %	4,4 %	7,1 %	49,2 %	0,3 %
Arr. Sainte-Foy–Sillery – Cap-Rouge	18 895	40,1 %	24,3 %	0,7 %	4,1 %	2,4 %	2,8 %	25,2 %	0,4 %

* Statistique Canada indique qu'il n'y a pas de ménage privé dans la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

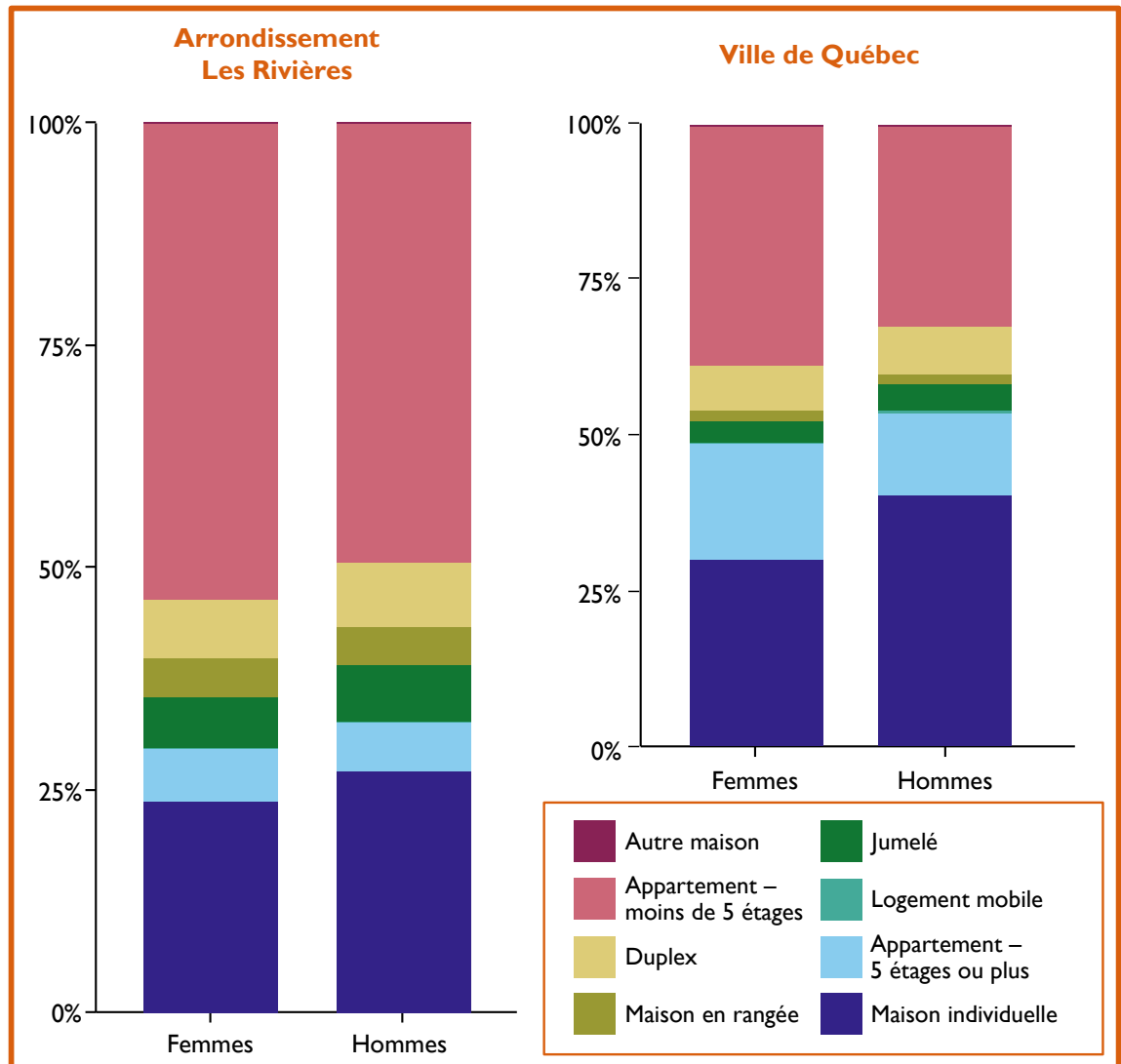
Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.



Il est important de se rappeler que Statistique Canada arrondit les données à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les données ne

présentent pas toujours le nombre exact de personnes dans chaque catégorie. Cette déformation peut avoir un impact particulièrement grand lorsqu'il est question de petits nombres.

Figure 14. Types de construction résidentielle des personnes de 65 ans et plus vivant en ménage privé, selon le sexe, Arrondissement des Rivières et Ville de Québec



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.

L'analyse des données par arrondissement permet de voir que Les Rivières combine des réalités urbaines et de périphérie. (Tableau 13) Il est en effet intéressant de noter que la moitié (49,2 %) des habitants âgés de cet arrondissement habite dans un immeuble de moins de cinq étages – à l'image de l'arrondissement La Cité-Limoilou (51,8 %) – et que près du tiers (27 %) habite dans une maison individuelle, proportion qui se rapproche de celles des arrondissements de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (40 %)

et de Beauport (44 %). Quatre autres types d'habitations accueillent des aînés vivant dans Les Rivières : les duplex (7,1 %), les jumelés (6,4 %), les immeubles de 5 étages ou plus (5,7 %) et les maisons en rangée (4,4 %).

Une proportion importante de la population aînée habite dans des constructions qui ne sont généralement pas pourvues d'ascenseurs (maisons individuelles, immeubles de moins de 5 étages, jumelés, maison en rangée). Cette réalité soulève plusieurs enjeux concernant la capacité d'aménager les logements aux besoins changeants d'une population vieillissante afin de contribuer au maintien de leur autonomie.

La Figure 14 présente la répartition des personnes de 65 ans et plus selon le sexe et le type de construction résidentielle qu'elles occupent, pour l'arrondissement des Rivières (colonnes de gauche) et dans la ville de Québec (colonnes de droite). Les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas très importantes en ce qui a trait au type de construction dans l'arrondissement. Cette figure montre que les hommes (27 %) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (24 %) à habiter dans une maison individuelle. Les femmes sont un peu plus enclines à habiter dans des appartements situés dans des immeubles de moins de 5 étages que les hommes (54 % des femmes et 49 % des hommes). (Données complètes à l'Annexe 7) D'autre part, dans cet arrondissement, une proportion similaire d'hommes et de femmes habite dans un duplex (7 %), dans un jumelé ou un immeuble de cinq étages ou plus (6 % chacun), ou dans une maison en rangée (4 %).

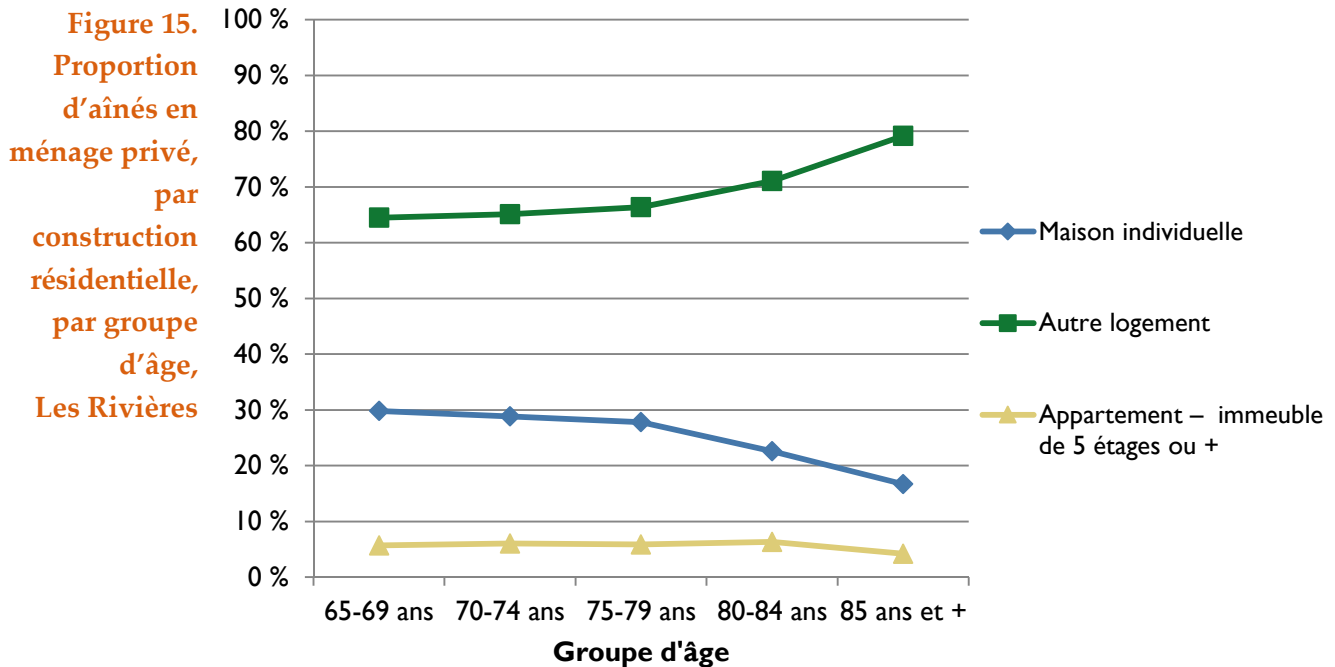
Ces proportions diffèrent peu de la moyenne de la ville de Québec, en termes de répartition de types de construction. C'est dans l'arrondissement Haute-Saint-Charles que la proportion d'hommes et de femmes vivant dans des maisons individuelles est la plus élevée (58,8 % des femmes, 63,5 % des hommes). À l'opposé, les arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières présentent de très faibles proportions d'aînés vivant dans des maisons individuelles (5 % dans La Cité-Limoilou et 27 % dans Les Rivières), les trois autres arrondissements présentent des proportions de personnes de 65 ans et plus vivant dans des maisons individuelles légèrement moins élevées qu'au Québec (entre 40 % et 48 %, par rapport à 50 % au Québec).

Lors de la visite avec les informateurs clés, il a aussi été question de la présence de nombreuses maisons de chambres dans les quartiers centraux de la ville, dont Vanier. « Puis dans les quartiers centraux, je pense qu'une chose qui va être majeure c'est les maisons de chambres [... dans ces quartiers] il y a vraiment beaucoup de monde. Donc, il va y avoir beaucoup d'aînés avec tout ce que ça veut dire comme problématique. » (Informateurs clés, 2013). Dans le cadre de ce projet, la question des maisons de chambres n'a pas été abordée.

Autre logement: cette catégorie inclut les logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées, appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes.

Dans le but de mieux comprendre dans quel type de construction les personnes de 65 ans et plus habitent, et comment cette répartition varie avec l'âge, la Figure 15 présente la variation de la proportion d'aînés habitant trois types de construction résidentielle, pour chaque tranche de cinq ans. Comme cette figure le suggère, les personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans Les Rivières tendent, en vieillissant, à vivre davantage dans un logement de la catégorie « Autre ».

En effet, alors que près des deux tiers (65 %) des personnes âgées entre 65 et 69 ans vivent dans ce type de logement, cette proportion atteint 80 % parmi les personnes âgées de 85 ans et plus. En contrepartie, la proportion de personnes vivant dans des maisons individuelles diminue, passant de 30 % à 17 %. Il est intéressant de voir que la proportion d'aînés vivant dans des immeubles de 5 étages ou plus demeure relativement stable autour de 6 % tout au long du vieillissement, sauf parmi les personnes âgées de 85 ans et plus, où leur proportion diminue légèrement à 4 %. L'Annexe 6 présente le détail de la répartition des types de construction résidentielle par groupe d'âge pour les personnes âgées de 65 ans et plus pour les arrondissements de la ville de Québec.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.

Dans Les Rivières, 3 075 personnes de 65 ans et plus vivent dans une maison individuelle non attenante, alors que 7 660 personnes de ce groupe d'âge habitent dans un « autre logement ». Parmi eux, 5 595 habitent dans un immeuble de moins de 5 étages, 810 dans un duplex et 725 dans un jumelé. De plus, 645 logent dans un

immeuble de 5 étages ou plus, 495 dans une maison en rangée, mais aucun d'entre eux n'habite dans un logement mobile. Analysant le groupe de personnes âgées de 75 ans et plus, on remarque que 1 085 aînés demeurent dans des maisons individuelles, alors que 2 625 d'entre eux vivent dans un immeuble de moins de 5 étages. L'Annexe 5 montre la proportion de femmes selon le type de construction et l'Annexe 7 présente la distribution des personnes de 65 ans et plus par type de construction résidentielle et selon le sexe pour Les Rivières.

2.3 HABITATIONS COLLECTIVES POUR LES AÎNÉS, UN SURVOL

Dans le présent rapport, l'expression « habitations collectives » désigne un ensemble bien précis de logements qui comprennent : les habitations à loyer modique (HLM)

« Le logement social et communautaire correspond à une formule de propriété collective qui a une mission sociale et ne poursuit aucune finalité de profit. Ses gestionnaires sont les offices d'habitation, les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives d'habitation (COOP). » (MSSS-SHQ 2007)

gérées par les offices d'habitation (OH), qu'ils soient municipaux (OMH) ou régionaux; les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation; les coopératives d'habitation; ainsi que les résidences privées pour aînés (RPA). Parmi ces habitations collectives, trois sont regroupées sous le nom de « logement social et communautaire » soit les HLM, les OBNL et les coopératives d'habitation. Ce chapitre traite de l'ensemble des habitations collectives qui sont destinées aux aînés.

Le logement social et communautaire : HLM, OBNL et coopératives d'habitation

Dans le secteur du logement social, une enquête menée en 2007 par le Réseau québécois des OSBL d'habitation auprès d'OSBL/OBNL d'habitation du Québec (Ducharme, 2007) a dénombré un total de 119 500 unités locatives de cette catégorie dans l'ensemble du Québec. Ces logements visent à répondre aux besoins en hébergement de personnes à revenus modestes qui pourraient avoir des difficultés à se loger sur le marché privé.

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) a constaté dans une enquête menée auprès des résidents de coopératives d'habitations, que le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus est passé de 17 096 \$ à 25 210 \$ entre 1995 et 2011. Malgré la hausse, les ménages composés de personnes aînées vivent généralement avec des revenus moins élevés que ceux de la moyenne des résidents de coopératives, celle-ci se situant à 29 078 \$ en 2011. La CQCH notait que les données de 2011 montraient que le revenu moyen pour la région de la Capitale-Nationale avait dépassé celui de la région de Montréal (28 885 \$) et atteignait 31 056 \$ (CQCH, 2013).

L'expression **unité locative** est utilisée par diverses sources de données pour décrire l'unité qui sert de base pour la conclusion d'un contrat de location. Il peut s'agir d'un appartement, d'un logement, d'un studio ou d'une chambre.

Enfin, à la tendance au vieillissement s'ajoute la diminution de la taille des ménages. Autrement dit, les ménages sont de plus en plus souvent composés de deux personnes ou moins. Cette tendance pourrait favoriser une inadéquation entre l'offre de logement social et la demande pour ce type de logement. Puisque le nombre d'aînés augmente et qu'ils vivent dans des ménages composés de moins d'individus, cela pourrait nécessiter un plus grand nombre de logements de plus petite taille (studio, logements à une chambre) pour répondre à leurs besoins. Selon les dernières données disponibles, il y avait 63 000 unités locatives offertes dans les HLM, 31 500 dans des OBNL d'habitation, et 25 000 unités dans des coopératives dans l'ensemble du Québec (Ducharme, 2007).

HLM Selon le lexique de la SHQ, un HLM est un « logement subventionné par l'État et destiné aux ménages à faible revenu. » (SHQ, 2013b) Les HLM représentent 52,7 % des unités locatives offertes par le secteur du logement social. Les ménages qui vivent dans les HLM ont souvent (87 %) un revenu annuel total de moins de 20 000 \$ et ce revenu

AccèsLogis Québec est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou pour des clientèles ayant des besoins particuliers. (SHQ, 2013a)

Logement abordable Québec. Les habitations de ce programme sont destinées à une clientèle à revenu modéré; elles sont offertes en priorité aux locataires d'un HLM et aux ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM. (OMHM, 2013) (Voir Lexique pour détails)

provient généralement de prestations gouvernementales (42,5 %) ou de pensions (31,2 %) (ROHQ, 2013).

Notons qu'il existe deux catégories d'HLM, certains offrent des unités de logement destinées aux aînés et alors que d'autres sont de type familial. Les unités destinées aux aînés représentent 52,3 % du parc de logements en HLM. Toutes clientèles confondues, les personnes qui habitent ces logements y vivent majoritairement seules. Dans le cadre de ce projet, seules les unités de logements destinées aux aînés ont été

répertoriées. Il n'y a pas eu de construction de nouveaux HLM depuis 1994, lorsque le gouvernement fédéral s'est retiré du programme (<http://flhlmq.com/livre/les-hlm-au-qu%C3%A9bec>). Les offices municipaux d'habitation développent du logement collectif grâce aux programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable Québec* (Voir Lexique).

OBNL Les organismes à but non lucratif (OBNL) ou sans but lucratif (OSBL) sont des « regroupements de personnes bénévoles qui ont à cœur le développement du logement pour les personnes à revenu faible ou moyen. Il n'est pas nécessaire d'occuper un logement pour être membre de l'organisme. » (SHQ, 2013b) Près de la moitié (47 %) des OBNL ciblent une population âgée de 65 ans et plus (Ducharme, 2007) et offrent 16 213 logements en location. Tout comme la clientèle habitant dans les HLM, les résidents des OBNL sont nombreux (83%) à disposer d'un revenu annuel inférieur à 20 000 \$. Le résident moyen est une femme (63%), âgée, et disposant de faibles revenus

(Ducharme, 2007). Cinquante-cinq pour cent (55 %) des résidents des OBNL ciblant les aînés sont âgés de 75 ans et plus.

Dans cette catégorie d'habitation, le tiers des OBNL offrent des services et des soins personnels, comme de l'aide domestique, des soins personnels ou des services infirmiers. Les deux tiers offrent du soutien communautaire.

Coopératives La coopérative d'habitation (COOP) est une « association légale formée dans le but d'offrir à ses membres les meilleures conditions possibles de logement au moindre coût. Les résidents des coopératives sont donc des membres qui ont une voix et un droit de vote dans les décisions touchant leur logement. » (SHQ, 2013b) En 2012, l'âge moyen des résidents de coopératives s'élève à 54 ans (Confédération québécoise des coopératives d'habitation [CQCH], 2013), alors qu'il n'était que de 47 ans en 1996 et de 52 ans en 2007. Au cours des 25 dernières années, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a doublé dans les coopératives, passant de 13 % à 28 % entre 1987 et 2012. La CQCH note d'ailleurs qu'en 2012, « près d'un répondant sur 10 (9,9 %) est âgé de 75 ans et plus. » (CQCH, 2013)

Alors que 45% des personnes habitant des coopératives sont des travailleurs salariés, les personnes retraitées représentent 33 % des locataires. Les projets coopératifs bénéficient généralement de l'apport financier des gouvernements (fédéral, provincial, municipal). Dans son enquête, la CQCH a remarqué que la majorité des répondants (58%) habitaient dans des coopératives financées par des programmes fédéraux. Toutefois, cela constitue une diminution importante par rapport à 2007, alors que la proportion était de 68%. « Cet écart s'explique en grande partie par l'apport récent de nouveaux logements financés dans le cadre des programmes *AccèsLogis Québec* (ALQ) (SHQ, 2013a) et *Logement abordable Québec* (LAQ) (Voir *Lexique*). Ainsi, la proportion des répondants provenant de coopératives financées par le programme ALQ a progressé de plus de 60 % (18 % en 2012 contre 11 % en 2007) par rapport à 2007. » (CQCH, 2013)

Les ménages coopératifs peuvent recourir à diverses sources de soutien financier. En 2012, « un peu moins du tiers des ménages coopératifs québécois bénéficie d'une aide au loyer. Depuis 1996, une baisse continue de la proportion des ménages subventionnés a été observée. » (CQCH, 2013) Le revenu moyen des ménages coopératifs a progressé en 2011, se situant à près de 30 000 \$, mais il demeure nettement en dessous de la moyenne québécoise; près du quart des ménages avaient un revenu en dessous de 15 000 \$.

« Près de 80 % des ménages coopératifs comptent deux personnes ou moins en 2012. » (CQCH, 2013) L'enquête de la CQCH (2013) révèle un accroissement important de la proportion de ménages composés d'une seule personne dans les coopératives d'habitation puisque celle-ci a grimpé de 23% à 47 %, entre 1987 et 2012. La CQCH

rappelle, à des fins comparatives, que les personnes seules représentaient 32,2 % des ménages québécois en 2011. Ce phénomène est particulièrement important pour la population féminine, puisque 52 % des femmes vivent seules dans leur logement, alors que cette proportion est de 37 % pour les hommes (CQCH 2013).

Les résidences privées pour aînés (RPA)

Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSS, L.R.Q., chapitre S-4.2), une résidence privée pour aînés est :

« Est une résidence privée pour aînés tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement: services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. »

Ces résidences appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- « 1° la catégorie des résidences privées pour aînés dont les services sont destinés à des *personnes âgées autonomes*, laquelle inclut toute résidence où sont offerts, en outre de la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes : services de repas, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs;
- « 2° la catégorie des résidences privées pour aînés dont les services sont destinés à des *personnes âgées semi-autonomes*, laquelle inclut toute résidence où sont offerts, en outre de la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs; et parmi lesquels au moins un des services offerts appartient à la catégorie des services d'assistance personnelle ou à la catégorie des soins infirmiers. » (*Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., chapitre S-4.2)

Le dénombrement des RPA pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale est basé sur les données contenues dans le Registre des résidences privées pour aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2013) en mai 2013 et mise à jour au cours de l'automne 2013.

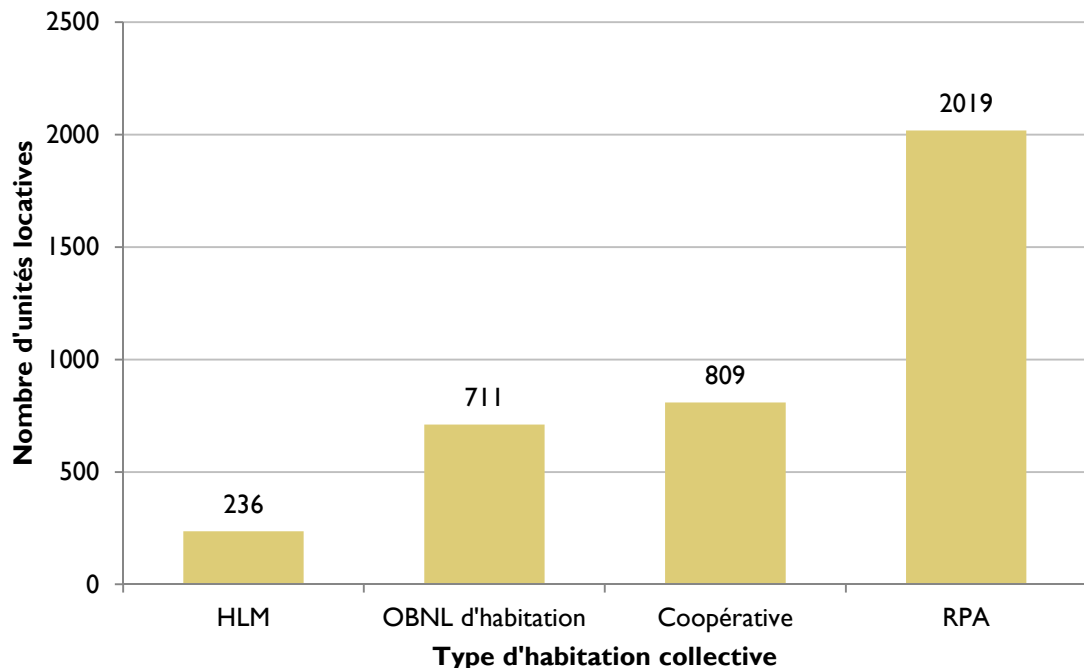
Lorsqu'une résidence est « certifiée » c'est qu'elle est conforme au *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés* et a été reconnu comme tel par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Un registre des résidences privées pour aînés a été mis en ligne par le MSSS.

Les habitations collectives pour aînés dans Les Rivières

Dans la Capitale-Nationale, les habitations collectives privées et publiques destinées aux aînés sont majoritairement situées dans les limites de la Ville de Québec. La quasi-totalité des coopératives d'habitations est située en milieu urbain. Les résidences privées pour aînés (RPA) sont le type d'habitation collective le plus répandu, représentant 47,1 % de l'offre de logement dans les habitations collectives pour aînés de la région de la Capitale-Nationale.

Sur le territoire de la Capitale-Nationale, 533 habitations collectives pour aînés ont été répertoriées, dont 422 sont situées à l'intérieur des limites de la Ville de Québec. L'arrondissement des Rivières accueille, quant à lui, 61 habitations collectives pour aînés, offrant 3 775 unités locatives, ce qui représente 15,6 % de l'offre totale pour ce type de logement dans la Capitale-Nationale (24 123 unités). La Figure 16 illustre la distribution de ces unités locatives destinées aux aînés dans l'arrondissement des Rivières selon le type d'habitation collective. (Inventaire à l'Annexe 8).

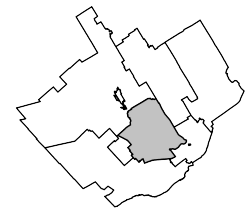
Figure 16.
Nombre d'unités locatives dans des habitations collectives pour aînés, par type d'habitation, Les Rivières



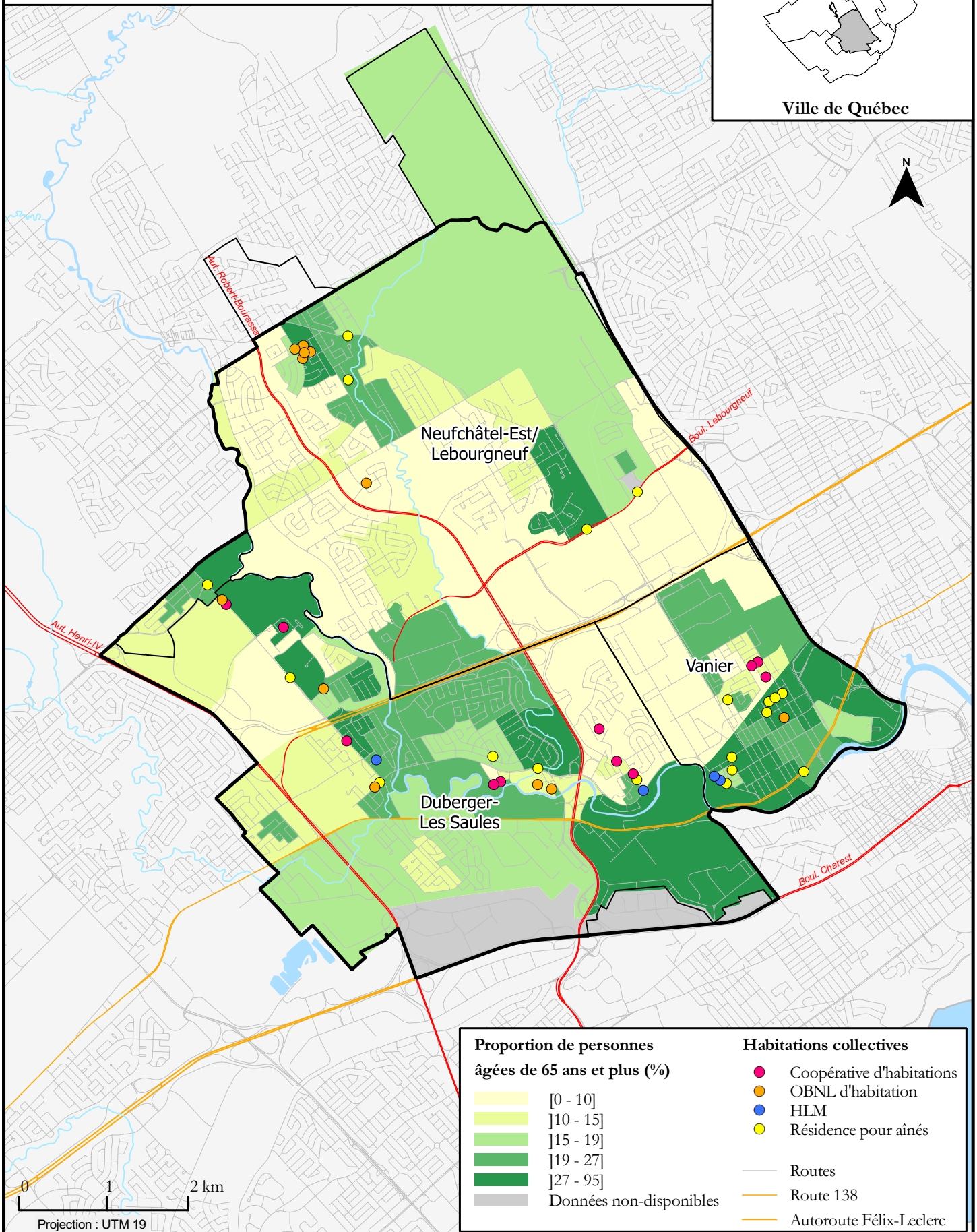
Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Afin de bien comprendre l'ensemble du portrait de l'offre en unités locatives dans des habitations collectives pour aînés pour la région de la Capitale-Nationale, le Tableau 14

Figure 17. Carte de distribution des habitations collectives destinées aux aînés, Les Rivières



Ville de Québec



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

indique le nombre d'habitations collectives destinées aux aînés dans les habitations collectives de la Capitale-Nationale pour chacun des territoires, par type d'habitation, alors que le Tableau 15 présente le nombre total d'unités locatives pour ces mêmes secteurs. Les RPA, HLM et OBNL mentionnés dans ce tableau, sont toutes des habitations destinées aux aînés. L'ensemble des coopératives d'habitation ont été incluses, et ce, peu importe leur clientèle cible – personnes seules, âgées de 50 et plus, famille, etc. Considérant que les aînés peuvent loger dans l'une ou l'autre de ces habitations, la décision a été prise de ne pas se limiter aux coopératives ciblant cette clientèle.

Tableau 14. Nombre d'habitations collectives destinées aux aînés selon les types d'habitation, Capitale-Nationale

Lieu	RPA	HLM	OBNL	COOP	Total
Arr. Beauport	23	7	7	24	61
Arr. Charlesbourg	12	6	6	10	34
Arr. La Cité-Limoilou	21	27	43	105	196
Arr. La Haute-Saint-Charles	11	8	7	6	32
Arr. Les Rivières	17	4	11	29	61
Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	18	9	5	6	38
MRC de Charlevoix	3	1	4	0	8
MRC de Charlevoix-Est	4	3	4	1	12
MRC de La Côte-de-Beaupré	7	7	2	1	17
MRC de La Jacques-Cartier	3	2	4	1	10
MRC de L'Île-d'Orléans	1	0	1	0	2
MRC de Portneuf	21	15	6	4	46
Ville de L'Ancienne-Lorette	4	5	0	2	11
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1	1	1	0	3
Wendake	–	1	–	–	1
TOTAL	146	96	101	189	532

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Près de 63 % des unités locatives disponibles dans l'arrondissement sont offertes par les 17 résidences privées pour aînés (RPA), soit 2 019 unités. Les 711 unités locatives offertes par les 11 OBNL d'habitation représentent plus de 22 % de l'ensemble des unités disponibles dans l'arrondissement; alors que les 4 HLM comportent 236 unités locatives, ce qui représente 7 % de l'offre. Finalement, les 11 coopératives d'habitation comprennent 253 unités locatives, soit près de 8 % des unités offertes par les habitations collectives pour aînés présentes dans Les Rivières. Les dix-sept (17) RPA sont certifiées.

L'arrondissement des Rivières regroupe la plus forte proportion d'unités en RPA de la région de la Capitale-Nationale, soit 17,7 %. En effet, 2 019 unités en RPA sur les 11 362 offertes dans la région y sont localisées. L'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge en offre presque autant, soit 1 976 unités, ou 17,4 % du nombre d'unités en RPA de la région. C'est dans l'arrondissement La Cité–Limoilou que se trouve la plus forte

concentration d'unités locatives dans des habitations collectives pour aînés, soit 7 824 unités, ou 32,5 % de l'offre régionale (24 107 unités). La Cité-Limoilou accueille ainsi 51 % des unités en coopératives, 50 % des unités en OBNL et 40 % des unités en HLM de la région.

Tableau 15. Unités locatives en habitations collectives destinées aux aînés selon les types d'habitation, nombre et pourcentage, Capitale-Nationale

Lieu	RPA		HLM		OBNL		COOP		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Arr. Beauport	1 662	63,3%	355	13,5%	213	8,1%	394	15,0%	2 624	10,9%
Arr. Charlesbourg	1 574	67,4%	343	14,7%	192	8,2%	226	9,7%	2 335	9,7%
Arr. La Cité-Limoilou	1 862	23,8%	1 659	21,2%	2 215	28,3%	2 088	26,7%	7 824	32,5%
Arr. La Haute Saint-Charles	523	40,0%	288	22,0%	288	22,0%	208	15,9%	1 307	5,4%
Arr. Les Rivières	2 019	53,5%	236	6,3%	711	18,8%	809	21,4%	3 775	15,7%
Arr. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge	1 976	62,3%	639	20,1%	390	12,3%	168	5,3%	3 173	13,2%
MRC de Charlevoix	24	23,1%	20	19,2%	60	57,7%	0	0,0%	104	0,4%
MRC de Charlevoix-Est	35	18,7%	76	40,6%	56	29,9%	20	10,7%	187	0,8%
MRC de La Côte-de-Beaupré	380	59,4%	138	21,6%	61	9,5%	61	9,5%	640	2,7%
MRC de La Jacques-Cartier	59	27,2%	63	29,0%	85	39,2%	10	4,6%	217	0,9%
MRC de L'Île-d'Orléans	27	52,9%	0	0,0%	24	47,1%	0	0,0%	51	0,2%
MRC de Portneuf	632	58,5%	238	22,0%	132	12,2%	79	7,3%	1 081	4,5%
Ville de L'Ancienne-Lorette	430	73,4%	120	20,5%	0	0,0%	36	6,1%	586	2,4%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	143	81,7%	15	8,6%	17	9,7%	0	0,0%	175	0,7%
Wendake	0	–	28	100%	0	–	0	–	28	0,1%
TOTAL	11 346	47,1%	4 218	17,5%	4 444	18,4%	4 099	17,0%	24 107	100%

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Sur le territoire de la Capitale-Nationale, c'est dans l'arrondissement La Cité-Limoilou que se trouve la plus forte concentration d'unités locatives dans des habitations collectives pour aînés, soit 7 824 unités, ou 32,4 % de l'offre régionale (24 123 unités). Cet arrondissement accueille le plus grand nombre d'unités en coopératives, en OBNL et en HLM de la région. Ce sont les arrondissements Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et Les Rivières qui regroupent le plus d'unités en RPA de la région.

La carte présentée à la Figure 17 montre la distribution des habitations collectives destinées aux aînés dans l'arrondissement des Rivières. Elle illustre qu'une forte proportion d'habitations collectives sont situées tout le long d'un axe est-ouest, dans les quartiers Duberger-Les Saules et Vanier, généralement à courte distance du boulevard Hamel. Une dizaine d'habitations collectives pour aînés se sont aussi installées dans un axe nord-sud dans le secteur du boulevard de L'Ormière. Un petit groupe d'OBNL a élu domicile aux limites nord de l'arrondissement, dans le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf.

Il faut noter que l'organisation des habitations collectives sur le territoire de Wendake diffère de ce qui prévaut dans les autres secteurs géographiques de la Capitale-Nationale. Un ensemble de 28 unités de type HLM sont offerts à Wendake (Tableaux 14 et 15). En plus de ces unités, la Résidence Marcel Sioui détient un permis du MSSSQ de 12 lits CHSLD privés non conventionnés. (Wendake, 2013) Elle n'a donc pu être incluse dans ce dénombrement. Pour plus de détails, consulter le document « Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés. Constats et perspectives : Wendake ».

Les services dans les habitations collectives

De façon générale, au Québec, les RPA et certains OBNL offrent des services variés aux résidents. Les coûts de plusieurs de ces services ne sont pas inclus dans les frais du loyer mensuel de base, ils sont décrits dans une annexe au bail. D'autre part, les services d'une même catégorie (par ex. les repas) ne sont pas tous offerts de la même façon dans toutes les habitations collectives pour aînés du Québec. Les paragraphes qui suivent décrivent les différents types de services pouvant être offerts, et les différents niveaux de services pouvant exister dans ces habitations collectives.

Certaines habitations collectives offrent des services de repas. Toutefois, selon l'habitation collective, cette offre signifie que les résidents ont accès à trois repas par jour ainsi qu'à des collations, alors que dans d'autres habitations collectives, cela signifie qu'ils peuvent accéder à un ou deux repas par jour. Certains services supplémentaires sont aussi parfois offerts, comme le service de plateaux de repas à la chambre ou le service aux tables. Il doit être mentionné que les résidences privées peuvent avoir recours à un éventail de services publics et communautaires offerts par les CLSC ou les organismes communautaires de leur région.

Tableau 16. Nombre d'habitations collectives pour aînés avec services, selon le type de services, Les Rivières

Services	Nombre d'habitations collectives
Repas	17
Assistance personnelle	15
Soins infirmiers	10
Aide domestique	17
Loisirs	20
Sécurité	17
Total d'habitations collectives pour aînés avec services	21
Total d'habitations collectives pour aînés	61

Source : MSSS, *Registre des résidences privées pour aînés*, 2013.

Lorsqu'une habitation collective offre des soins infirmiers, cela signifie qu'il y a un infirmier présent dans l'habitation qui peut, entre autres, effectuer la prise de tension artérielle ou soigner des plaies. Les services d'assistance personnelle comprennent généralement les services d'aide au bain, d'aide à l'hygiène et à l'habillage, les soins d'incontinence, ou l'aide à la mobilisation.

Les services d'aide domestique peuvent comprendre l'aide à la préparation des repas, l'entretien des vêtements, l'entretien ménager, ou l'entretien de la literie. Lorsque des services de loisirs sont offerts, c'est qu'il y a des activités ou des sorties organisées par l'habitation collective. Finalement, selon l'habitation collective, le service de sécurité peut comprendre la présence d'un gardien 24 heures sur 24 ou la présence d'un système interne d'appel à l'aide (MSSS, 2013). Vingt-et-une (21) habitations collectives pour aînés offrent des services dans Les Rivières, 4 OBNL et 17 RPA. Les quatre OBNL n'offrent que des services de loisirs. Les 10 RPA qui offrent des soins infirmiers offrent l'ensemble des six services recensés; 4 autres résidences privées offrent tous les services, sauf les soins infirmiers; et 3 RPA offrent quatre des six services recensés. (Tableau 16).

2.4 DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS

Afin de comprendre la disponibilité des logements ayant le potentiel de répondre aux besoins des personnes âgées, il est important de connaître le contexte locatif dans son ensemble. Celui-ci peut parfois être en mesure de répondre aux besoins de la clientèle

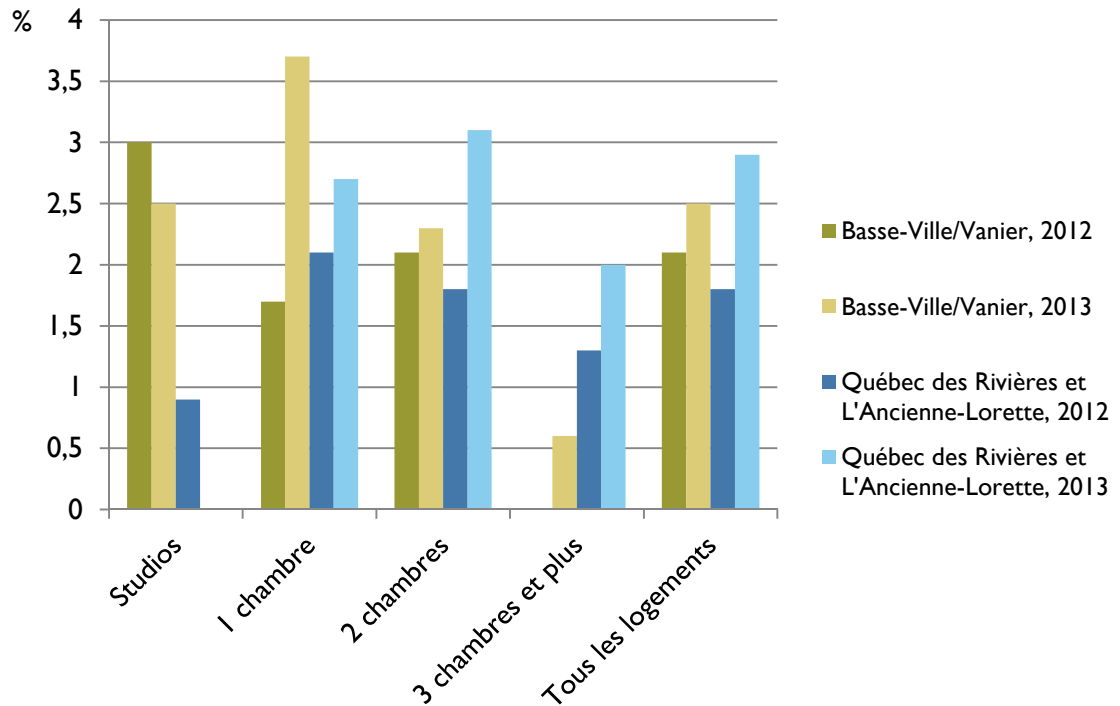
La **RMR** (région métropolitaine de recensement) de Québec comprend le TÉ de Québec, la MRC de L'Île-d'Orléans, la ville de Lévis et une partie de la MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré. Selon les zones définies par la SCHL, l'arrondissement des Rivières se trouve représentée par les zones **Basse-Ville de Québec/Vanier** et **Québec des Rivières/L'Ancienne-Lorette**.

âgée autonome. Depuis l'an 2000, la région métropolitaine de recensement de Québec (RMR), à l'image du Québec et du Canada, est aux prises avec un faible taux d'inoccupation dans le marché locatif. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) note, dans son rapport publié à l'automne 2012, que « les régions de Saguenay et de Québec présentent encore les plus faibles taux d'inoccupation parmi les RMR (2 %) » (SCHL, 2012b).

Selon la SCHL (2012b), le taux d'inoccupation des logements locatifs a tout de même connu une hausse au cours des dernières années à l'échelle de la région métropolitaine de Québec. La carte de la RMR de Québec, divisée selon les zones définies par la SCHL, est présentée à l'Annexe 9. (SCHL, 2013b) Les zones définies par la SCHL ne correspondent pas exactement aux limites des villes, des arrondissements et des MRC de la région, il est tout de même possible d'établir certains parallèles entre les deux découpages géographiques. L'arrondissement des Rivières est couvert par la zone Québec des Rivières / L'Ancienne-Lorette et par la zone Basse-Ville de Québec / Vanier. (SCHL, 2013a)

Le marché locatif général de la zone Québec des Rivières/L' Ancienne-Lorette s'est légèrement amélioré entre 2012 à 2013, alors que dans la zone Basse-Ville/Vanier, le marché locatif général est demeuré sensiblement stable au cours de la même période, comme l'indique la Figure 18 (Données complètes à l'Annexe 10).

Figure 18.
Inoccupation
(%),
logements
locatifs,
selon le
nombre de
chambres,
RMR de
Québec,
Basse-
Ville/Vanier
et Québec
des Rivières/
L' Ancienne-
Lorette,
2012-2013



Note : Pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique, certaines données ne sont pas fournies par la SCHL.

Source : SCHL (2013c), *Rapport sur le marché locatif, RMR Québec, octobre 2013*, « Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres, RMR de Québec ».

Le taux d'inoccupation pour l'ensemble des logements de la zone Québec des Rivières/L' Ancienne-Lorette se situait à 2,9 % en 2013, une légère augmentation par rapport au taux de 1,8 % qui prévalait en 2012; dans la zone Basse-Ville/Vanier le taux d'inoccupation se situait à 2,5 % en 2013 alors qu'il était à 2,1 % en 2012. De façon générale, les logements locatifs seraient donc généralement plus disponibles en 2013 qu'en 2012.

En 2013, dans la zone Basse-Ville/Vanier et dans la zone Québec des Rivières/Ancienne-Lorette, ce sont les logements de 3 chambres et plus qui ont le plus faible taux d'inoccupation (qui sont donc les moins disponibles), soit 0,6 % et 2,0 % respectivement. Le taux d'inoccupation pour ce type de logement se situait à 1,3 % en 2012 dans la zone des Rivières/Ancienne-Lorette. Le taux d'inoccupation des studios se situait à 3 % la même année dans les zones Basse-Ville/Vanier, alors qu'il est descendu à 2,5 % en 2013. Pour tous les types de logements, les taux d'inoccupation sont en deçà du

niveau d'équilibre généralement reconnu de 3 % (Roy, 2006; IRIS, 2006). Ce seuil devrait normalement permettre à la fois aux propriétaires de louer rapidement et aux locataires de trouver rapidement un logement.

Taux d'inoccupation dans les RPA

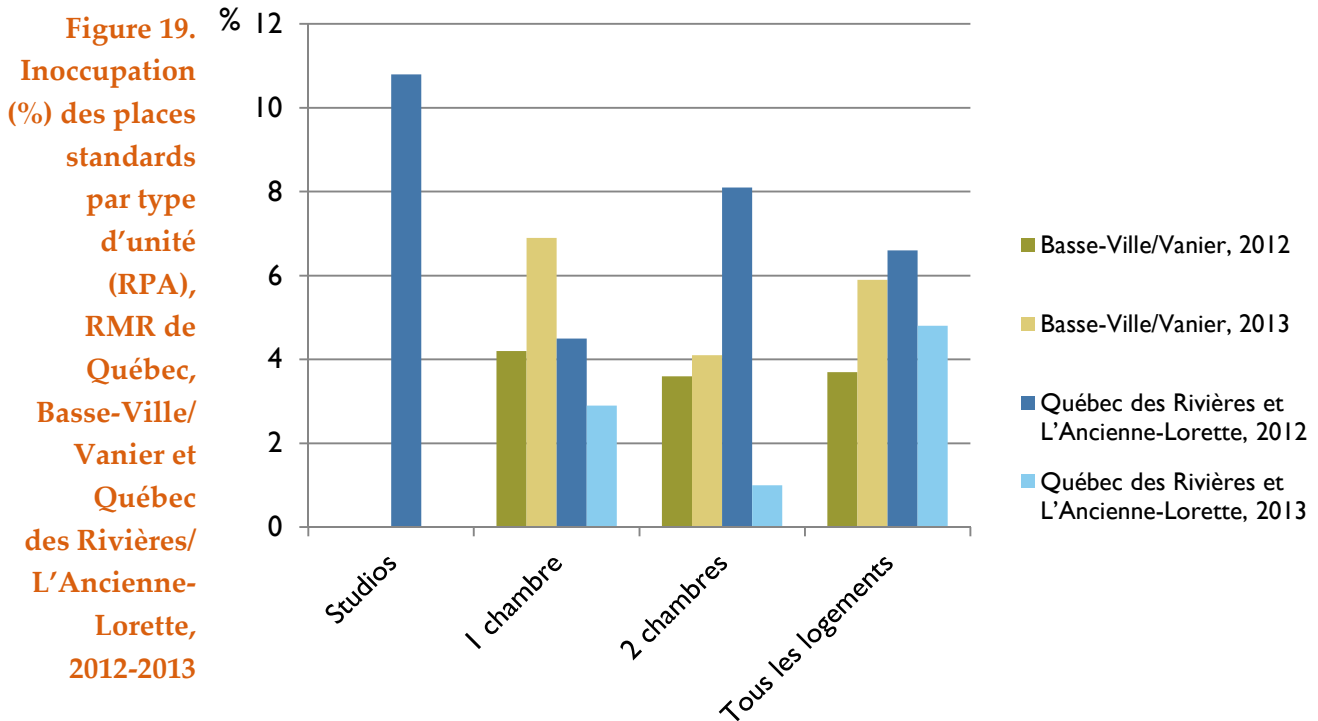
En ce qui a trait aux résidences pour les personnes âgées, le taux d'inoccupation des places standards en résidences privées pour aînés (RPA) a légèrement augmenté au

Québec en 2013, selon les données de la SCHL (2013b). Ce taux atteint 8,7 % en février 2013, une légère hausse par rapport à la même période l'année précédente (8,4 %).

Une **place standard** est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Une **chambre avec soins assidus** est une chambre offrant au moins une heure et demie de soins par jour. (SCHL, 2013b)

La RMR de Québec présente un taux d'inoccupation des places standards estimé à 6,3 % en 2013, ce qui représente une légère détente par rapport au taux de 2012 qui était de 5,2 %. Le taux d'inoccupation a augmenté dans tous les types d'unités, sauf pour les

appartements de deux chambres. La SCHL affirme que parmi les grands centres urbains de la province, c'est la RMR de Québec qui présente les conditions de marché les plus serrées (SCHL, 2013b).



Note : Pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique, certaines données ne sont pas fournies par la SCHL.

Source : SCHL (2013b), *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*, page 8.

Le taux d'inoccupation des places standards a diminué en 2013 par rapport à 2012 dans le secteur Québec des Rivières/L'Ancienne-Lorette. Seules les chambres individuelles montraient un taux d'inoccupation plus élevé qu'en 2012, se situant à 11 % en 2013 (Figure 20). Le même phénomène a eu lieu dans la zone Basse-Ville/Vanier, où le taux d'inoccupation a atteint 13 % pour les chambres individuelles.

Dans l'ensemble de la RMR de Québec, le marché des chambres avec soins assidus – avec au moins une heure et demie de soins par jour – s'est resserré. Le taux d'inoccupation des RPA, qui avait atteint 11,7 % en 2009 et 7,1 % en 2010, a chuté à 2,1 % en 2011, à 1,3 % en 2012 et se situe à 1,5 % en 2013.

Le temps d'attente pour accéder à un logement social est très variable selon le lieu, l'état du marché de location de même que la situation et l'âge de la personne. Les temps d'attente influencent nécessairement la disponibilité des habitations pour les personnes âgées. En 2011, le délai moyen d'attente pour avoir un logement dans un HLM, au niveau provincial, était d'environ 4 ans (ROHQ, 2012 : 1).

2.5 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES HABITATIONS

46 Les aînés n'ont pas tous les mêmes capacités économiques pour accéder à un adapté à leurs besoins. Afin d'améliorer l'accès à ces logements, plusieurs programmes gouvernementaux offrent un soutien financier aux personnes et aux ménages démunis. Par exemple, les programmes *AccèsLogis* et *Supplément au loyer* de la SHQ facilitent l'accès au logement aux personnes à faible revenu (Portail Québec, 2013). Ces

programmes ont été mentionnés par des informateurs clés de plusieurs secteurs de la Capitale-Nationale comme contribuant à l'accès au logement des personnes âgées.

La SCHL considère le *coût du logement* comme le montant mensuel déboursé par les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Des frais peuvent s'ajouter pour les services particuliers choisis par le locataire (comme l'accès à des services de câblodistribution).

Un des indices du poids que ces coûts représentent pour le budget familial est le taux d'effort médian. Celui-ci indique la proportion du revenu que le ménage consacre aux coûts du logement. Le Tableau 17 présente le taux d'effort médian dans chacune des MRC de la Capitale-

Taux d'effort médian

« Le **taux d'effort** est la proportion du revenu brut du ménage consentie pour payer la totalité des coûts du logement comprenant le loyer de base et l'ensemble des autres frais. On considère généralement que les ménages sont confrontés à une situation financière difficile lorsque leur taux d'effort est égal ou supérieur à 30 %. » (Dagenais, 2006)

Le **taux d'effort médian** représente la proportion qui sépare la population en deux groupes égaux; la moitié débourse plus que la proportion médiane de leur revenu pour se loger, et l'autre moitié débourse un montant moindre que cette médiane. Cela signifie que dans l'ensemble du Québec, la moitié des personnes locataires âgées de 85 ans et plus utilisent plus de 34,9 % de leurs revenus pour se loger (Tableau 17).

Nationale, ainsi que pour le Territoire équivalent de Québec (TÉ), pour les propriétaires et les locataires. Pour des raisons de confidentialité, certaines données ne sont pas fournies (nd) par Statistique Canada et par la SHQ.

Tableau 17. Taux d'effort médian (%) des ménages privés selon l'âge du principal soutien, et le mode d'occupation du logement, Capitale-Nationale, 2006

Lieu	Tous les ménages (+ de 15 ans)			65-74 ans			75-84 ans			85 ans et plus		
	T	P	L	T	P	L	T	P	L	T	P	L
Le Québec	17,4	14,1	23,7	17,3	12,3	26,9	20,0	13,6	29,8	26,1	15,8	34,9
Capitale Nationale (région)	17,2	13,9	22,6	17,1	12,2	26,4	21,0	13,5	28,8	29,5	15,2	38,6
MRC de Charlevoix	14,7	13,8	19,1	11,4	10,6	20,5	17,6	17,0	17,4	24,0	24,8	23,8
MRC de Charlevoix-Est	14,6	12,7	20,0	11,9	12,4	26,0	17,0	13,5	30,2	17,7	nd	38,8
MRC de La Côte-de-Beaupré	14,0	13,6	18,9	13,2	11,5	26,0	14,7	13,1	27,9	18,2	19,1	14,4
MRC de La Jacques-Cartier	15,0	15,2	13,4	14,0	13,7	nd	12,5	12,5	10,1	7,9	7,1	nd
MRC de l'Île-d'Orléans	12,4	11,5	17,3	9,2	8,7	15,8	10,6	nd	30,9	nd	nd	nd
MRC de Portneuf	13,9	13,3	20,9	15,0	12,7	24,3	15,5	13,4	24,0	20,7	15,2	27,4
Québec (TÉ)	17,6	13,8	22,8	18,4	12,6	26,6	23,0	12,9	30,4	32,5	14,3	38,9

Notes : *Tous les ménages*: Ensemble des ménages privés du Québec (+15 ans); *T*: Taux d'effort médian pour les ménages privés du groupe d'âge; *P*: Taux d'effort médian des ménages privés propriétaires de leur logement; *L*: Taux d'effort médian des ménages privés locataires; *nd*: non disponibles ou non indiquées pour des raisons de confidentialité.

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour la SHQ, tableau n. 21.

Selon les dernières données publiées par la SHQ (2010b), le taux d'effort médian se situait à 17,6 % en 2006 pour l'ensemble des ménages privés du Territoire équivalent (TÉ) de Québec. Il s'établissait à 18,4 % pour les personnes âgées entre 65 et 74 ans et à 23 % pour le groupe des 75 à 84 ans. C'est toutefois le groupe des personnes âgées de 85 ans et plus qui consacrait la plus grande proportion de ses revenus pour se loger. Dans l'ensemble, la moitié des personnes de ce groupe consacrait le tiers (32,5 %) de leurs revenus ou plus au logement. On constate ainsi que le taux d'effort augmente avec l'âge et que les locataires présentent un taux d'effort plus élevé que les propriétaires. La moitié des locataires âgées entre 65 à 74 ans consacrent 26,6 % de leurs revenus ou plus pour leur logement; alors que la moitié des locataires âgées entre 85 ans et plus consacre 38,9% de leur revenu ou plus pour se loger (SHQ, 2010b).

Coûts des places standards, RPA

Selon un récent rapport de la SCHL (2013b), le loyer mensuel moyen des places standards se situait à 1 520 \$ pour l'ensemble du Québec en 2013. La même année, dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le loyer moyen pour une place standard s'élevait à 1 600 \$, soit 4 \$ de moins que l'année précédente (SCHL, 2013b). Les coûts d'un logement avec une chambre s'élèvent à 1 558 \$, alors qu'ils atteignent 1 916 \$ pour un logement avec 2 chambres (Tableau 18).

Tableau 18. Loyer moyen pour une place standard, 2012 et 2013, selon le type d'unité, RMR de Québec

	Chambre individuelle		Studio		1 chambre		2 chambres		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
RMR de Québec	1 660 \$	1 625 \$	1 119 \$	1 206 \$	1 586 \$	1 558 \$	1 925 \$	1 916 \$	1 604 \$	1 600 \$
Centre Nord	1 755 \$	1 758 \$	1 035 \$	1 114 \$	1 630 \$	1 550 \$	2 052 \$	2 006 \$	1 633 \$	1 613 \$
Québec-Basse-Ville/Vanier	1 441 \$	1 410 \$	1 094 \$	nd	1 277 \$	1 312 \$	1 593 \$	1 677 \$	1 366 \$	1 376 \$
Québec-Haute-Ville	1 886 \$	2 042 \$	737 \$	682 \$	1 925 \$	1 492 \$	2 147 \$	1 924 \$	1 656 \$	1 484 \$
Québec des Rivières/L'Ancienne-Lorette	1 872 \$	1 511 \$	1 190 \$	nd	1 628 \$	1 552 \$	1 951 \$	1 898 \$	1 640 \$	1 575 \$
Ste-Foy, Sillery, Cap-Rouge, St-Augustin	2 127 \$	2 328 \$	1 263 \$	1 516 \$	1 661 \$	1 739 \$	2 270 \$	2 299 \$	1 793 \$	1 914 \$
Banlieue Nord	1 717 \$	1 634 \$	1 268 \$	1 353 \$	1 479 \$	1 529 \$	1 725 \$	1 770 \$	1 588 \$	1 605 \$
Val-Bélair, St-Émile, Loretteville et autres	1 312 \$	1 424 \$	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 409 \$	1 457 \$
Charlesbourg, Lac Beauport, Stoneham-et-Tewkesbury	1 714 \$	1 769 \$	nd	nd	1 482 \$	1 464 \$	1 719 \$	1 725 \$	1 578 \$	1 616 \$
Beauport, Boischatel, L'Île d'Orléans	1 827 \$	1 614 \$	1 407 \$	1 418 \$	1 480 \$	1 616 \$	1 717 \$	1 894 \$	1 637 \$	1 627 \$

nd : Non fournie pour des raisons de confidentialité.

Source : SCHL (2013c), *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*.

Dans le secteur Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette, le loyer moyen pour une place standard d'un logement d'une chambre est de 1 552\$ en 2013 et pour un logement de 2 chambres, il se situe à 1 898\$. La zone Québec-Basse-Ville/Vanier présente les loyers les plus bas (1 376 \$) de la rive nord de la RMR. (SCHL, 2013b) C'est le secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin qui présente le loyer moyen le plus élevé pour une place standard, à 1 914 \$. (SCHL, 2013b)

Coûts des logements privés

Le Tableau 19 présente le coût médian des logements privés en 2006, tel que compilé par la Société d'habitation du Québec pour l'ensemble des ménages privés (15 ans et plus) (SHQ, 2010c). À Québec (TÉ), le coût médian pour un propriétaire était de 741 \$ par mois, ce qui est supérieur au coût médian déboursé par un propriétaire de la province de Québec (717 \$). Les locataires de Québec quant à eux déboursaient un coût médian de 572 \$ dans la région de Québec (TÉ). Ainsi, l'écart entre les ménages propriétaires et les ménages locataires se situait à 169 \$ pour Québec (TÉ), un écart plus important que celui de la Capitale-Nationale (139 \$) ou du Québec (151 \$).

Tableau 19. Coût médian des logements privés selon le mode d'occupation, Capitale-Nationale, 2006

Lieu	Propriétaires (\$ CA)	Locataires (\$ CA)	Écart entre propriétaires et locataires
Le Québec	717 \$	566 \$	151 \$
Capitale Nationale	700 \$	561 \$	139 \$
MRC de Charlevoix	451 \$	459 \$	-8 \$
MRC de Charlevoix-Est	466 \$	481 \$	-15 \$
MRC de La Côte-de-Beaupré	583 \$	467 \$	116 \$
MRC de La Jacques-Cartier	834 \$	551 \$	283 \$
MRC de L'Île-d'Orléans	476 \$	600 \$	-124 \$
MRC de Portneuf	500 \$	425 \$	75 \$
Québec (TÉ)	741 \$	572 \$	169 \$

Source : SHQ (2010c), basé sur : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no. 15.

Selon le Rapport sur le marché de la location de la SCHL (2013c), Sainte-Foy, Les Rivières et Haute-Ville sont les trois zones qui se distinguent par des loyers moyens des appartements de deux chambres plus élevés que la moyenne de la RMR de Québec (variant de 827 \$ à 909\$). Ainsi, les zones centrales de la ville présentent « des loyers plus élevés, sauf le secteur de la Basse-Ville, où le parc immobilier est âgé et de qualité généralement moindre qu'en Haute-Ville, par exemple. » (SCHL, 2012b) Le coût moyen de location dans la Basse-Ville pour un appartement à deux chambres se situe à 677 \$, ce qui en fait le quartier le moins dispendieux de la RMR.

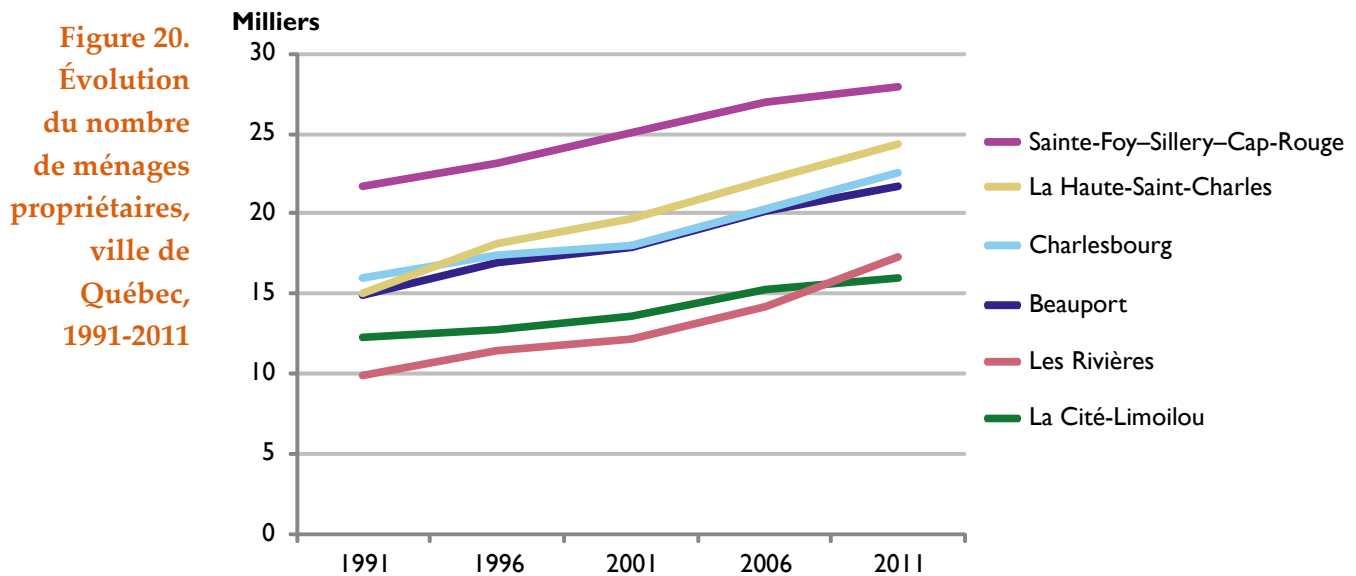
Arrondissement combinant des secteurs urbains, de banlieue et industriel, Les Rivières offre de grandes zones résidentielles. Cet arrondissement présente un taux de propriété se situant dans la moyenne de la ville de Québec, soit 53 %. À l'échelle de la Capitale-Nationale, la MRC de La Jacques-Cartier possède le taux de propriété le plus élevé, soit 86 %, et l'arrondissement de La Cité-Limoilou le moins élevé, soit 25,7 %. À titre de comparaison, le taux de propriété pour l'ensemble du Québec se situe à 60 %.

Tableau 20. Mode d'occupation des logements, ménages privés, Québec (TÉ), 2011

Lieu	Nombre total de ménages privés	Propriétaires		Locataires	
	N	N	%	N	%
Le Québec	3 185 680	1 917 735	60,2 %	1 267 940	39,8 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	7 070	5 105	72,2 %	1 970	27,9 %
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	6 375	5 445	85,4 %	925	14,5 %
Ville de Québec	245 365	129 870	52,9 %	115 500	47,1 %
Arr. Beauport	33 395	21 680	64,9 %	11 720	35,1 %
Arr. Charlesbourg	36 300	22 535	62,1 %	13 770	37,9 %
Arr. La Cité-Limoilou	62 230	16 010	25,7 %	46 225	74,3 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	31 820	24 330	76,5 %	7 490	23,5 %
Arr. Les Rivières	32 670	17 330	53,0 %	15 340	47,0 %
Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	48 945	27 985	57,2 %	20 960	42,8 %

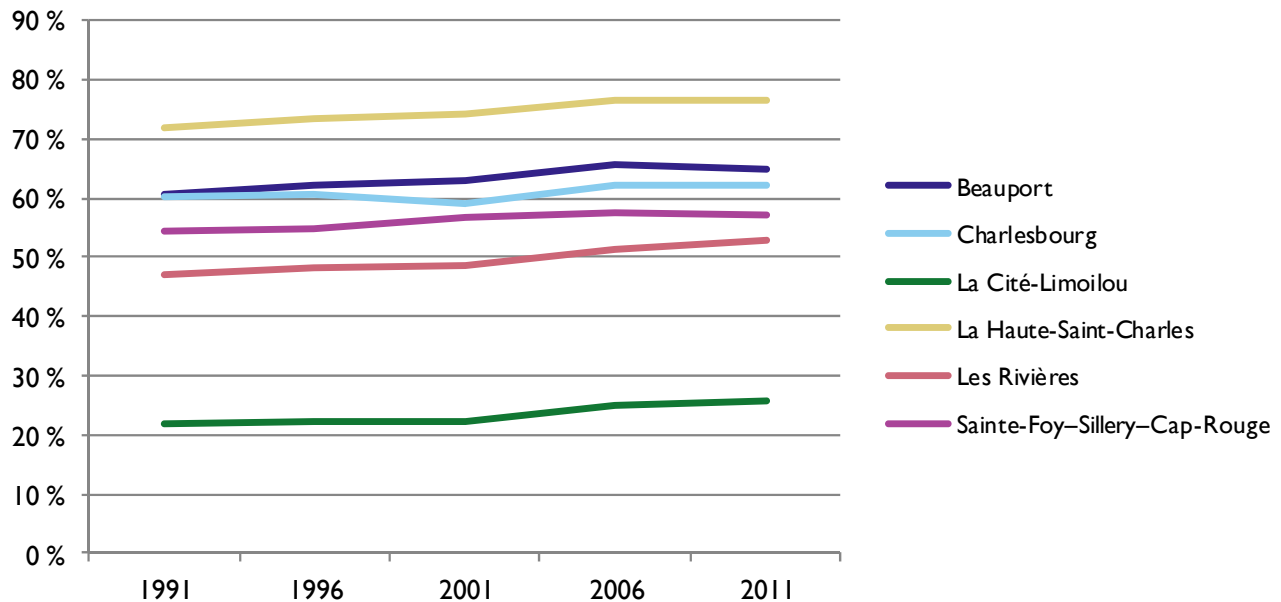
Source : Ville de Québec (2013a), *Données socio-démographiques de la Ville de Québec et de ses arrondissements. Profil de la population au lieu de résidence - synthèse*. (Basé sur : Statistique Canada, Enquête Nationale auprès des Ménages (ENM) 2011, compilation spéciale).

La Figure 20 montre l'évolution du nombre de ménages privés propriétaires par arrondissement pour la ville de Québec, de 1991 à 2011. Au cours de dix dernières années, deux arrondissements ont connu des croissances plus rapides, Les Rivières et La Haute-Saint-Charles.



Source : Ville de Québec (2013a). *Données socio-démographiques de la Ville de Québec et de ses arrondissements. Profil abrégé au lieu de résidence pour 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011*.

Figure 21. Évolution du taux de propriété, ville de Québec, 1991-2011



Source : Ville de Québec (2013a), *Données sociodémographiques de la Ville de Québec et de ses arrondissements*. Profil abrégé au lieu de résidence pour 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011.

La Figure 21 souligne, d'autre part, que la hausse du nombre de ménages propriétaires a eu une influence limitée sur le taux de propriété des arrondissements. Celui-ci a tout de même crû entre de 2 % à 6 % dans les arrondissements, de sorte que le taux de propriété de la ville de Québec est passé de 47,7 % en 1991 à 52,9 % en 2011.

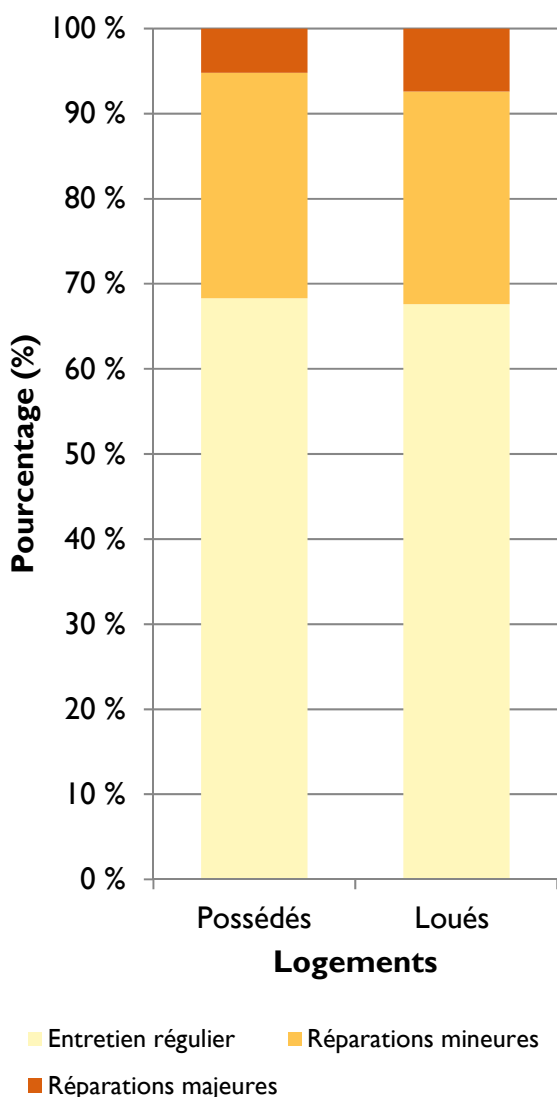
2.6 ACCEPTABILITÉ DES HABITATIONS

Une fois l'accès économique aux logements exploré, il importe de se pencher sur l'acceptabilité des habitations. Un des concepts centraux pour définir l'acceptabilité d'un lieu est celui de *besoins impérieux*, tels que définis par la SCHL:

« On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité [sic]) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité. » (2013a)

Selon cette définition, la SCHL considère qu'un logement : est de **qualité convenable** s'il ne nécessite pas de réparations majeures; est **abordable** si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt; et, est de **taille convenable** s'il comprend suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage.

Figure 22. Besoins de réparations estimés par les propriétaires et les locataires de Québec (TÉ)



Note : L'Annexe 10 présente des données plus détaillées sur les besoins en réparation.

Source : SHQ (2009), Compilation spéciale pour la SHQ de données de Statistique Canada, Recensement 2006, effectuée en 2010, tableau n 36, calculs de la SHQ.

Selon les données de 2006 pour l'ensemble du Québec, la proportion de ménages en situation de besoins impérieux en matière de logement s'élevait à 11 % en milieu urbain et à 7 % en milieu rural (SHQ, 2009). Dans la RMR de Québec, cette proportion s'était élevée à 14 % en 1996, et avait diminué à 9 % en 2006 (Figure 22).

Afin d'évaluer si les logements sont de *qualité convenable*, la SHQ effectue des études rapportant les besoins de réparations des logements, tels qu'estimés par les locataires et les propriétaires. Selon les données les plus récentes disponibles sur le sujet, soit celles de 2006, 25 % des logements loués dans la Capitale-Nationale auraient besoin de réparations mineures, alors que 8% nécessiteraient des réparations majeures.

Les besoins d'entretien et de réparation sont similaires pour les logements des propriétaires de Québec (TÉ) : 27 % de ces logements ont besoin de réparations mineures alors que 5 % auraient besoin de réparations majeures. L'Annexe 11 présente les données détaillées pour l'ensemble de la Capitale-Nationale, pour chacune des MRC.

POINT SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS

- 90 % des personnes âgées de 65 ans et plus font partie de ménages privés.
- Alors que la moitié (49,4 %) des personnes de 65 ans et plus du Québec vit dans des maisons individuelles, dans l'arrondissement des Rivières, cette proportion se situe à 27 %. Cette proportion se trouve à mi-chemin entre celle de l'arrondissement La Cité–Limoilou (5,4 %) et celles des arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (40 %) et Beauport (43 %).
- La moitié des personnes âgées de 65 ans et plus (49 %) vivant dans Les Rivières habite dans un immeuble de moins de 5 étages, une proportion presque identique à celle de La Cité–Limoilou (52 %).
- Dans Les Rivières, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans des d'autres types de logements tend à augmenter avec l'âge. En effet, leur proportion passe de 65 % chez les personnes âgées de 65 à 69 ans, pour atteindre près de 80 % chez les personnes âgées de 85 et plus.
- Dans cet arrondissement, 5 595 aînés demeurent dans des immeubles de moins de 5 étages, alors que 3 075 d'entre eux vivent dans des maisons individuelles. Cette réalité soulève plusieurs enjeux concernant la capacité d'aménager les logements aux besoins changeants d'une population vieillissante afin de contribuer au maintien de leur autonomie.
- Trois programmes gouvernementaux de soutien financier contribuent à améliorer l'accès au logement pour les personnes âgées plus démunies économiquement (*AccèsLogis*, *Logement abordable* et *Supplément au loyer*).
- Les taux d'inoccupation des logements locatifs sont faibles dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui signifie que les logements à louer sont moins disponibles.
- Le taux d'effort médian des ménages privés composés de personnes âgées de 65 ans et plus se situe à 17,6 % dans le territoire équivalent de Québec, un niveau semblable à celui de la région de la Capitale-Nationale (17,2 %) et du Québec (17,4 %).
- Le taux d'effort médian des ménages privés tend à augmenter avec l'âge chez les aînés, atteignant même 38,9 % pour les locataires âgés de 85 ans et plus dans le TÉ de Québec.
- Le coût des logements privés est légèrement plus élevé dans le TÉ de Québec que dans l'ensemble du Québec et la Capitale-Nationale.
- En ce qui a trait au type de construction habitée par les personnes âgées de 65 ans et plus dans l'arrondissement, il existe peu de différences entre les hommes et les femmes, bien que plus de femmes que d'hommes vivent dans des appartements (immeubles de plus et de moins de cinq étages) alors que les hommes tendent à être proportionnellement plus nombreux à vivre dans des maisons individuelles.

POINT SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS (SUITE)

- Quarante-six (46) habitations collectives pour aînés sont établies dans l'arrondissement des Rivières et offrent un total de 2 019 unités locatives, ce qui représente un peu plus de 14 % de toutes les unités locatives en habitation collective de la Capitale-Nationale.
- 62 % des unités locatives disponibles dans l'arrondissement sont offertes dans des RPA, 22 % par des OBNL, 8 % par des coopératives d'habitation et 7 % par des HLM.
- Des 43 habitations collectives pour aînés (4 OBNL et 17 RPA) qui offrent des services à leurs résidents, dix, toutes des RPA, offrent l'ensemble des services recensés (repas, assistance personnelle, soins infirmiers, aide domestique, loisirs, sécurité).

3. L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

L'environnement de services fait référence aux ressources présentes dans le milieu où les aînés habitent. Quels sont les services auxquels ils peuvent accéder? Peuvent-ils accomplir leurs activités ou continuer à jouer leurs rôles sociaux? Existe-t-il des lieux publics auxquels ils peuvent accéder pour socialiser?

Ce chapitre traite de l'accessibilité géographique à différents services, lieux et commerces. Plus particulièrement, il est question de la présence d'espaces verts et d'équipements récréatifs; des espaces de participation sociale, communautaires et de loisirs offerts dans la région; de l'accès à des services de transport collectif; de la présence de services de santé et de services sociaux; de l'accès à des commerces alimentaires; ainsi qu'à la présence de centres commerciaux et autres services.

Les habitants de l'arrondissement des Rivières vivent dans un milieu qui recèle des services variés. Ce chapitre permet d'explorer plus en détails les services qui sont offerts et où ils se situent à l'intérieur de l'arrondissement.

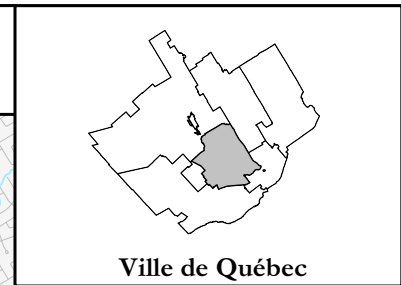
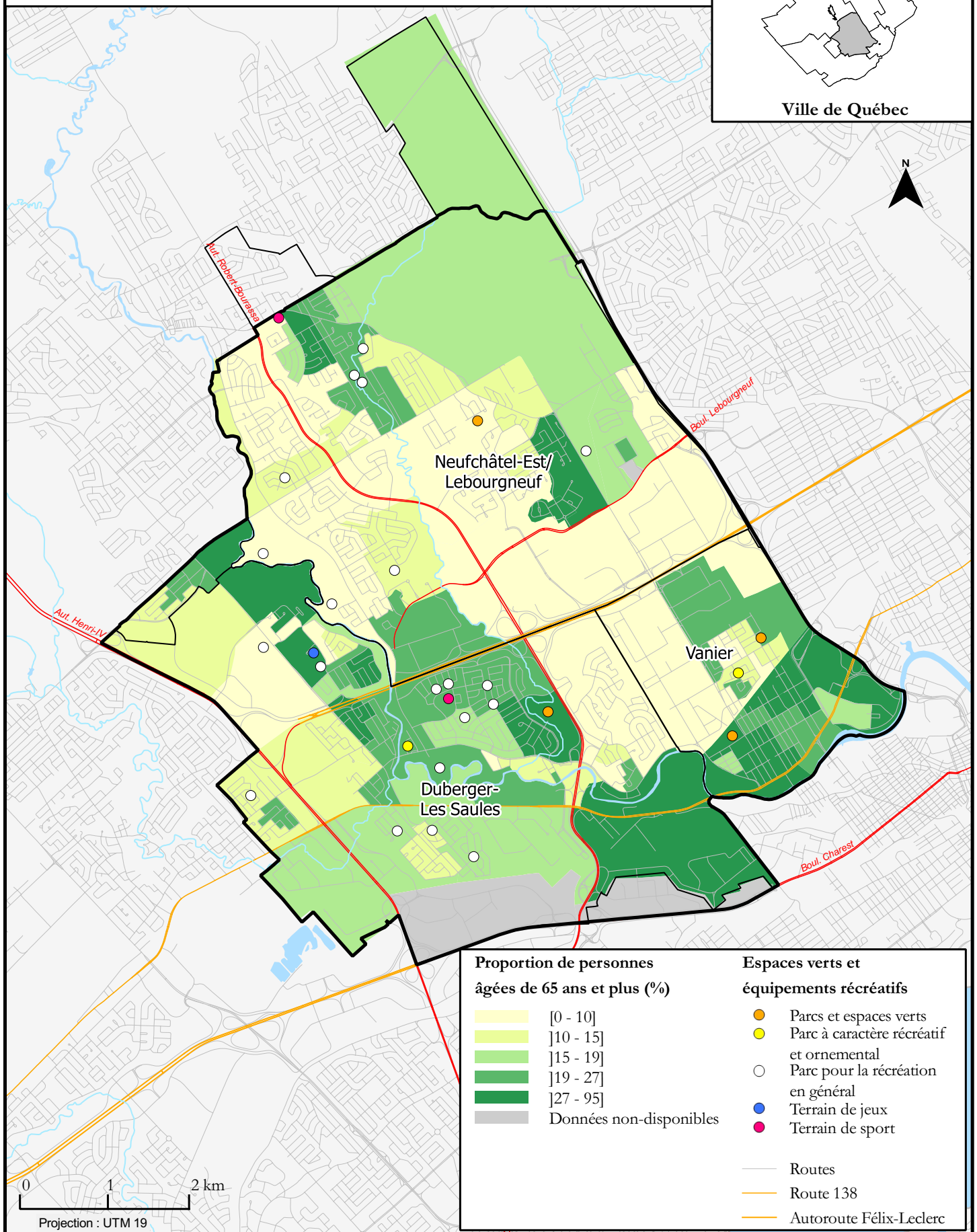
3.1 ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS

Les espaces et les parcs publics contribuent à créer un espace où il fait bon vivre. Leur accessibilité augmente la qualité de vie des personnes qui demeurent à proximité. Selon Stephen Vida de l'INSPQ (2011), la présence d'espaces verts est associée à plusieurs effets positifs sur la santé physique et mentale de la population. La carte de la Figure 23 présente l'emplacement des espaces verts parcs et équipements de l'arrondissement des Rivières, tels que dénombrés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour tracer le portrait des différents territoires québécois. Cette instance est devenue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au mois d'avril 2014. Dans le cadre de ce projet, la dénomination MAMROT a été maintenue.



Il doit être noté qu'il existe certains espaces verts d'initiative privée qui sont fréquentés par la population. Ces espaces peuvent ne pas avoir été inclus dans la source de données consultée. Dans le contexte de ce projet, et dans le but de faciliter la comparaison entre les différents secteurs géographiques à l'étude, les espaces verts, parcs et équipements ont été regroupés en utilisant les définitions contenues par les Codes d'utilisation des biens-fonds (CUBF) (MAMROT, 2013), et qui sont utilisées par le MAMROT. Les données proviennent de l'INSPQ, plus particulièrement de leur indicateur de l'accessibilité aux services. Bien que plusieurs municipalités recensent un plus grand nombre de parcs et espace verts que ceux identifiés dans ces données, il n'existe pas de banque de données uniforme présentant tous les parcs et espaces verts de la région. D'autre part, il doit être mentionné que la base de données du MAMROT ne contient que les parcs de juridiction municipale.

Figure 23. Carte des espaces verts, parcs et équipements, Les Rivières

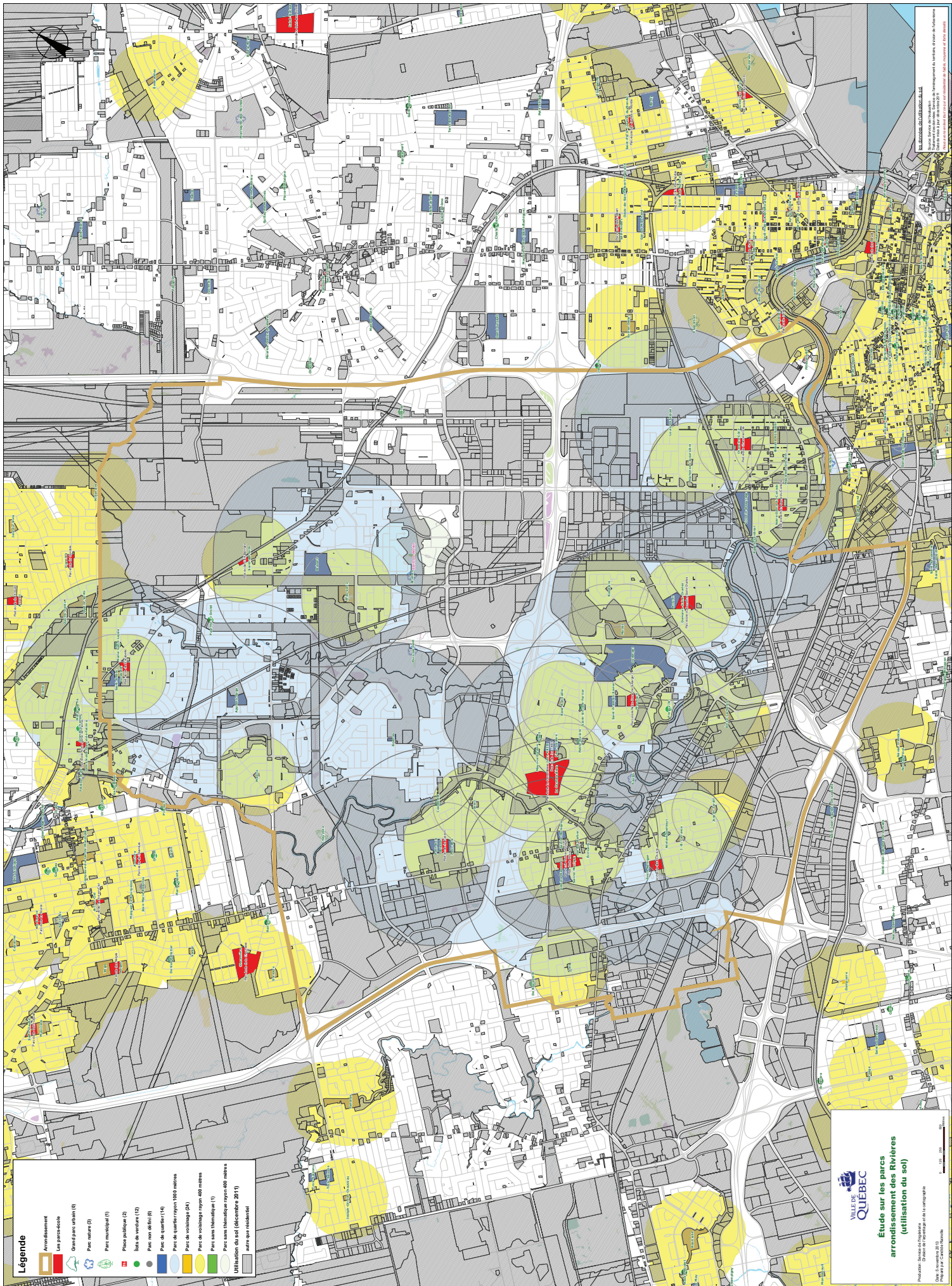


Les **parcs, espaces verts et équipements** décrits dans ce document comprennent les lieux aménagés tels que des **Équipements récréatifs** dont les *terrains de jeux*. Ces derniers peuvent « comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. Le *Terrain de sport* comprend « un terrain de jeux, des pistes pour les compétitions et les sports; il peut y avoir des gradins; il est codifié séparément lorsqu'il est indépendant d'une autre activité. » Ainsi, les espaces verts sont nommés « terrains de sport » lorsqu'ils sont consacrés à l'activité sportive et qu'ils ne sont pas utilisés pour des activités récréatives ou de loisirs d'une autre nature. Le *Parc à caractère récréatif et ornemental* s'inscrit dans la catégorie **Espaces verts**. Ce type de parc est « aménagé pour les loisirs en raison de la beauté du site; on peut y trouver des plages, des jeux pour enfants, des monuments et des statues. » Le *Parc pour la récréation en général* « peut comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. » (MAMROT, 2013)

Ainsi, selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2012) et basé sur ces définitions, il y a, sur le territoire des Rivières, 29 parcs et espaces verts. Le Parc Chauveau et le Parc linéaire de la Rivière Saint-Charles représentent deux espaces verts d'importance dans l'arrondissement.


Il est nécessaire de mentionner, cependant, que lors de la rencontre avec les informateurs clés, l'équipe de recherche a reçu une liste des parcs et équipements récréatifs municipaux situés dans l'arrondissement des Rivières. Cette liste a été conçue en se basant sur la typologie en cours dans la ville de Québec (voir Annexe 12). Dans le but de fournir le portrait le plus fidèle possible de ce territoire, il importe de dire que cette liste dénombre 59 parcs et espaces verts dans Les Rivières, qui ont été positionnés sur une carte d'utilisation des sols par la Ville de Québec (Figure 24). Parmi ceux-ci, il y a 30 parcs de voisinage, 16 parcs de quartier, 8 îlots de verdure, 2 parcs nature, 2 places publiques et un parc municipal. Un peu plus de la moitié (31) de ces parcs et espaces verts ont été dénombrés dans le quartier Duberger–Les Saules. Les autres parcs et espaces verts sont distribués presque également entre les trois autres quartiers de l'arrondissement : 11 à Vanier, 9 à Neufchâtel et 8 dans Lebourgneuf. Une carte produite par la division de l'arpentage et de la cartographie du Service de l'Ingénierie de la ville de Québec et positionnant les parcs du territoire est présentée à la Figure 24.

De plus, l'arrondissement offre un accès à divers équipements récréatifs répartis sur l'ensemble de son territoire : 13 gymnases, dont 4 sont situés dans des centres communautaires; 4 patinoires intérieures; 3 piscines; 33 salles polyvalentes (situées dans les centres communautaires, les écoles, les arénas et les centres d'art); deux salles spécialisées; de même qu'une salle de spectacle et une salle de conférence au Complexe Jean-Paul-Nolin.



Légende

- Arrondissement
- Les parcs-école
- Grand parc urbain (G)
- Parc nature (N)
- Parc municipal (M)
- Parc public (P)
- Bois de verdure (V)
- Parc non urbain (R)
- Parc de quartier (Q)
- Parc de quartier moyen (100 mètres)
- Parc de voisinage (20)
- Parc de voisinage moyen (100 mètres)
- Parc sans thématique (S)
- Parc sans thématique moyen (100 mètres)
- Parc sans thématique moyen (400 mètres)
- Utilisation du sol (décembre 2011)
- autre que résidentiel


VILLE DE QUÉBEC
 Étude sur les parcs
 arrondissement des Rivières
 (utilisation du sol)

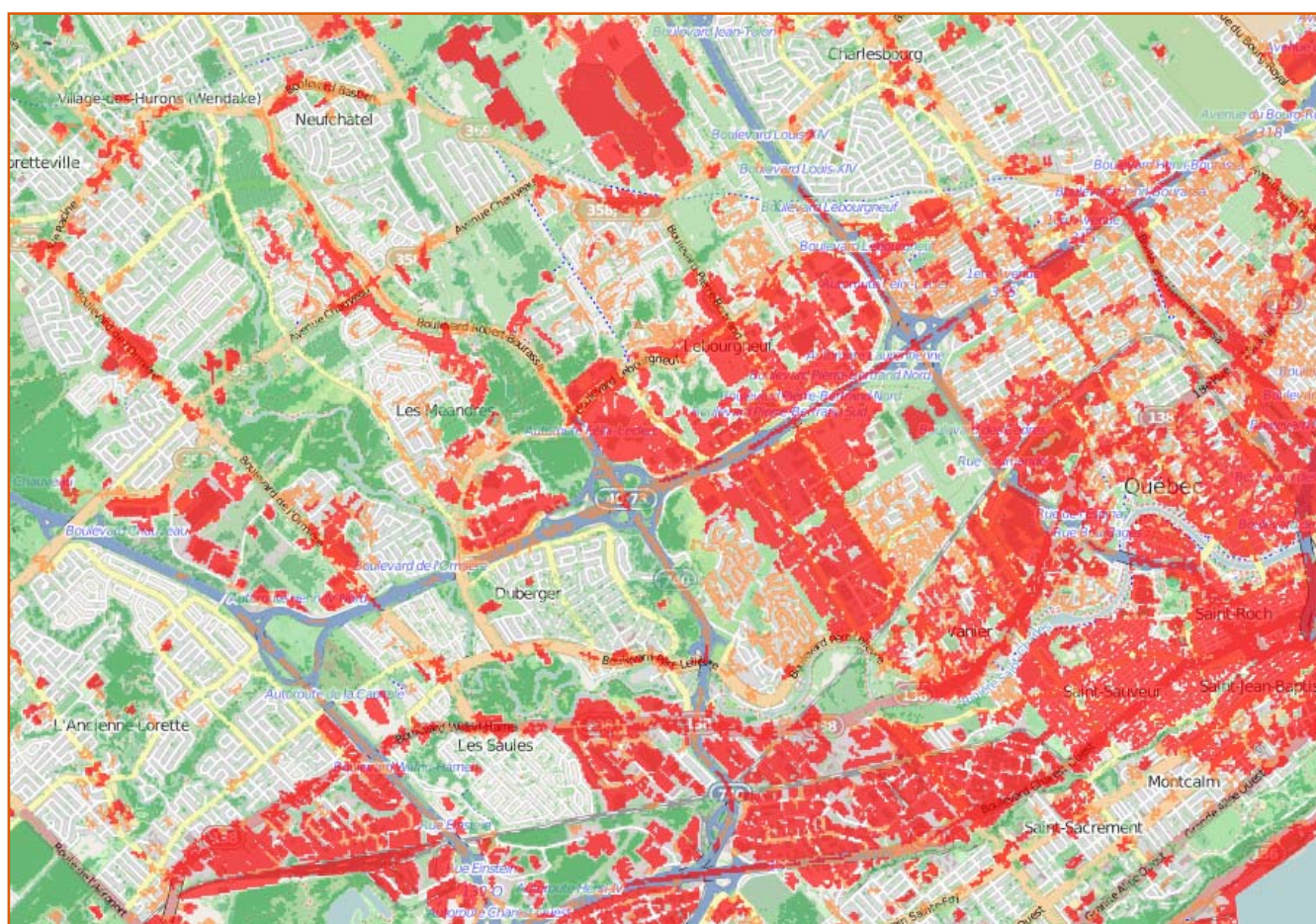
Préparé par le Service de l'urbanisme et du territoire
 Direction de l'urbanisme et du territoire
 1000, rue de la Capitale, Québec, QC G1R 2K1
 Téléphone : 418 641-2222
 Site web : www.quebec.ca

LE BUREAU DE LA VILLE DE QUÉBEC
 Service de l'urbanisme et du territoire
 Direction de l'urbanisme et du territoire
 1000, rue de la Capitale, Québec, QC G1R 2K1
 Téléphone : 418 641-2222
 Site web : www.quebec.ca

Îlots de chaleur

« Quand il fait chaud, il fait plus chaud dans les villes que dans les campagnes environnantes. L'expression *îlots de chaleur urbains* désigne cette différence de température. » (INSPQ, 2001) L'Institut national de santé publique du Québec indique que la « température dans les villes peut atteindre jusqu'à 12 °C de plus que dans les régions aux alentours. » (INSPQ, 2001) Ces zones plus chaudes affectent tout particulièrement les personnes âgées, puisqu'elles sont « prédisposées à des troubles liés à la chaleur, notamment en raison des changements physiologiques associés au vieillissement. » (Giguère, 2009)

Figure 25. Carte des îlots de chaleur, Les Rivières, 2011



Légende : ■ Plus frais; ■ Frais; ■ Chaud; ■ Très Chaud

Source : Institut national de santé publique du Québec (2014). *Îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface*. Consulté en ligne le 17 janvier 2014 à <http://www.donnees.gouv.qc.ca/?node=/donnees-details&id=2f4294b5-8489-4630-96a1-84da590f02ee> et à <http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/golocmsp/?id=temperature>

En contribuant à la création de « smog », à la diminution de la qualité de l'air à l'intérieur des habitations, en augmentant les risques de malaises plus ou moins graves, ce phénomène contribue à complexifier la réalité des personnes âgées vivant dans ces secteurs. Et l'impact de ces îlots de chaleur s'amplifie lorsque la distance à parcourir pour accéder à des zones fraîches est grande, ce qui est parfois le cas dans certains secteurs de l'arrondissement, en particulier dans le quartier Vanier.

La carte des températures de surface présentée à la Figure 25 illustre l'importance des îlots de chaleur pour les résidents de l'arrondissement des Rivières. Les trois quartiers qui forment l'arrondissement sont aussi perceptibles. Vanier, quartier urbain, présente la plus grande densité de zones chaudes et très chaudes, malgré la présence de la rivière Saint-Charles qui en délimite la portion sud.

Les quartiers Neufchâtel-Est-Lebourgneuf et Duberger-Les Saules doivent aussi faire face à ce phénomène, mais ils profitent aussi de vastes espaces frais et plus frais. Les zones de chaleur de ces quartiers semblent en effet se concentrer dans les secteurs commerciaux de l'arrondissement, des secteurs qui bénéficient aussi de la présence de grands centres d'achat, qui se transforment en lieux de fraîcheur pendant les périodes de canicule.

3.2 ESPACES DE PARTICIPATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

La capacité des personnes « d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer », et donc de participer socialement, constitue le cœur de la

Dans ce document, la **participation sociale** comprend : des interactions sociales se déroulant en contexte individuel et en contexte de groupe; des activités ou démarches collectives; des activités bénévoles ou de l'aide informelle; et des engagements citoyens ou militants. Autrement dit, lorsqu'une personne participe socialement, elle interagit ou effectue des activités avec d'autres.

définition de la « santé » selon la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSS, L.R.Q., chapitre S-4.2, voir le Lexique pour plus de détails).

Dans le but de mieux saisir les possibilités de participation sociale offertes aux personnes âgées de l'arrondissement des Rivières, les paragraphes suivants tracent le portrait des espaces de participation sociale, des organismes et des lieux de rassemblement recensés (Tableau 21). Les lieux de culte et les bibliothèques du réseau des bibliothèques de la Capitale-Nationale sont quelques-uns des lieux où se déroulent les activités sociales organisées par la

collectivité. La catégorie *Âge d'or* dans le tableau comprend les regroupements d'aînés présents sur le territoire, qu'ils soient ou pas affiliés à la FADOQ. La participation des aînés à ces associations et dans ces lieux n'a pu être documentée. Par contre, la liste présentée peut servir de piste de réflexion ou de levier pour engager l'action à l'échelle locale.

Les programmes PIED et VIACTIVE visent à améliorer la santé physique et sociale des aînés. « Le programme PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique), animé par un professionnel de la santé est offert gratuitement aux gens de 65 ans et plus qui sont préoccupés par les chutes ou par leur équilibre, » alors que le programme VIACTIVE, créé par Kino-Québec en 1988, s'adresse aux personnes de 50 ans et plus afin de « faire bouger les aînés gratuitement de façon sécuritaire tout en s'amusant. » (FADOQ, 2014) Les lieux PIED et Viactive recensés sont ceux animés par les groupes liés à la FADOQ.

Les centres communautaires recensés dans le cadre de ce projet correspondent aux centres de loisirs ayant comme mission « de favoriser le développement holistique de la personne, de soutenir la famille et d'encourager l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire. » (Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs [FQCCL], 2010) Un centre communautaire répond à cette définition dans l'arrondissement, Les Loisirs Lebourgneuf, situé sur le boulevard de la Morille.

Cependant, certains lieux agissant en tant que centres communautaires, mais n'étant pas membres de la fédération québécoise, ne figurent pas dans l'inventaire présenté ici. Les bases de données permettant leur recensement n'étaient pas disponibles pour les besoins de ce projet. Cela ne signifie toutefois pas que ces centres ne représentent pas des lieux importants de participation sociale pour la population. Un informateur clé mentionne d'ailleurs que les piscines et lieux de loisirs des autres centres communautaires présents dans Les Rivières sont des endroits très fréquentés par les personnes âgées de 65 ans et plus (dont la piscine de Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ) ou celle du Centre communautaire Michel-Labadie).

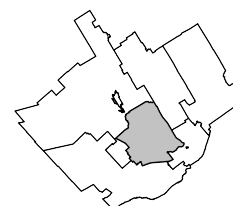
Tableau 21. Inventaire des espaces de participation et de loisirs, Les Rivières

Lieux de participation	Quantité
Âge d'Or	7
Bibliothèques	5
Centres communautaires	1
Lieux de culte	12
Programmes Viactive, PIED	9

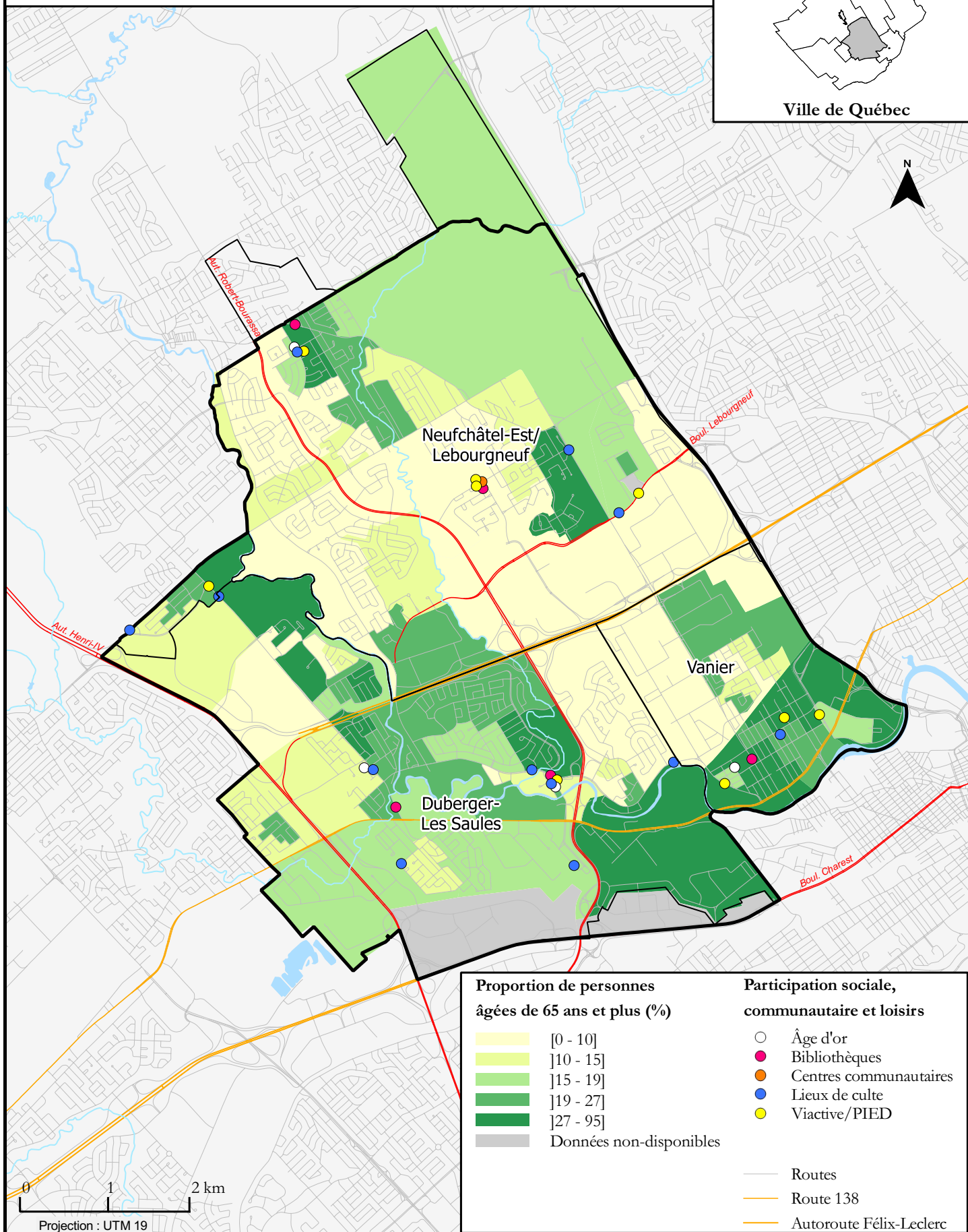
Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2013.

Le Tableau 21 présente la répartition des 34 groupes et lieux qui ont été recensés dans Les Rivières. De ce nombre, 12 sont des églises ou d'autres lieux de culte dont quatre sont des lieux de culte catholique, deux sont des églises de Jésus-Christ-des-Saints-des-Derniers-Jours (Mormons) et deux sont des salles du Royaume des Témoins de

Figure 26. Carte des lieux de participation sociale et de loisirs, Les Rivières



Ville de Québec



0 1 2 km

Projection : UTM 19

Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Jéhovah. Comme l'illustre la carte présentée à la figure 26, les résidents des Rivières ont accès à divers lieux et groupes de participation sociale. Un bon nombre d'entre eux se trouvent le long de l'axe est-ouest tracé par la rivière Saint-Charles, à proximité des boulevards Hamel et Père-Lelièvre.

Il y a sept organismes pour aînés sur le territoire de l'arrondissement, dont trois sont des clubs affiliés à la FADOQ et une est une association de retraités (l'Association des retraités actifs de Québec; le Club l'Âge d'Or Saint-André, Neufchâtel inc.; le Club de l'Âge d'Or de Duberger inc.; le Club de l'Âge d'Or F.A.D.O.Q. Vanier inc.; le Club des aînés La Belle Époque; le Club des aînés Les Saules; et la Ligue de hockey Les Retraités de Québec inc.

Un participant à la rencontre sectorielle mentionnait que l'arrondissement comprend 34 équipements intérieurs de participation et de loisirs qui s'ajoutent aux 59 parcs présents sur le territoire (Figure 24). Il y a ainsi 10 centres communautaires et/ou complexes sportifs, 6 pavillons de services, 1 salle de spectacle, une maison historique, 3 piscines intérieures, 2 piscines extérieures, et les gymnases de 12 écoles sont aussi utilisés pour les activités de l'arrondissement. De plus, les organismes communautaires et corporations de loisir – présents à Vanier, Duberger–Les Saules, Lebourgneuf et Neufchâtel – comptent de nombreux aînés parmi leur clientèle. Les corporations de loisir offrent plusieurs activités dédiées aux aînés (par exemple PIED et Viactive), de même que des ateliers de marche, d'informatique, de Yoga et d'aquaforme. Un informateur clé notait que ces organismes à but non lucratif, dont certains ont un volet d'économie sociale, contribuent grandement à l'offre de lieux de participation sociale dans l'arrondissement. L'arrondissement accueille aussi des ligues sportives de personnes aînées.

Tableau 22. Inventaire des clubs sociaux, Ville de Québec, 2013

Lieu	AFEAS	Fermières	Lions	Chevaliers de Colomb	Kiwanis	Optimistes	Filles d'Isabelle
L'Ancienne-Lorette	x	x	x	x		x	
Beauport		x	x	x		x	x
Charlesbourg	x	x	x	x		x	
La Cité–Limoilou		x	x	x	x	x	
La Haute-Saint-Charles		x	x	x	x	x	
Les Rivières		x	x	x		x	x
Saint-Augustin-de-Desmaures	x	x	x				
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge		x	x	x	x	x	

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2013.

En plus de ces lieux, il existe aussi, dans la région de la Capitale-Nationale, un certain nombre d'associations qui constituent autant d'espaces de participation sociale.

Des informateurs soulignaient qu'en plus des activités sociales organisées pour les personnes âgées, de nombreuses activités organisées « pour tous » sont très fréquentées par les personnes retraitées. « Je pense aux activités de marche. C'est de jour. Ils ne disent pas que c'est pour les âgées mais c'est une activité de jour, alors 75% de la clientèle c'est des retraités. [...] Il y a plein de choses qui se font pour les âgés qui ne sont pas exclusivement catégorisées âgés. » (Informateur clé, 2013). Cet informateur notait aussi que les activités de formation informatique attirent beaucoup cette clientèle.

D'autre part, les clubs sociaux et de loisirs sont présents dans les arrondissements de la ville et peuvent aussi être mentionnés comme lieux de participation. Ce sont, de fait, des lieux d'interaction et de participation sociale. On y trouve, par exemple, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), les cercles de fermières, les clubs Lions, les Chevaliers de Colomb, les clubs Kiwanis, Optimistes et les Filles d'Isabelle (Tableau 22). La Ligue navale du Canada succursale Vanier (Les cadets) a aussi pignon sur rue dans l'arrondissement.

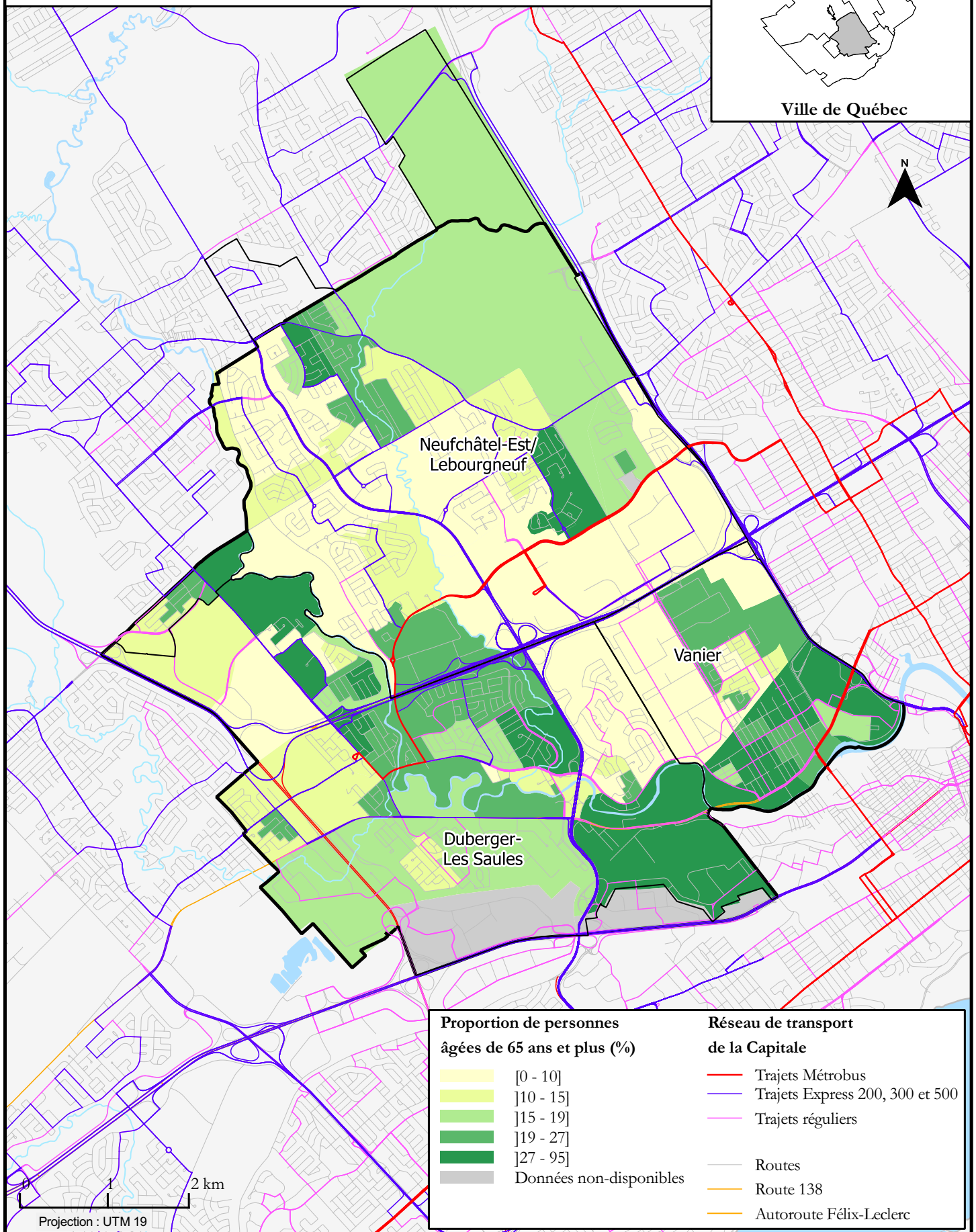
La ville de Québec a répertorié dans l'arrondissement 74 organismes communautaires, dont 57 sont reconnus et soutenus par la ville. Parmi ces organismes, 18 ont une mission communautaire; 4 sont des corporations de loisirs (une dans chacun des quartiers de l'arrondissement); 14 sont organismes à vocation culturelle; 21 ont une vocation sportive. Il y a aussi un club récréatif et un organisme ciblant la population des personnes vivant avec un handicap. Le Centre d'Action Bénévole de Québec (CAB), qui a pignon sur rue dans les Halles Fleur de Lys, accueille aussi un grand nombre d'ânés.

L'arrondissement accueille plusieurs Cercles des Fermières, dont « le plus gros du Québec est celui de Sainte-Monique Les Saules. Ils sont plus de 200 membres. C'est un lieu pour briser l'isolement social des femmes, elles font beaucoup de choses. » (Informateur clé, 2013) Un informateur clé mentionne que les clubs sociaux sont en effet, souvent fréquentés par des personnes âgées de 65 ans et plus, toutefois, il semble que le Club des Lions Les Rivières, qui a été mis sur pied récemment est surtout fréquenté par « des jeunes professionnels. » (Informateur clé, 2013)

3.3 TRANSPORT COLLECTIF

Le transport collectif régulier (autobus, taxi, taxi-bus) permet aux âgés l'accès aux espaces de participation sociale et augmente leur niveau d'autonomie, tout comme le fait le transport adapté pour les personnes à mobilité réduite. Il importe donc de documenter la présence de ces services dans les différents secteurs géographiques de la région de la Capitale-Nationale, ainsi que leur accessibilité.

Figure 27. Carte du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Ville de Québec, 2013



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Situé au centre géographique de la ville de Québec, l'arrondissement des Rivières est parcouru par divers services du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Ce sont principalement des trajets réguliers (*leBus*) qui assurent la liaison entre les quartiers résidentiels et les centres d'activité avec des trajets de fréquence et de durée variables. Ces parcours desservent les principaux boulevards et des artères locales. La carte de la Figure 27 illustre les parcours effectués par les différents services du RTC sur le territoire des Rivières.

Deux parcours de *Métrobus*, c'est-à-dire des bus à haute fréquence qui circulent principalement sur des voies réservées, traversent le territoire de l'arrondissement. Le parcours 802 (terminus Beauport/Belvédère) est accessible à la limite sud-est du quartier Vanier, alors que le parcours 803 (terminus Beauport/Les Saules) traverse le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf dans un axe est-ouest. Un troisième parcours *Métrobus*, le 804, remplacera éventuellement l'actuel parcours 87 et fera le lien entre Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et Loretteville. L'entrée en service de ce parcours est prévue pour 2016, mais n'a pas encore été confirmée. Le RTC met à la disposition de ses usagers deux stationnements incitatifs (*Parc-O-Bus*) offrant un total de 80 places de stationnement dans l'arrondissement des Rivières.

Quelques parcours *Express*, en service aux heures de pointes du lundi au vendredi, offrent aussi une desserte vers le centre-ville de Québec, de même que vers le cœur de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

Un informateur clé notait toutefois que « les services [de transport collectif] pour se déplacer à l'intérieur des quartiers ce n'est pas si facile. » (Informateur clé, 2013). D'autre part, comme plusieurs services offerts à l'ensemble de la population, il est parfois nécessaire d'adapter les services offerts. « Le transport en commun c'est un bel exemple, ça sert à tous. Mais, des fois, il y a des adaptations fines quand on s'intéresse à une clientèle particulière. [Pour les aînés], les planchers bas c'est un *must*. » (Informateur clé, 2013)

Transport collectif adapté

En ce qui a trait au transport collectif adapté, la région est desservie par le Transport adapté (STAC), qui fonctionne « en symbiose avec la mission du RTC » (RTC, 2013), qui offre des services de transport sur réservation à la population de la Capitale-Nationale. Cela comprend les six arrondissements de la ville de Québec, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures, Boischatel et Wendake. Les personnes désirant utiliser ce service doivent répondre aux critères de la politique d'admission du ministère des Transports du Québec, c'est-à-dire: être une personne handicapée (avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales); et, avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation du

service de transport adapté. En 2012, ce service a effectué 686 695 déplacements et 2 693 déplacements métropolitains. Ces derniers ont déplacé leurs clients vers Lévis, les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de l'Île-d'Orléans. (RTC, 2013)

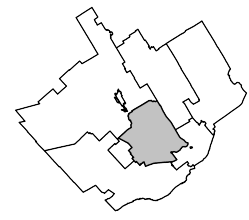
3.4 SERVICES DE SOINS DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE

L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011, publiée en octobre 2013, indique que « la proportion de personnes déclarant au moins un problème de santé de longue durée est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et elle croît d'un groupe d'âge à l'autre, pour atteindre 87 % chez les aînés de 75 ans et plus. » (ISQ, 2013, p. 14) Cette donnée contribue à la nécessité d'évaluer l'accès des personnes âgées aux différents services de santé et services sociaux. Cet accès est grandement facilité par la proximité avec le lieu de résidence.

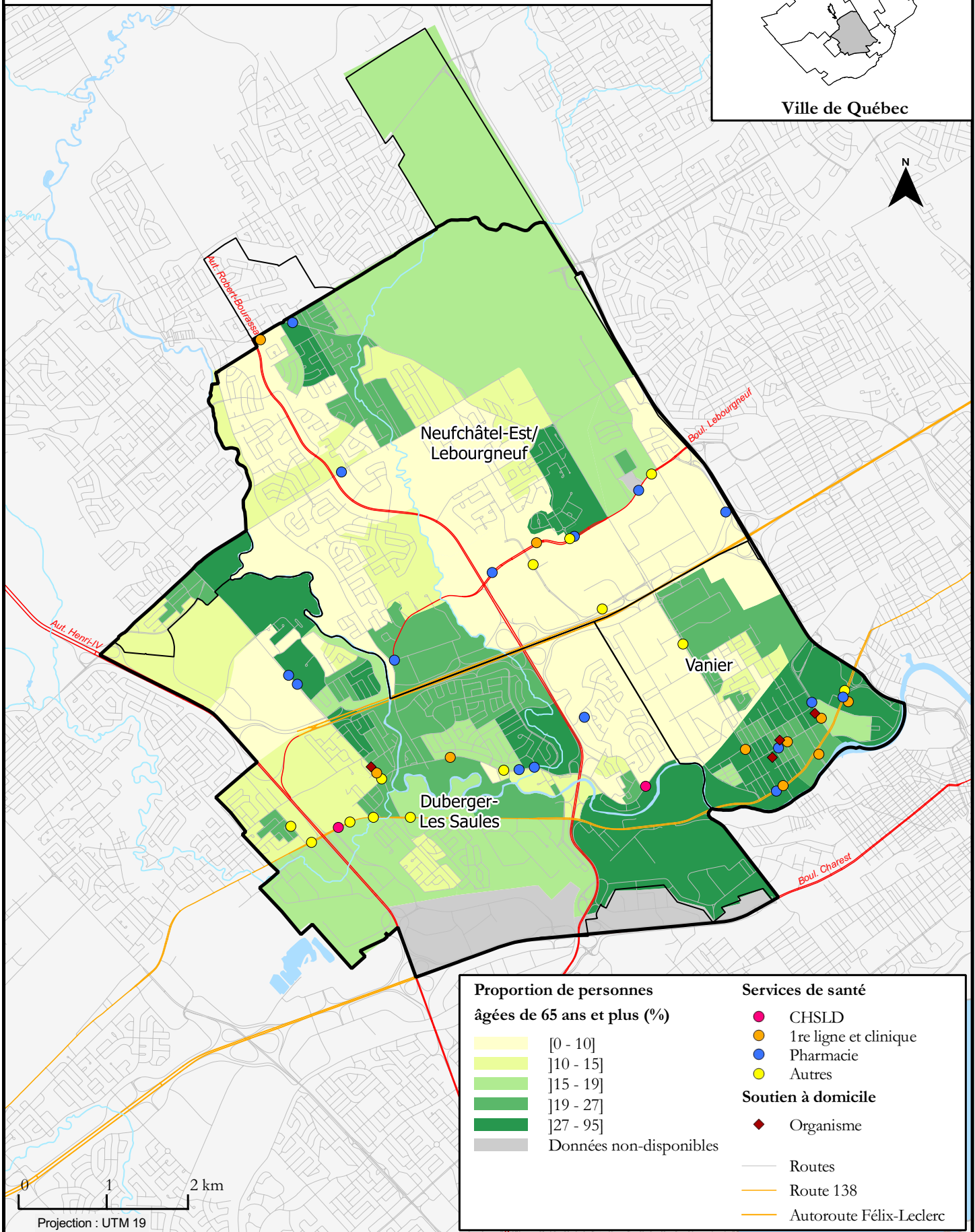
Les services de première ligne sont ceux qui représentent le point de contact de la population avec le réseau de la santé. Ils comprennent les services de santé offerts en GMF, UMF, CLSC (voir *Liste des sigles*, page v et le *Lexique*, sous la rubrique « établissements de santé »), clinique hors GMF, clinique sans rendez-vous et clinique médicale, de même que les deux centres de réadaptation de la région. Dans la Capitale-Nationale, cela comprend aussi une maison des naissances, puisque celle-ci a été classée dans cette catégorie dans la base de données intitulée « MSSS - Référentiel des établissements » qui a été fournie par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela exclut les soins spécialisés (par ex. cardiologie) et de longue durée (ex. hôpital, CHSLD). Les services généralement classés dans la catégorie « Autres » sont les cliniques spécialisées (par exemple d'ophtalmologie) et autres cliniques (par exemple physiothérapie, podologie, ergothérapie, etc.). Il doit être noté que la mise à jour des données comprises dans le « Référentiel des établissements » a été faite le 28 août 2012. Ainsi, certains services ayant vu le jour depuis pourraient ne pas être inclus dans le dénombrement présenté. De plus, les centres de réadaptation, compte tenu de leur faible nombre dans la région et afin de ne pas multiplier les catégories pour la représentation graphique, ont aussi été inclus dans cette catégorie.

Afin de simplifier la représentation cartographique, certaines installations et services de soins de santé situés à la même adresse civique ont été regroupés. L'affichage de certains types d'installations a été priorisé par rapport à d'autres. Sont affichés en priorité les centres hospitaliers, puis les services de première ligne, les CHSLD, les pharmacies et les cliniques autres. Les CHSLD ont été positionnés sur la carte des services de santé, afin de montrer leur proximité entre les lieux de vie de la population en général. Un CHSLD peut être considéré comme une ressource pour une personne vieillissante qui désire demeurer près de sa famille. Cependant, dans le secteur des

Figure 28. Carte des services de santé, de services sociaux et organismes communautaires de soutien à domicile, Les Rivières



Ville de Québec



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Rivières, un des trois CHSLD (le centre Christ-Roi) est localisé à la même adresse que le CLSC des Rivières, un service de première ligne. Il n'apparaît donc pas sur la carte.

Tableau 23. Inventaire des services de soins de santé et d'organismes communautaires de soutien à domicile, Les Rivières

Service	Nombre	Service	Nombre
Centre hospitalier	0	Pharmacie	16
CHSLD	3	Organismes de soutien à domicile	4
Première ligne	10	Autres	13
Points de services CLSC	1		

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, (2012) MSSS - *Référentiel des établissements – Ressources actives – Fichier des installations*. Dernière mise à jour : 2012-08-29; Centre d'information et de référence [CIR] de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches-211, (2013); et, compilation effectuée par l'IVPSA (2013).

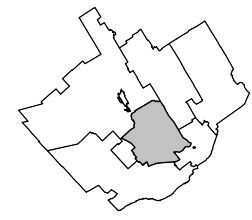
La carte présentée à la Figure 28 montre la répartition des services de santé et services sociaux dans l'arrondissement. Ces services ont été regroupés en cinq catégories. (Tableau 23) Selon les données recueillies, les résidents des Rivières ont accès à un certain nombre de services de santé et services sociaux : 16 pharmacies, 3 CHSLD, 10 services de première ligne et 13 autres services. Un point de services CLSC a pignon sur rue sur le territoire de l'arrondissement. Quatre (4) organismes de soutien à domicile, identifiés en utilisant la base de données du 211 (CIR, 2013), complètent l'offre de services dans ce secteur. La liste des services potentiellement offerts par ces organismes est présentée dans le lexique. (Accès-Santé, 2014)

Des informateurs clés mentionnent qu'ils sont conscients de la forte proportion d'aînés dans Vanier et dans Duberger-Les Saules, ce qui entraîne une demande en services. Cependant, selon l'un d'eux, « il n'y a pas tant d'organismes que ça au niveau des services d'aides aux personnes âgées. » (Informateur clé, 2013) Il a aussi été mentionné qu'au-delà des organismes recensés dans le cadre de ce projet, dont le mandat cible les personnes âgées, il existe plusieurs organismes ayant d'autres missions (personnes défavorisées par exemple) qui offrent aussi des services aux aînés de l'arrondissement. « Parce que les organismes ne se limitent souvent pas à une seule clientèle. » (Informateur clé, 2013)

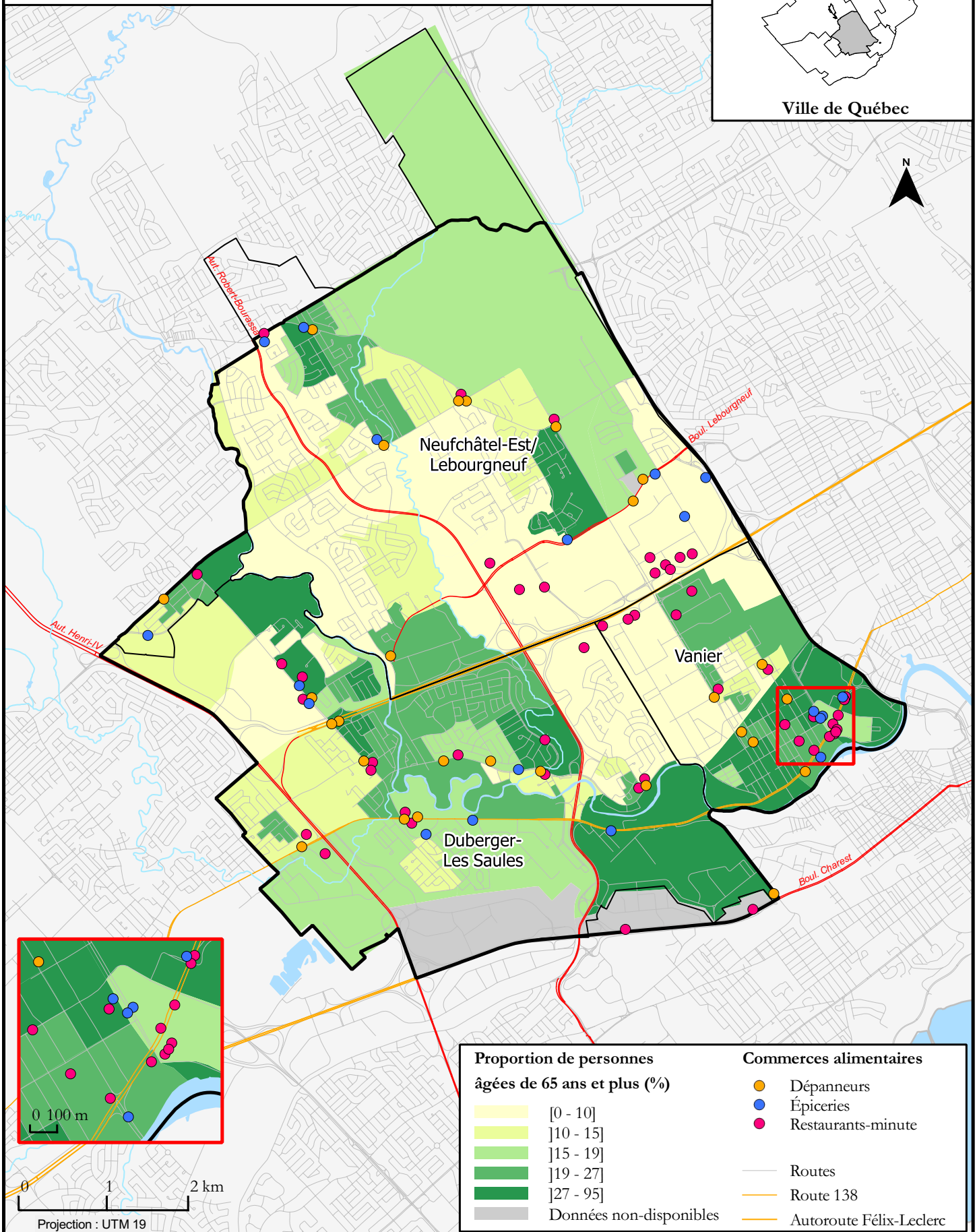
3.5 COMMERCE ALIMENTAIRES

L'autonomie des personnes dépend aussi de l'accès à des services alimentaires de qualité. Cette section jette un regard sur l'offre de services alimentaires sur le territoire de l'arrondissement des Rivières. L'inventaire présenté au tableau 24 ainsi que dans la carte de la figure 29 est basé sur les données préliminaires d'une enquête sur l'environnement alimentaire présentement mené par la Direction de la Santé Publique

Figure 29. Carte des commerces alimentaires, Les Rivières



Ville de Québec



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Février 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

(DSP) de la Capitale-Nationale pour évaluer l'accès aux services alimentaires. Cet accès contribue à la sécurité alimentaire des personnes. Il est possible que les données présentées concernant l'accès physique aux aliments soient incomplètes, étant donné l'évolution rapide de ce secteur d'activités. Elles donnent cependant une bonne idée de l'offre alimentaire dans ce secteur géographique.

Tableau 24. Inventaire des commerces alimentaires, Les Rivières

Type de détaillant	Nombre
Dépanneurs	27
Épiceries	18
Restaurants minute	49

Source : Dépanneurs et épiceries : Lepage, Céline et Philippe Guay (à paraître). *Inégalités d'accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, D.R.S.P., Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec; et pour Restaurants minute : INSPQ (2009), *Indicateur de l'accessibilité aux services, mesure de distance, accessibilité aux restaurants-minute*, tiré des permis de vente du MAPAQ.

« L'accès physique aux aliments fait référence à la disponibilité, à proximité du milieu de vie d'une personne et de sa famille, à une alimentation saine, nutritive et en quantité suffisante. Ce qui signifie que toute la population doit pouvoir se procurer des aliments près de chez elle ou être capable de s'y rendre par un transport privé ou public. » (Lepage et Morrow, 2008)

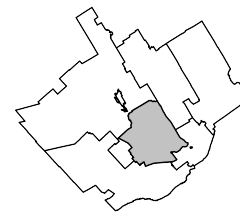
Selon ces données, il y a, dans Les Rivières, 27 dépanneurs et 18 épiceries, incluant 4 détaillants de fruits et légumes et une boutique d'épicerie fine. Un nombre important de restaurants minute (49) parsèment le territoire de l'arrondissement. La carte fait ressortir trois secteurs où sont localisés ces restaurants minute : près de l'autoroute 40, dans le secteur de la rue Bouvier et du boulevard des Galeries, le long du boulevard Wilfrid-Hamel, à proximité du centre commercial Fleur-de-Lys et sur le boulevard de

L'Ornière. La carte illustre aussi que ce sont les quartiers Vanier et Duberger-Les Saules qui accueillent le plus grand nombre de commerces alimentaires.

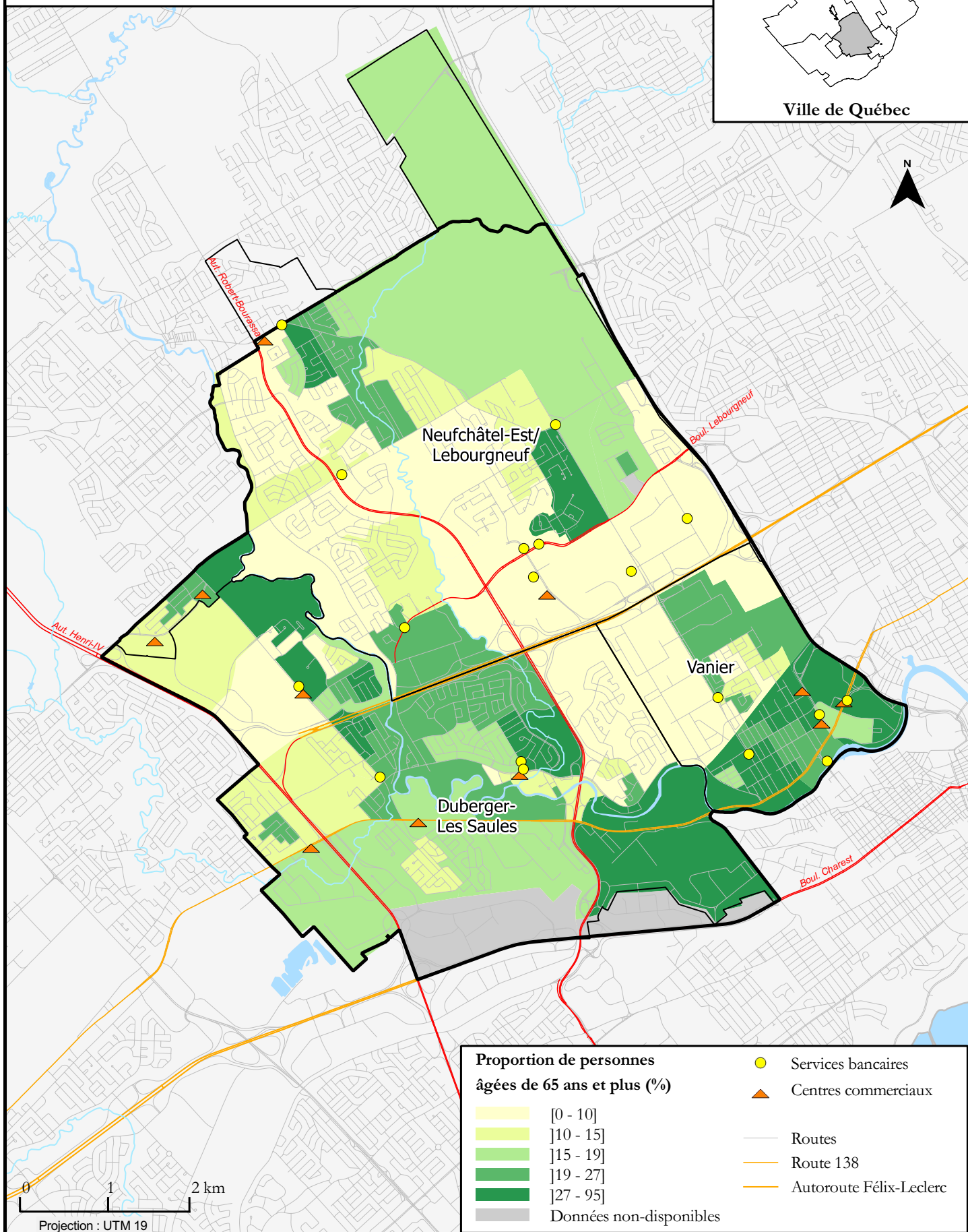
3.6 AUTRES SERVICES

Les résidents de la ville de Québec ont accès à de nombreux espaces commerciaux et services bancaires. Caisses Desjardins, banques et autres services financiers y sont aussi très nombreux. Sur l'ensemble de son territoire, la ville de Québec compte 70 centres commerciaux, regroupant près de 2 200 commerces et entreprises. (Ville de Québec, 2013b)

Figure 30. Carte des centres commerciaux et services bancaires, Les Rivières



Ville de Québec



Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (%)

- [0 - 10]
-]10 - 15]
-]15 - 19]
-]19 - 27]
-]27 - 95]
- Données non-disponibles

- Services bancaires
- Centres commerciaux

- Routes
- Route 138
- Autoroute Félix-Leclerc

0 1 2 km

Projection : UTM 19

Tableau 25. Inventaire des centres commerciaux de la ville de Québec et de l'arrondissement des Rivières

Type de centre commercial	Centre commercial supra-régional 200 magasins et plus	Centre commercial régional 100 à 199 magasins	Centre commercial local 45 à 99 magasins	Centre commercial de quartier 15 à 44 magasins	Centre commercial de voisinage 14 magasins ou moins	Services bancaires
Ville de Québec	3	3	5	25	34	129
Les Rivières	2	0	0	3	6	18

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2014.

L'arrondissement des Rivières offre un nombre important de magasins à grande surface et de centre commerciaux aux habitants de la région. Il y a en effet onze centres commerciaux qui desservent l'arrondissement et attirent les résidents de la région. Les deux centres supra-régionaux installés sur le territoire – Place Fleur de Lys et les Galeries de la Capitale – hébergent au-delà de 200 commerces chacun.

Il y a, de plus, dix-huit points de services bancaires sur son territoire. La carte présentée à la Figure 30 montre l'emplacement de ces centres commerciaux ainsi que des institutions bancaires du secteur géographique.

POINTS SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

- L'arrondissement des Rivières offre un environnement varié dans lequel les services se trouvent en plus grande partie dans les zones plus densément peuplées ou dans les secteurs à vocation commerciale des quartiers Vanier et Duberger-Les Saules.
- En ce qui a trait aux parcs et espaces verts, les habitants de l'arrondissement ont accès à un bon nombre de parcs, d'espaces verts et d'espaces aménagés pour l'exercice d'activités de plein air et de loisirs, dont le parc linéaire de la rivière Saint-Charles et le parc Chauveau.
- L'arrondissement des Rivières est fortement affecté par la présence de nombreux îlots de chaleur. C'est le quartier Vanier, quartier urbain, qui présente la plus grande densité de zones chaudes et très chaudes, mais les deux autres quartiers présentent aussi des secteurs de concentration d'îlots de chaleur. Les nombreux centres commerciaux de même que les cinq bibliothèques de l'arrondissement constituent des lieux de refuge pour la population lors d'épisodes de canicules.
- Les résidents des Rivières semblent avoir un bon accès à des lieux et groupes de participation sociale, quoique ceux-ci semblent surtout présents dans la portion sud de l'arrondissement.

POINT SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES (SUITE)

- L'arrondissement bénéficie de la présence abondante de services de transport collectif. Toutefois, certains secteurs semblent moins bien desservis pour les déplacements à l'intérieur des quartiers.
- Les Rivières offre l'accès à un certain nombre de services de santé et services sociaux, dont 16 pharmacies, 3 CHSLD, 10 services de première ligne et 4 organismes de soutien à domicile. L'arrondissement contient aussi 13 autres services de santé.
- En ce qui concerne l'offre alimentaire, Les Rivières accueille 27 dépanneurs, 18 épiceries et 49 restaurants minute sur son territoire.
- Onze (11) centres commerciaux sont installés sur le territoire des Rivières, dont deux centres commerciaux supra-régionaux, trois centres commerciaux de quartier et six centres de voisinage. L'arrondissement héberge aussi 18 services bancaires répartis sur l'ensemble du territoire.

4. CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION

La prémisse sur laquelle s'appuie cette étude, est que l'habitat ne se limite pas au domicile des aînés. Il englobe l'environnement physique et de services dans lequel ils évoluent. L'habitat est également constitué de la possibilité qui est offerte aux aînés d'accéder à leur milieu de vie et de participer socialement. La lecture des données sur la population, sur l'habitation et sur l'environnement de services qui ont été rassemblées dans ce portrait a permis d'élaborer certains constats, enjeux et pistes de réflexion.

Ce chapitre les présente et y ajoute des éléments d'information ou d'analyse issus des rencontres sectorielles. Ces rencontres ont réuni des personnes intéressées par la question de l'habitat des aînés dans chacun des secteurs géographiques étudiés. Le contenu des rapports produits et les constats qui en découlent pourront contribuer à enrichir les réflexions et les discussions que poursuivront les acteurs souhaitant agir sur l'habitat afin d'améliorer les conditions de vie des aînés dans leur milieu.

4.1 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION :

AGIR EN TENANT COMPTE DE LA DIVERSITÉ

(ÂGES, SEXES, STATUTS SOCIAUX ÉCONOMIQUES, CULTURES)

- La population de l'arrondissement des Rivières a connu la plus forte progression de la ville de Québec, entre 2006 et 2011 (près de 10 000 habitants).
- Il y a moins d'hommes (5 125) que de femmes (7 440) âgées de 65 ans et plus dans Les Rivières, mais leur nombre augmentera plus rapidement que celui des femmes. Le taux de croissance entre 2006 et 2011 est de 3,4% pour les hommes et de 2,7% pour les femmes.
- En 2011, le tiers des aînés des Rivières vivent seuls et près des trois quarts des personnes vivant seules sont des femmes.
- La proportion de femmes âgées de 75 ans et plus vivant seules s'établit à 56 %.
- La diversité des trois quartiers de l'arrondissement des Rivières se confirme également sur le plan socio-économique. Neufchâtel-Est-Lebourgneuf présente plus d'aires de diffusion à faible défavorisation, alors que Vanier présente la plus grande proportion d'aires à forte défavorisation.
- L'arrondissement des Rivières est affecté par la présence de nombreux îlots de chaleur. C'est le quartier Vanier qui présente la plus grande densité de zones chaudes et très chaudes, mais les deux autres quartiers présentent aussi des secteurs de concentration d'îlots de chaleurs. Les nombreux centres commerciaux de même que les cinq bibliothèques de l'arrondissement constituent des lieux de refuge pour la population lors d'épisodes de canicules.

Cette combinaison de constats montre qu'une certaine partie de la population âgée de l'arrondissement mérite une attention particulière de la part des intervenants préoccupés par la situation des aînés. Pensons, notamment, aux femmes qui sont seules et qui vivent une défavorisation matérielle. De même, l'augmentation de la proportion des hommes âgés fera en sorte qu'il sera important de s'ajuster et d'adapter les interventions en conséquence. Un participant à la rencontre sectorielle s'inquiète de ce qui arrivera d'ici 2040, lorsque les baby-boomers auront 80 ans : « On ne sera pas prêts. On va avoir des problèmes de nombre et de proportion. »

4.2 VIEILLIR ET SE LOGER :

L'ACCÈS AU LOGEMENT, UNE RÉALITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE

- Pour les aînés locataires, le coût des logements privés est légèrement plus élevé dans le TÉ de Québec (qui comprend l'arrondissement Les Rivières) que dans l'ensemble du Québec et la Capitale-Nationale. De plus, les taux d'inoccupation des logements locatifs sont faibles dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui signifie que les logements à louer sont moins disponibles.
- Un participant ajoute que beaucoup d'aînés n'iront jamais en CHSLD ou en logements intermédiaires : la majorité de la population vieillit chez elle. Selon lui, beaucoup d'habitations à deux étages (sans ascenseur) sont peu coûteuses, notamment dans les quartiers de Vanier et Duberger, mais elles seraient souvent mal adaptées aux besoins des personnes âgées et en très mauvais état. Il se demande s'il y a des ressources pour aider les aînés à demeurer à domicile.
- Le taux d'effort médian des ménages privés chez les aînés tend à augmenter avec l'âge, atteignant même 38,9 % pour les locataires âgés de 85 ans et plus dans le TÉ de Québec, dont l'arrondissement Les Rivières fait partie.
- En ce qui a trait au type de construction habitée par les personnes âgées de 65 ans et plus dans l'arrondissement, il existe peu de différences entre les hommes et les femmes, bien qu'un peu plus de femmes que d'hommes vivent dans des appartements (immeubles de plus et de moins de cinq étages) alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans des maisons individuelles. Ces chiffres s'avèrent importants à connaître si l'on souhaite entreprendre des actions auprès des aînés qui ont besoin de soutien.
- Alors que la moitié (49,4 %) des personnes de 65 ans et plus du Québec vit dans des maisons individuelles, dans l'arrondissement Les Rivières, cette proportion se situe à 27 %. Par ailleurs, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans d'autres types de construction tend à augmenter avec l'avancement en âge (65 % chez les personnes âgées de 65 à 69 ans, 80 % chez les personnes âgées de 85 et plus). Dans cet arrondissement, 5 595 aînés demeurent dans des immeubles de moins de 5 étages alors que 3 075 d'entre eux vivent dans des maisons individuelles.

- Cette réalité soulève plusieurs enjeux concernant la capacité d'aménager les logements aux besoins changeants d'une population vieillissante afin de contribuer au maintien de leur autonomie. À cet égard, pensons au fait que les immeubles de moins de 5 étages sont bien souvent sans ascenseur. Un participant à la rencontre sectorielle rappelle aussi que, parfois, des aînés vivant chez eux ont des besoins importants, notamment en soutien à domicile. Il est aussi mentionné l'importance de régler le problème des logements inaccessibles (en termes d'accessibilité universelle).
- Dans l'arrondissement, il existe quarante-six (46) habitations collectives, qui offrent un total de 2 019 unités locatives, ce qui représente un peu plus de 14 % de toutes les unités locatives en habitation collective de la Capitale-Nationale. Malgré l'existence de ces habitations, un participant à la rencontre sectorielle suggère que les décideurs de l'arrondissement travaillent de pair, avec la SHQ et des architectes, afin de développer des habitats accessibles, adaptés, et à coûts raisonnables.

4.3 VIEILLIR ET SE DÉPLACER : DES OBSTACLES À FRANCHIR

- L'arrondissement bénéficie de la présence abondante de services de transport collectif. Toutefois, certains secteurs semblent moins bien desservis pour les déplacements à l'intérieur des quartiers. À cet égard, un participant à la rencontre sectorielle souligne la faible fréquence et le peu de parcours dans les zones résidentielles. Selon lui, dans Duberger-Les Saules, il existerait des services de transport pour les soins médicaux, mais en général il y aurait peu de services de transport bénévoles. De plus, un organisme communautaire offre un service de transport pour les aînés
- La présence de parcs, de cours d'eau, de zones industrielles et commerciales de même que de grands axes routiers et d'une voie ferrée crée un important morcellement du territoire et ne favorise guère la cohabitation entre les quartiers résidentiels et les zones industrielles (Ville de Québec, 2005). Selon un participant à la rencontre sectorielle, ce territoire morcelé compliquerait les déplacements à pieds et à vélos.

4.4 LA PRÉSENCE ET LA PROXIMITÉ DES SERVICES QUI RÉPONDENT AUX DIVERS BESOINS DES AÎNÉS

- Selon des participants aux rencontres sectorielles, il existe des organismes communautaires, mais ils seraient peu ou mal connus. Il est suggéré de rencontrer des groupes d'aînés les plus à risque et de les informer. On propose d'utiliser et de promouvoir l'outil mis sur pied par la Table de concertation de personnes aînées : « Comment faire face aux complications? »
- Il est aussi suggéré de tenir des kiosques pour informer des services et d'utiliser les réseaux sociaux pour rejoindre les aidants. Par exemple, les Cercles de

Fermières pourraient être un lieu pour diffuser de l'information sur les services. Par ailleurs, on mentionne la difficulté rencontrée par plusieurs aînés de consulter les ressources existantes sur Internet.

- Les Rivières offre l'accès à un certain nombre de services de santé et services sociaux. Toutefois, selon un participant aux rencontres sectorielles plusieurs services seraient situés trop loin pour les aînés qui n'ont pas une bonne capacité physique. De plus, les délais d'attente pour l'obtention de services seraient parfois trop longs.
- En ce qui a trait aux parcs et espaces verts, les habitants de l'arrondissement ont accès à un bon nombre de parcs, d'espaces verts et d'espaces aménagés pour l'exercice d'activités de plein air et de loisirs, dont le parc linéaire de la rivière Saint-Charles et le parc Chauveau.

4.5 PLACE À LA PARTICIPATION SOCIALE

Les résidents des Rivières ont accès à des lieux et groupes de participation sociale, quoique ceux-ci semblent surtout présents dans la portion sud de l'arrondissement. Un participant à la rencontre sectorielle mentionne qu'il serait avantageux pour les aînés d'avoir plus de « groupes d'entraide et de lieux de socialisation » dans l'arrondissement. On suggère aussi d'aller vers les aînés les plus isolés et vers les proches aidants qui ont besoin de répit.

- La participation sociale peut adopter toutes sortes de formes. Des informateurs clés mentionnent que certaines personnes âgées, qui ne sont pas bénévoles dans des organismes communautaires, contribuent socialement de façon différente. Selon un informateur, en vieillissant, la participation sociale de certaines personnes passe par l'aide et les soins qu'elles donnent à leurs parents âgés ou à leurs petits-enfants.
- Des organismes communautaires sont présents dans Les Rivières, mais selon un participant aux rencontres sectorielles, ils seraient situés surtout dans les quartiers centraux de la Ville de Québec. De plus, selon ce participant, les baisses des subventions aux organismes communautaires auraient un impact majeur sur la difficulté pour les OC de se développer. Dès lors, ce serait important de consolider les ressources. Enfin, les aînés feraient beaucoup de bénévolat, mais il faudrait recruter en vue de les remplacer.
- Des informateurs clés estiment que les aidants, qui contribuent de façon importante au maintien à domicile des aînés, devraient être inclus dans l'analyse du territoire : « [...] on en entend parler beaucoup des proches aidants puis de leur détresse en fait. [...] Ils ont des besoins, parce que l'habitat [ça les inclut.] »

CONCLUSION

Les entretiens avec les informateurs clés de même que les rencontres tenues dans le secteur de **l'arrondissement des Rivières** avec les différents acteurs sollicités ont permis d'affiner, de bonifier et de corriger les informations préalablement recueillies par l'équipe de recherche.

Ainsi, après avoir illustré la situation des aînés sur le territoire en matière de population, d'habitat et d'environnement de services, l'équipe a été en mesure d'effectuer certaines constatations. Grâce ce cheminement, l'état de situation présenté dans le présent document a le mérite d'être le plus juste possible en regard aux limitations méthodologiques, temporelles et matérielles du projet.

L'objectif ultime du projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* est de permettre aux aînés de demeurer et de participer dans leur milieu de vie aussi longtemps qu'ils le désirent. Ainsi, en plus du présent document, quatorze autres portraits sectoriels ont été réalisés. Mis en comparaison, ils ont permis l'élaboration d'une synthèse régionale faisant état de la situation de l'habitat des aînés à la grandeur de la région de la Capitale-Nationale. Ces documents constituent de précieux outils d'analyse et de réflexion. Il n'appartient plus qu'aux acteurs locaux et régionaux de les mettre à profit.

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.	VARIATION DE LA POPULATION TOTALE, CAPITALE-NATIONALE, 2006-2011	5
TABLEAU 2.	VARIATION DE LA POPULATION TOTALE, VILLE DE QUÉBEC, 2006-2011	6
TABLEAU 3.	NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, CAPITALE-NATIONALE, 2011	10
TABLEAU 4.	PROPORTION (%) PAR GROUPE D'ÂGE, VILLE DE QUÉBEC, PAR ARRONDISSEMENT, 2011	11
TABLEAU 5.	NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, PAR VILLE ET PAR ARRONDISSEMENT, QUÉBEC (TÉ), 2011	13
TABLEAU 6.	VARIATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS, EN NOMBRE ET EN PROPORTION DE LA POPULATION TOTALE, VILLE DE QUÉBEC, 2006 ET 2011	14
TABLEAU 7.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'AÎNÉS ET DE L'ÂGE MÉDIAN DE LA POPULATION, ENTRE 2006 ET 2031, CAPITALE-NATIONALE.....	15
TABLEAU 8.	DISTRIBUTION DES 65 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE, PAR MUNICIPALITÉ, QUÉBEC (TÉ), EN 2011	19
TABLEAU 9.	PROJECTION DE LA POPULATION ÂGÉE, PAR SEXE, CAPITALE-NATIONALE, 2006-2031	20
TABLEAU 10.	NOMBRE ET PROPORTION D'AÎNÉS VIVANT SEULS EN MÉNAGE PRIVÉ, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS, 2011	22
TABLEAU 11.	RÉPARTITION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS EN MÉNAGE COLLECTIF SELON LE TYPE DE LOGEMENT, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011	27
TABLEAU 12.	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN MÉNAGE PRIVÉ, CAPITALE-NATIONALE, 2011	29
TABLEAU 13.	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, POPULATION DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, QUÉBEC (TÉ), 2011	30
TABLEAU 14.	NOMBRE D'HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS SELON LES TYPES D'HABITATION, CAPITALE-NATIONALE, 2011	40
TABLEAU 15.	UNITÉS LOCATIVES EN HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS SELON LES TYPES D'HABITATION, NOMBRE ET POURCENTAGE, CAPITALE- NATIONALE, 2011	41
TABLEAU 16.	NOMBRE D'HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS AVEC SERVICES, SELON LE TYPE DE SERVICES, LES RIVIÈRES	42
TABLEAU 17.	TAUX D'EFFORT MÉDIAN (%) DES MÉNAGES PRIVÉS SELON L'ÂGE DU PRINCIPAL SOUTIEN, ET LE MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT, CAPITALE-NATIONALE, 2006	47

TABLEAU 18.	LOYER MOYEN POUR UNE PLACE STANDARD, 2012 ET 2013, SELON LE TYPE D'UNITÉ, RMR DE QUÉBEC	48
TABLEAU 19.	COÛT MÉDIAN DES LOGEMENTS PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION, CAPITALE-NATIONALE, 2006	49
TABLEAU 20.	MODE D'OCCUPATION DES LOGEMENTS, MÉNAGES PRIVÉS, QUÉBEC (TÉ), 2011	50
TABLEAU 21.	INVENTAIRE DES ESPACES DE PARTICIPATION ET DE LOISIRS, LES RIVIÈRES	61
TABLEAU 22.	INVENTAIRE DES CLUBS SOCIAUX, VILLE DE QUÉBEC, 2013.....	63
TABLEAU 23.	INVENTAIRE DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ ET D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE, LES RIVIÈRES	69
TABLEAU 24.	INVENTAIRE DES COMMERCE ALIMENTAIRES, LES RIVIÈRES.....	71
TABLEAU 25.	INVENTAIRE DES CENTRES COMMERCIAUX DE LA VILLE DE QUÉBEC ET DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES.....	73
TABLEAU A.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ), 1981 ET 2011.....	105
TABLEAU B.	PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ), 2011 À 2024.....	105
TABLEAU C.	POPULATION EN NOMBRE, PAR GROUPE D'ÂGE, VILLE DE QUÉBEC, 2011	106
TABLEAU D.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, CAPITALE-NATIONALE.....	107
TABLEAU E.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, PAR MRC, CAPITALE-NATIONALE.....	107
TABLEAU F.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, VILLES DU TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ), 1981 À 2011	108
TABLEAU G.	PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, VILLES DU TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ), 2011 À 2024.....	108
TABLEAU H-1.	PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	110
TABLEAU H-2.	PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC (SUITE).....	111
TABLEAU I-1.	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, LES RIVIÈRES	112
TABLEAU I-2.	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, LES RIVIÈRES	112

TABLEAU J-1.	DISTRIBUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION ET SELON LE SEXE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	113
TABLEAU J-2.	DISTRIBUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION ET SELON LE SEXE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC (SUITE).....	114
TABLEAU K.	INVENTAIRE DES HABITATIONS COLLECTIVES ET RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS, LES RIVIÈRES	115
TABLEAU L.	TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS, RMR DE QUÉBEC, LES RIVIÈRES, 2012-2013	118
TABLEAU M.	TAUX D'INOCCUPATION DES PLACES STANDARDS, RPA, RMR DE QUÉBEC, LES RIVIÈRES, 2012-2013	119
TABLEAU N.	LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS SELON LES BESOINS DE RÉPARATIONS ESTIMÉS PAR LES LOCATAIRES, CAPITALE-NATIONALE, 2006	120
TABLEAU O.	TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS, VILLE DE QUÉBEC	121
TABLEAU P.	TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS, VILLE DE QUÉBEC (SUITE).....	122

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.	SCHÉMA CONCEPTUEL ET OPÉRATIONNEL	XI
FIGURE 2.	CARTE DE LOCALISATION DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE.....	3
FIGURE 3.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, 1981-2024, VILLE DE QUÉBEC ET VILLES INCLUSES DANS LE TERRITOIRE ÉQUIVALENT (TÉ) DE QUÉBEC.....	6
FIGURE 4.	CARTE DE LA DENSITÉ DE POPULATION, LES RIVIÈRES, 2011	7
FIGURE 5.	CARTE DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE, LES RIVIÈRES, 2006.....	9
FIGURE 6.	NOMBRE DE PERSONNES PAR GROUPE D'ÂGE, VILLE DE QUÉBEC, 2011	11
FIGURE 7.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, AU QUÉBEC ET DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1996-2024.....	16
FIGURE 8.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET PLUS, AU QUÉBEC ET DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1996-2024.....	16
FIGURE 9.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET +, ENTRE 1981 ET 2024, QUÉBEC (TÉ).....	17
FIGURE 10.	CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, LES RIVIÈRES	18
FIGURE 11.	ÉTAT MATRIMONIAL DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, VILLE DE QUÉBEC, 2011	21
FIGURE 12.	NOMBRE DE PERSONNES VIVANT SEULES, EN MÉNAGE PRIVÉ, 65 ANS ET PLUS, PAR SEXE ET PAR ARRONDISSEMENT.....	21
FIGURE 13.	CLASSIFICATION DES TYPES DE CONSTRUCTION, STATISTIQUE CANADA, 2011.....	28
FIGURE 14.	TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT EN MÉNAGE PRIVÉ, SELON LE SEXE, ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES ET VILLE DE QUÉBEC.....	31
FIGURE 15.	PROPORTION D'AÎNÉS EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, LES RIVIÈRES.....	33
FIGURE 16.	NOMBRE D'UNITÉS LOCATIVES DANS DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, PAR TYPE D'HABITATION, LES RIVIÈRES.....	38
FIGURE 17.	CARTE DE DISTRIBUTION DES HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS, LES RIVIÈRES	39
FIGURE 18.	INOCCUPATION (%), LOGEMENTS LOCATIFS, SELON LE NOMBRE DE CHAMBRES, RMR DE QUÉBEC, BASSE-VILLE/VANIER ET QUÉBEC DES RIVIÈRES/ L'ANCIENNE-LORETTE, 2012-2013.....	44
FIGURE 19.	INOCCUPATION (%) DES PLACES STANDARDS PAR TYPE D'UNITÉ (RPA), RMR DE QUÉBEC, BASSE-VILLE/ VANIER ET QUÉBEC DES RIVIÈRES/ L'ANCIENNE-LORETTE, 2012-2013	45

FIGURE 20.	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES PROPRIÉTAIRES, VILLE DE QUÉBEC, 1991-2011	50
FIGURE 21.	ÉVOLUTION DU TAUX DE PROPRIÉTÉ, VILLE DE QUÉBEC, 1991-2011	51
FIGURE 22.	BESOINS DE RÉPARATIONS ESTIMÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES DE QUÉBEC (TÉ).....	52
FIGURE 23.	CARTE DES ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS, LES RIVIÈRES.....	56
FIGURE 24.	ÉTUDE SUR LES PARCS, ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES (UTILISATION DU SOL), VILLE DE QUÉBEC, 2013.....	58
FIGURE 25.	CARTE DES ÎLOTS DE CHALEUR, LES RIVIÈRES, 2011	59
FIGURE 26.	CARTE DES LIEUX DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE LOISIRS, LES RIVIÈRES.....	62
FIGURE 27.	CARTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE (RTC), VILLE DE QUÉBEC, 2013.....	65
FIGURE 28.	CARTE DES SERVICES DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE, LES RIVIÈRES	68
FIGURE 29.	CARTE DES COMMERCE ALIMENTAIRES, LES RIVIÈRES	70
FIGURE 30.	CARTE DES CENTRES COMMERCIAUX ET SERVICES BANCAIRES, LES RIVIÈRES.....	72
FIGURE 31.	CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).....	109
FIGURE 32.	CARTE DE LA RMR DE QUÉBEC, SELON LES ZONES DÉFINIES PAR LA SCHL.....	117

LEXIQUE DES TERMES ET EXPRESSIONS

Certains mots et expressions utilisés ont une signification particulière dans un contexte d'analyse démographique, géographique, architecturale ou de description des habitats. Ce lexique présente la définition de mots et d'expressions le plus souvent utilisés.

Acceptabilité. L'acceptabilité d'une habitation a été définie dans le cadre de ce projet comme le **besoin de réparation ou le besoin impérieux en matière de logement**. La SCHL (2013a) définit un *besoin impérieux*, celui d'un ménage dont l'habitation déroge à au moins une des normes établies d'*acceptabilité*, soit la qualité, la taille ou l'*accessibilité économique (affordability)*. Un logement est considéré de *qualité convenable* si ses occupants jugent qu'il ne nécessite pas de réparations majeures. Un logement est de *taille convenable* s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de sa taille et de sa composition. Finalement, un logement est considéré *comme abordable* si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt. D'autre part, un *ménage* est considéré en situation de *besoins impérieux* en matière de logement si 30 % de son revenu total avant impôt ne suffisent pas à payer le loyer médian des logements, situés dans sa localité, considérés acceptables selon les caractéristiques ci-haut définies.

AccèsLogis Québec (ALQ). AccèsLogis est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation. (SHQ, 2013b) (Voir <http://filhmq.com/livre/acc%C3%A8s-logis-et-logement-abordable>)

Accessibilité économique. L'*accessibilité économique* correspond à la concordance entre le prix des services et la capacité de payer des consommateurs.

Accessibilité géographique. L'*accessibilité géographique* est représentée par la distance que doivent franchir les individus pour se déplacer jusqu'au lieu de service ou de l'installation. L'*accessibilité* est fonction du nombre et de la localisation dudit service.

Aire de diffusion. Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 personnes. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. « Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire canadien. » (Statistique Canada, 2013)

Chambre avec soins assidus. Voir Place standard

Coopérative d'habitation. Constituée en vertu de la *Loi sur les Coopératives (L.R.Q., chapitre C-67.2)*, une coopérative d'habitation a pour objectif principal de faciliter l'accès à la propriété ou l'usage d'une maison ou d'un logement à ses membres. Elle est considérée comme une coopérative de consommateurs parce qu'elle permet à un ménage de répondre à un besoin de nature personnelle, comme la location d'un logement ou l'achat d'une maison ou d'une unité de

logement en copropriété (*Loi sur les coopératives, L.R.Q., chapitre C-67.2, art. 220*). La Coopérative d'habitation et l'OBNL d'habitation sont de proches parentes.

Défavorisation matérielle (Indice de). Trois indicateurs ont été utilisés par le CSSS pour déterminer le niveau de défavorisation matérielle : la proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires (% de la population sans DES); le rapport emploi-population (% de la population en emploi); et le revenu moyen des personnes (revenu moyen personnel \$).

Défavorisation sociale (Indice de). Trois indicateurs ont été utilisés par le CSSS pour déterminer le niveau de défavorisation sociale: la proportion de personnes vivant seules (% personnes vivant seules); la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves (% personnes s-d-v); et, la proportion de familles monoparentales (% de familles monoparentales).

Densité de population. La densité de population représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges. Sur les cartes de densité, plus la couleur est foncée, plus il y a de personnes dans ce secteur du territoire. L'unité géographique utilisée pour créer la carte de densité est l'*aire de diffusion*.

Dépanneurs. Il n'existe pas de définition officielle du terme dépanneur au Québec. « Selon une classification canadienne, c'est un petit commerce de proximité qui vend une gamme limitée de produits courants : lait, pain, jus, boissons sucrées, aliments à grignoter, boissons alcoolisées, produits du tabac, journaux, revues et billets de loterie. Certains vendent aussi un choix limité de conserves, de produits laitiers et de produits de nettoyage. » (Portail Veille Action, 2013)

Disponibilité. La disponibilité est un pré requis à l'accessibilité en ce qu'une ressource ne peut être accessible si elle n'existe pas sur un territoire donné. Elle réfère également à l'inoccupation d'une ressource ou encore à l'état d'un bien qui peut être utilisé.

Épiceries. Dans le contexte de cette étude, les établissements classés dans la catégorie « épiceries » comprennent à la fois des épiciers-détaillants, des épiceries fines et des détaillants de fruits et légumes.

Établissements de santé. « La mission circonscrit le champ d'action sociosanitaire d'un établissement ou d'une installation. Un établissement peut avoir plus d'une mission. Ces missions, définies dans la loi, sont au nombre de cinq.» (MSSS, 2014)

1. « Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui a pour mission d'offrir, de façon permanente ou temporaire, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance, ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel malgré le support de leur entourage;
2. « Le Centre local de services communautaires (CLSC) a pour mission d'offrir, en première ligne, à la population du territoire qu'ils desservent, des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Cette catégorie regroupe les CLSC eux-mêmes, les points de services de CLSC et les centres de santé (CLSC assumant une mission additionnelle);

3. « Le *Centre de réadaptation (CR)* a pour mission d'offrir des services d'adaptation, ainsi que de réadaptation et d'intégration sociale, à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leur difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur alcoolisme ou autre toxicomanie, requièrent de tels services, de même que des services d'accompagnement et de support à leur entourage;
4. « Le *Centre hospitalier*, quant à lui, a pour mission d'offrir des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés, dans les secteurs de la santé physique (CHSGS) ou de la santé mentale (soins psychiatriques: CHPSY). » (MSSS, 2014)

Établissements de soins infirmiers (Statistique Canada) « Les établissements de soins infirmiers sont des établissements de soins de longue durée où des personnes âgées reçoivent des services de soins de santé allant de l'aide périodique à des soins infirmiers réguliers. Ces établissements offrent une surveillance permanente de l'état de santé et l'accès à des soins infirmiers 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les résidents ne sont pas autonomes pour la plupart des activités de la vie quotidienne. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, 2013)
HLM (Habitation à loyer modique). Les HLM sont les unités d'habitation des offices d'habitation. Ce sont des logements publics gérés par les municipalités.

Îlot de diffusion. Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

Informateur clé. Personne qui a participé à une discussion de groupe afin de valider et de bonifier les données contenues dans la première ébauche de ce document.

Logement abordable Québec (LAQ). « Les habitations du programme Logement abordable Québec (LAQ) sont destinées à une clientèle à revenu modéré [sic]; ces logements sont offerts en priorité aux locataires de HLM et aux ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM. Ces logements abordables peuvent compter de une à quatre chambres à coucher et sont offerts à un coût inférieur à celui du marché. » (OMHM, 2013) (Voir <http://flhmq.com/livre/acc%C3%A8s-logis-et-logement-abordable>)

Logement collectif. Établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels, ou uniquement par des résidents étrangers, ou par des personnes présentes temporairement. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Logement privé. Un ensemble distinct de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.

Logement social. Logement dont le loyer est subventionné afin de permettre à des personnes à faible revenu d'accéder à un logement adéquat.

Logements privés occupés par des résidents habituels : « Un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant directement sur l'extérieur ou sur un corridor un hall un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Loi sur les services de santé et les services sociaux : « Objet de la loi et droits des usagers » : Le régime de services de santé et de services sociaux institué par la présente loi a pour but le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie. » (*Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2*)

Loyer médian. Le loyer médian est établi à partir des données du rapport statistiques sur le marché locatif publié en octobre de chaque année par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il correspond au coût de loyer qui sépare les logements de façon telle que 50 % des logements coûtent moins cher et 50 % coûtent plus, selon la taille du logement.

Ménage. Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le 10 mai 2011 (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Chaque personne est membre d'un seul et unique ménage. À moins d'indications contraires, toutes les données contenues dans les rapports sur les ménages se rapportent aux ménages privés seulement.

Ménage privé. Personne ou groupe de personnes occupant un même logement. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Ménage collectif. Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Seulement les données sur les ménages collectifs qui comptent des résidents habituels sont présentées. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Office municipal d'habitation (OH ou OMH). Organisme public chargé de la politique municipale d'habitation, de construction et de location de logement social, de restauration de logements, de location ou de vente ainsi que la mise en place des équipements jugés nécessaires.

Organisme à but non lucratif (OBNL) d'habitation. Constitué en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les Compagnies (L.R.Q., chapitre C-38)*, un OBNL d'habitation a pour vocation d'offrir des unités résidentielles soit à des ménages à faibles revenus ou modestes, soit à des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Ces organismes peuvent aussi être appelés organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation.

Organisme de soutien à domicile. Organisme généralement à but non lucratif (OBNL) offrant un ou plusieurs des services suivants : accompagnement en fin de vie, adaptation de domicile, aide aux courses, conseils et aide à la recherche d'un milieu de vie adapté, entretien et réparation, entretien ménager, évaluation des besoins, livraison de repas chaud (popote roulante), préparation de repas à domicile, prévention des chutes, réadaptation physique, répit-gardiennage, services médicaux, soins de santé et hygiène, soins en fin de vie, soins infirmiers, téléphone d'amitié, téléphone de sécurité, télésurveillance, transport adapté, transport et accompagnement, visite d'amitié. (Accès-Santé, 2014)

Parcs, espaces verts et équipements. Les parcs, espaces verts et équipements décrits dans ce document comprennent les lieux aménagés définis dans les Codes d'utilisation du bien-fonds (CUBF) :

Équipements récréatifs. *Terrain de jeux* : Ce terrain a été conçu pour le jeu et la récréation et est codifié séparément seulement lorsqu'on y trouve une activité indépendante d'une autre;

Terrain de sport : Ce terrain comprend un terrain de jeux, des pistes pour les compétitions et les sports; il peut y avoir des gradins; il est codifié séparément lorsqu'il est indépendant d'une autre activité.

Espaces verts : *Parc à caractère récréatif et ornemental* : Ce parc est aménagé pour les loisirs en raison de la beauté du site; on peut y trouver des plages, des jeux pour enfants, des monuments et des statues; *Parc pour la récréation en général* : Ce parc peut comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. (MAMROT, 2013)

Place standard. Une **place standard** est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Par opposition, une **chambre avec soins assidus** est une chambre offrant au moins une heure et demie de soins par jour. (SCHL, 2013b)

Résidence privée pour aînés (RPA). « Est une résidence privée pour aînés tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement: services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. » (Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2)

Résidences pour personnes âgées (Statistique Canada). « Établissements qui offrent des services de soutien (comme la préparation des repas, le ménage, la gestion des médicaments, l'aide au bain) et de la supervision aux personnes âgées capables d'accomplir seules la plupart des activités quotidiennes. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Restaurants minute. « Restaurant bon marché où l'on se fait servir très rapidement des aliments que l'on peut consommer sur place ou emporter. » (Office québécois de la langue française, *Grand dictionnaire terminologique*)

Secteur de recensement. Les *secteurs de recensement* (SR) sont des petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement de 2 500 à 8 000 habitants. « Ils sont créés à l'intérieur de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus lors du recensement précédent. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, 2013)

Supplément au loyer. Le programme de Supplément au loyer permet à des ménages et à des personnes à faible revenu d'habiter des logements du marché locatif privé ou appartenant à des coopératives d'habitation et à des organismes à but non lucratif (OBNL), tout en payant un loyer semblable à celui payé dans un logement de type Habitation à loyer modique (HLM). Le supplément au loyer sert à combler la différence entre le loyer convenu avec le propriétaire et la contribution du ménage (25 % de son revenu). (Portail Québec, 2013)

Taux d'effort des ménages. Part du revenu du ménage servant à défrayer le coût du logement.

Taux d'inoccupation. Pourcentage de tous les logements (appartements et maisons de location) inoccupés ou à louer. Un logement est considéré comme inoccupé s'il est inhabité et immédiatement disponible pour la location.

Taux de propriété. Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Territoire équivalent (TÉ). Les territoires équivalents aux MRC sont des regroupements géographiques qui ont été établis à des fins statistiques pour assurer une couverture territoriale complète du Québec là où il n'y a pas de MRC (Commission de toponymie du Québec, 2012). Le TÉ de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges. Wendake est compris dans le territoire équivalent de Québec, par contre les données de recensement pour ce territoire ne sont pas incluses.

Types de construction résidentielle. Statistique Canada définit plusieurs types de construction résidentielle : maisons individuelles non attenantes, maisons jumelées, maisons en rangée, appartements ou plain pied dans un duplex, appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages, autres maisons individuelles attenantes, habitations mobiles, autres logements mobiles.

Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus. Un logement dans une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

Types de construction résidentielle (suite)

Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages. Un logement joint à d'autres logements ou à d'autres locaux commerciaux ou non résidentiels, dans un immeuble de moins de cinq étages.

Appartement ou plain pied dans un duplex. Un de deux logements superposés qui peut être ou ne pas être attaché aux autres logements ou immeubles.

Autre logement. Cette catégorie est le résultat de l'addition de plusieurs types de construction, elle inclut les logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées,

appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes.

Autre maison individuelle attenante. Logement individuel qui est joint à une autre construction et qui ne se classe dans aucune des autres catégories, comme un logement individuel réuni à une construction non résidentielle (p. ex., un magasin ou une église) ou occasionnellement à une autre construction résidentielle (p. ex., un immeuble d'appartements). À ne pas confondre avec autre logement qui est l'addition de plusieurs types de construction.

Logement mobile. Comprend les maisons mobiles et les autres logements mobiles tels que les bateaux maison et les wagons de chemin de fer.

Maison en rangée. Un logement dans une rangée d'au moins trois logements réunis côte à côte (ou parfois réunis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais sans aucun autre logement au-dessus ou en dessous. Des maisons en bande jointes à une tour d'habitation sont également considérées comme des maisons en rangée.

Maison individuelle non attenante. Logement non joint à autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction. Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

Maison jumelée. Un de deux logements réunis côte à côte (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement jumelé n'a aucun logement au-dessus ou en dessous et les deux unités réunies sont entourées d'espaces libres.

Unité locative. L'expression « unité locative » est utilisée par diverses sources de données pour décrire l'unité qui sert de base pour la conclusion d'un contrat de location. Il peut s'agir d'un appartement, d'un logement, d'un studio ou d'une chambre. Les données incluses dans ce document ne considèrent pas les lieux non habités (garage, lieux de commerces, etc.).

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

La préparation de ce document a nécessité la participation d'un grand nombre de personnes et la compilation de nombreuses informations provenant de différentes sources. Ce chapitre apporte certaines précisions méthodologiques.

Processus de la recherche

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives* vise à : 1. documenter la situation de l'habitat et des milieux de vie des aînés de la région de la Capitale-Nationale; 2. mobiliser les acteurs sociaux concernés par cette question afin de favoriser le soutien à domicile des aînés et leur participation à leur milieu. Pour ce faire, un groupe de partenaires (voir Présentation du projet, page viii) s'est engagé dans un processus participatif de recherche visant à développer une meilleure connaissance qui soit appliquée aux diversités régionales. Des représentants des partenaires ont participé au processus de recherche.

Une collecte des données a été réalisée portant sur les dimensions à l'étude dans diverses sources afin de documenter la situation de la région de la Capitale-Nationale (région sociosanitaire 03). La région a été partagée en 15 secteurs géographiques : les 6 MRC, les 6 arrondissements de la ville de Québec, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la ville de L'Ancienne-Lorette et Wendake. Un cahier a été réalisé présentant les informations recueillies pour chacun des 15 secteurs.

Chaque cahier a ensuite été présenté à des informateurs clés (68 personnes) de chacun des territoires afin de le compléter et de s'assurer de la justesse du portrait tracé. Chaque cahier a ensuite été révisé pour tenir compte des commentaires des informateurs clés puis présenté lors de rencontres sectorielles permettant d'une part d'élaborer les constats et les pistes de réflexion pour chacun des secteurs géographiques et, d'autre part, de diffuser les résultats à un groupe de personnes impliquées dans les questions d'habitation des aînés. Les personnes présentes aux rencontres sectorielles provenaient d'une variété de secteurs d'activités : municipal, habitation, CSSS, organismes communautaires, FADOQ, etc. Au total, 223 personnes ont été rencontrées.

La tenue d'un forum régional, au mois d'octobre 2014, permet finalement la diffusion des résultats à l'ensemble des acteurs de la région et la mobilisation d'acteurs sociaux et de décideurs intéressés par la question.

Identification et traitement des données

En consultation avec des spécialistes des divers domaines recensés (habitation, géographie, statistique, etc.), plusieurs bases de données ont été consultées pour

recueillir les informations de démographie et d'habitation les plus récentes disponibles au moment de la cueillette, faite entre août 2012 et janvier 2014.

Voici quelques précisions concernant certaines sources de données consultées :

- Plusieurs évaluations contenues dans les données fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) se basent sur le recensement de 2006. Dans le cas des besoins de réparation ou besoins impérieux, il s'agissait des données de 2006. Dans tous les cas, les données les plus récentes au moment de la préparation de ce document ont été utilisées.
- Dans les publications utilisées par cette étude et issues de la SCHL, un centre rural est un centre de moins de 10 000 habitants.

Les données rendues disponibles par Statistique Canada pour les différents recensements doivent faire l'objet de trois précisions.

1. Tout d'abord, les changements découlant de la décision de Statistique Canada d'abolir le questionnaire long lors du recensement de 2011 ont obligé l'équipe de recherche à utiliser, pour certains tableaux, les données de 2006. En effet, comme le soulignait l'Institut de la Statistique du Québec « le caractère volontaire de l'ENM [Enquête nationale auprès des ménages] a généré une variabilité beaucoup plus grande des taux de réponse. Cela a provoqué une réduction significative de la fiabilité des données pour les niveaux géographiques fins ou encore concernant de plus petits groupes de population. » (ISQ, 2010)
2. D'autre part, « afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, les chiffres indiqués dans les tableaux ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire qui supprime toute possibilité d'associer des données statistiques à une personne facilement reconnaissable. Selon cette méthode, tous les chiffres, y compris les totaux et les marges, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de "5" et, dans certains cas, de "10". » (Statistique Canada, 2011a)

Ces calculs effectués par Statistique Canada font en sorte qu'il peut y avoir des différences entre une source de données et une autre. Ainsi, le nombre de personnes habitant dans un type de construction en particulier peut être inscrit 2 305 dans une source, 2 310 dans une seconde et 2 300 dans une troisième.

Puisque plusieurs sources de données ont été consultées pour l'élaboration des différents tableaux compris dans ce cahier, il est donc possible qu'il y ait discordance. Dans le cadre de ce projet, le choix des données a été fait en fonction de leur représentativité et de leur disponibilité pour l'ensemble des différents secteurs géographiques analysés. Aussi, la priorité a été donnée au respect de la

source consultée, afin d'assurer la comparabilité entre les différents secteurs de la Capitale-Nationale.

3. Il faut aussi noter que dans certains produits de données, Statistique Canada présente des totaux qui diffèrent légèrement de la somme des parties en raison des arrondissements effectués. Lorsque possible, dans tous les cas où un calcul de proportion est présenté, le dénominateur a été calculé à partir des données les plus fines, c'est-à-dire les données pour l'unité géographique la plus petite.
4. Finalement, dans leur *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011* (Statistique Canada, 2011), l'organisme indique, concernant leur traitement des **Logements collectifs**, que « le traitement différent dans la façon dont les immeubles individuels d'un logement collectif sont comptés (c.-à-d. dénombrés séparément comme des logements collectifs distincts ou comme un seul logement collectif) entraîne des tendances qui pourraient donner de fausses impressions de croissance ou de diminution dans une catégorie. Les chiffres des logements collectifs pour certaines catégories pourraient refléter le dénombrement d'immeubles individuels. [...] Il est important que les utilisateurs soient avisés que les types de logements collectifs du recensement ne correspondent pas toujours aux classifications utilisées dans les données administratives ou dans les autres sources. Dans le recensement, certains logements collectifs sont classés en fonction des types et des niveaux de services offerts, plutôt que par leur nom ou leur statut officiel d'un point de vue des entreprises. En outre, les données du recensement ne sont pas recueillies pour les résidents étrangers et/ou les personnes présentes temporairement vivant dans les logements collectifs, alors que ces résidents peuvent être inclus dans les sources de données administratives. » (Statistique Canada 2011, p. 10-11)

Précision sur les expressions et données utilisées

Les **superficies** sont données en « terre ferme », c'est-à-dire qu'elles n'incluent pas les plans d'eau intérieurs (rivières, lacs, etc.).

Dans la section sur le **coût moyen des loyers** pour les places standards, les données concernant les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus) ne sont pas incluses dans les calculs.

En ce qui a trait au **taux d'inoccupation**, « Les places hors marché avec soins assidus sont exclues du calcul du loyer moyen, mais incluses dans le calcul du taux d'inoccupation. » (SHQ, 2013b)

Dans les figures et tableaux présentant des **perspectives démographiques**, le projet a utilisé les données du « scénario A » de l'Institut de la statistique du Québec. Ce scénario regroupe « les hypothèses les plus plausibles à l'examen des tendances récentes, et un scénario d'analyse, le Z - Migration interne zéro, qui présente ce que serait l'évolution des MRC en l'absence de migration interne au Québec. » (ISQ, 2013)

Dans le chapitre sur les services de santé et les services communautaires, les différents services disponibles ont été divisés en cinq catégories, dont celle de « première ligne ». Cette catégorie comprend les services de santé offerts en GMF, UMF, CLSC, clinique hors GMF, clinique sans rendez-vous et clinique médicale. Cela comprend aussi une maison des naissances, puisque celle-ci a été classée dans cette catégorie dans la base de données intitulée « MSSS - Référentiel des établissements » qui a été fournie par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela exclut les soins spécialisés (par ex. cardiologie) et de longue durée (ex. hôpital, CHSLD). Les services généralement classés dans la catégorie « Autres » sont les cliniques spécialisées (par exemple d'ophtalmologie) et autres cliniques (par exemple physiothérapie, podologie, ergothérapie, etc.). Il doit être noté que la mise à jour des données comprises dans le « Référentiel des établissements » a été faite le 28 août 2012. Ainsi, certains services ayant vu le jour depuis pourraient ne pas être inclus dans le dénombrement présenté. Il doit être mentionné que les centres de réadaptation, compte tenu de leur faible nombre dans la région et afin de ne pas multiplier les catégories pour la représentation graphique, ont été inclus dans cette catégorie.

Présentation des données

L'ordre alphabétique (des MRC et des municipalités) respecte les règles de classement de la Commission de toponymie du Québec (2013), c'est-à-dire selon l'ordre alphabétique obtenu s'il n'y avait pas de trait d'union ou d'apostrophe. Cette règle est accessible en ligne à <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/regles-ecriture/nom-commencant-saint-sainte-saintes-saints.html>.

Précision territoriale concernant Wendake.

Le territoire de Wendake est inclus dans le territoire équivalent (TÉ) de Québec, mais les données concernant la population de Wendake sont absentes des compilations effectuées par Statistique Canada. Les données sur cette région géographique incluses dans ce document ont été fournies par le conseil de la Nation huronne-wendat.

Cartographie

Dans le cadre de ce projet, les cartes ont été préparées en utilisant les données des aires de diffusions (AD) regroupées en municipalité/ arrondissements (régions). Les

frontières de chaque secteur géographique sont basées sur les subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada, telles qu'elles étaient définies en 2011.

La proportion de personnes âgées de ces AD a été calculée et a servi de trame de fond pour l'ensemble des cartes de distribution de services. Au départ, il a fallu choisir un mode de représentation de cette information. Plusieurs options s'offraient à nous.

La première option était celle d'obtenir une classification générale pour l'ensemble de la région, ce qui aurait permis d'identifier rapidement les secteurs plus âgés. Ce mode de fonctionnement rend toutefois les comparaisons intra-secteurs difficiles à réaliser.

La deuxième option était d'établir une classification secteur par secteur. Les comparaisons intra-secteurs auraient alors été facilitées, mais cela se serait fait au détriment des comparaisons globales et inter-secteurs.

Dans le but de répondre aux questions de recherche, une solution de compromis a été choisie. Une classification globale a d'abord été établie pour la carte de l'ensemble de la région. Par la suite, chaque secteur a été classé selon une analyse visuelle de la distribution de la proportion des aînés dans les aires de diffusion du secteur. Trois ensembles de secteurs géographiques ont ainsi été obtenus. Bien que relativement arbitraires, ces rassemblements permettent d'établir certaines comparaisons intra-secteurs et inter-secteurs selon le type de milieu (urbain/rural) représenté par les cartes.

Concernant les arrondissements de la Ville de Québec, certaines données provenant de Statistique Canada (les types de construction et les personnes seules de 65 ans et plus, par exemple) ont été calculées à partir des données fournies pour chacune des aires de diffusion (AD). Étant donné que les limites des AD ne correspondent pas aux limites des arrondissements, nous avons attribué chacune des aires à l'arrondissement auquel appartenait leur centroïde, c'est-à-dire le point représentant le centre géométrique de l'aire de diffusion. Par la suite, les données des AD de chacun des arrondissements ont été compilées.

Pour des fins de représentations cartographiques, les limites des quartiers et des arrondissements de la Ville de Québec qui sont en contact avec les limites des municipalités qui les entourent ont été légèrement modifiées afin de suivre les limites des subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada. Ces modifications mineures n'affectent en rien la répartition des aires de diffusion (AD) entre les quartiers ou les arrondissements.

Corrélation entre les frontières

Il doit être mentionné que le territoire couvert, la Capitale-Nationale, est divisé différemment par les différentes instances consultées lors de la cueillette de données. Ainsi, les frontières de territoire des CLSC, des CSSS, des municipalités ou des

arrondissements présentent parfois des différences. Dans certains cas, le territoire d'une instance se termine deux rues plus à l'ouest que le territoire d'une autre instance (par exemple, le territoire d'un CLSC et de l'arrondissement de la ville de Québec). Cela implique qu'il est possible qu'un service de santé, par exemple, ait été associé à un arrondissement, alors qu'il est sous la responsabilité du territoire de CLSC de l'arrondissement voisin.

Accessibilité physique

Bien qu'étant conscients de l'importance que revêt l'accessibilité physique, nous n'avons pas été en mesure de l'ajouter aux dimensions de l'accès (voir Schéma conceptuel et opérationnel). Cette forme d'accessibilité représente la possibilité qu'ont les individus ayant une incapacité physique d'accéder à un lieu (magasin, trottoir, maison).

Dans le cadre de cette étude, la recension des lieux physiquement accessibles n'a pas été intégrée au processus de recherche. Il s'agit d'une démarche complexe que nous n'avons pas pu nous permettre compte tenu de tous les autres aspects à couvrir. Toutefois, dans un rapport publié en 2013, l'ISQ précise que : « plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus ont une incapacité. Cette proportion augmente avec l'âge; passé le cap des 85 ans, cette condition touche la grande majorité des aînés, soit plus de huit personnes sur dix. Les proportions d'aînés ayant une incapacité modérée ou une incapacité grave augmentent d'un groupe d'âge à l'autre, pour atteindre à l'âge de 85 ans et plus 27 % et 32 %, respectivement. Au-delà de 85 ans, c'est donc près de six personnes sur dix qui ont une incapacité modérée ou grave. » (ISQ, 2013 : 47) On comprend donc que la présence de rampes d'accès ou de signaux sonores, par exemple, constitue des éléments importants de l'accessibilité d'un lieu. La ville de Québec a également mis en place un plan d'action 2012-2015 pour l'accessibilité universelle.

Habitations collectives

Quatre types d'habitations collectives ont été recensés dans le cadre de ce projet. L'équipe de recherche a fait appel aux sources disponibles les plus fiables pour établir le dénombrement, qui a par la suite été validé auprès d'informateurs clés. La source principale du dénombrement des résidences privées a été le site du Registre des résidences privées pour aînés (wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp), qui a été consulté de 2012 à 2013. La dernière validation a été compilée en décembre 2013.

Dans la classification de ces habitations, il est à noter qu'au Québec, il y a des OBNL de même que des coopératives qui ont reçu une certification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et qui sont donc considérés par le MSSS comme des résidences privées pour aînés (RPA). Dans ce document, ces habitations collectives ont été classées dans leur catégorie d'origine, tant pour préparer les données

cartographiques que pour l'élaboration des tableaux. Dans la région de la Capitale-Nationale, aucune coopérative ne se trouve dans cette situation.

Le dénombrement des habitations collectives comprend l'ensemble des coopératives d'habitation, et ce peu importe leur clientèle cible – personnes seules, âgées de 50 et plus, famille, etc. En effet, afin de présenter le portrait le plus complet de la situation de l'habitation dans la région pour les aînés et considérant que ces personnes peuvent loger dans l'une ou l'autre de ces habitations, la décision a été prise de ne pas se limiter aux coopératives ciblant les aînés.

BIBLIOGRAPHIE

- Accès-Santé (2014). *Soutien à domicile*. Portail du réseau de la santé et des services sociaux de la région de la Capitale-Nationale. 2014. Consulté le 26 mai 2014 à [http://santecapitalenationale.gouv.qc.ca/acces-sante/trouver-un-service/ressource-par-services/?tx_streperoireressources_pi2\[category\]=20](http://santecapitalenationale.gouv.qc.ca/acces-sante/trouver-un-service/ressource-par-services/?tx_streperoireressources_pi2[category]=20)
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2013). *Portail du réseau*. Consulté à <http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Etablissements.html#CLSC-CHSLD/> et à http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Cliniques_med.html#6
- Centre d'information et de référence [CIR] de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches – 211 (2013). *Soutien à domicile pour aînés*.
- Centre de santé et des services sociaux de Portneuf [CSSS de Portneuf] (2011). *Portrait de défavorisation matérielle et sociale du territoire du CSSS de Portneuf*. Consulté à <http://csssdeportneuf.qc.ca/down/631.pdf>.
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale [CSSS-VC] (2011). *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*. 2011, 286 p.
- Commission de toponymie du Québec (2012). *Territoires équivalents à une MRC*. Consulté le 12 juillet 2013 à <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/municipalites-regionales-compte-mrc/te.aspx>
- Confédération québécoise des coopératives d'habitation [CQCH] (2013). *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.
- Dagenais, H. (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*. Société d'habitation du Québec, Québec. 106 p.
- Ducharme, M.-N. (2007). *Enquête auprès des OSBL d'habitation*, Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).
- Dutil, Y. (2009). Le logement et les ménages âgés de 65 ans et plus dans les régions administratives du Québec, *Le Bulletin d'information de la Société d'habitations du Québec*, 3(2).
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec [FADOQ] Chaudières-Appalaches (2014). *Programme PIED*. <http://www.fadoq-quebec.qc.ca/Services-et-programmes/nos-programmes/Programme-PIED>
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs [FQCCL] (2010). *Mission*. Consulté à http://www.fqcl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=50&Itemid=25.
- Giguère, M. (2009) *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*. Institut national de santé publique du Québec. 77 p.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2009a). *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>.

- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2010). *Projection de la population des municipalités 2009-2024*. ISQ, 2010. Consulté à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html#municipalite>.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*. « Méthodologie et description de la population visée. Volume I ». Consulté le 21 février 2014 à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitations-maladies-chroniques-metho.pdf.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2001). *Îlots de chaleur*. Consulté le 11 février 2014 à <http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/%C3%AEIlots-de-chaleur.aspx>.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2009). *Indicateur de l'accessibilité aux services, mesure de distance, accessibilité au restaurants-minute*, tiré des permis de vente du MAPAQ, 2009. <http://www.inspq.qc.ca/environnement-bati/distance-restaurants-minute>
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2012 – non publié). Liste des parcs et espaces verts basée sur l'évaluation foncière de 2007 effectuée par le MAMROT et transmise à l'IVPSA par l'INSPQ en 2012, non publié.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*. « Méthodologie et description de la population visée. Volume I ». Consulté le 21 février 2014 à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitations-maladies-chroniques-metho.pdf.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2014). *Îlots de chaleur/frâcheur urbains et température de surface*. Consulté en ligne le 17 janvier 2014 à <http://www.donnees.gouv.qc.ca/?node=/donnees-details&id=2f4294b5-8489-4630-96a1-84da590f02ee>
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques [IRIS] (2006) *Note socio-économique : La pénurie de logement*. 4 p.
- Kéroul (2006). *Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte au Québec. État de la situation – Septembre 2006*. 93 p.
- Lepage, Céline et Céline Morrow (2008). *Évaluation d'implantation et de pertinence du plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007*. Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Consulté le 9 avril 2014 à http://www.dspq.qc.ca/publications/Rapport_evaluation_pertinence_plan_SA.pdf.

- Lepage, Céline et Philippe Guay (à paraître). *Inégalités d'accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec.
- Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38). Consulté en ligne le 23 août 2013.
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_38/C38.html
- Loi sur les coopératives (L.R.Q., chapitre C-67.2). Consulté en ligne le 23 août 2013.
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_67_2/C67_2.html
- Loi sur les services de santé et les services sociaux [LSSS] (L.R.Q., chapitre S-4.2). Consulté le 24 février 2014 à
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html.
- Loi sur les services de santé et les services sociaux [LSSS] (L.R.Q., chapitre S-4.2, a. 346.0.1, 346.0.3, 346.0.6, 346.0.7, 346.0.20 et 346.0.20.1). Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence *privée pour aînés*. Consulté le 24 février 2014 à
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=58998.PDF>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS] (2013). *Registre des résidences privées pour aînés*. Consulté le 5 mai 2013 à <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS] (2014). *Lexiques*. Consulté en ligne à <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/M02/M02Lexique.asp>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux et Société d'habitation du Québec [MSSS-SHQ] (2007). *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*. Consulté en ligne, le 30 octobre 2013.
www.rohq.qc.ca/public/pdf/Publications_reservees_aux_membres/Cientele/Cadre_ref_SCLS.pdf
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire [MAMROT] (2013). *Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds*. Régions et Occupation du territoire, Gouvernement du Québec. Consulté le 11 décembre 2013.
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/evaluation_fonciere/manuel_evaluation_fonciere/CUBF_MEFQ.xlt
- Office municipal d'habitation de Montréal [OMHM] (2013). *Logement abordable Québec (LAQ)*. Consulté le 6 février 2014 à <http://www.omhm.qc.ca/logement-abordable-quebec-laq>.
- Penchansky, R. et William Thomas, J. (1981). The Concept of Access: Definition and Relations to Consumer Satisfaction, *Medical Care*, 19 (2), p.127-140.

- Portail Québec (2013). *Supplément au loyer*. Page consultée le 8 octobre 2013.
<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/vivre-en-logement/Pages/supplement-loyer.aspx>
- Portail Veille Action, Le (2013). *Les dépanneurs et l'offre alimentaire santé*. Veille Action. Consulté le 9 avril 2014 à <http://veilleaction.org/les-fiches-pratiques/saine-alimentation/les-depanneurs-et-offre-alimentaire-sante.html>.
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 p.
- Raymond, É., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2012). *Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 53 p.
- Regroupement des offices d'habitation du Québec [ROHQ] (2012). *Statistiques*, 4 p.
- Regroupement des offices d'habitation du Québec [ROHQ] (2013). *ROHQ Stats*. Consulté le 12 décembre 2013 à <http://www.rohq.qc.ca/nos-publications/rohq-stats/>.
- Réseau de transport de la Capitale [RTC] (2013). *À propos : Qu'est-ce que le STAC?* Consulté le 11 décembre 2013 à <http://rtcquebec.ca/Default.aspx?tabid=115&language=fr-CA>
- Robert, René (2008). *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2007*. Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).
- Roy, Claudine (2006). *Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural*. Société d'habitation du Québec, SHQ. Consulté le 28 février 2014 à <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021146.pdf>.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2011). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées : Québec*, Société canadienne d'hypothèque et de logement, p. 77.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL] (2012a) *Glossaire*. Consulté en ligne, le 23 août 2013. http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/info/raanplen/raan/2012/upload/Glossaire_ACC.pdf
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2012b). *Rapport sur le marché locatif : RMR de Québec*, Société canadienne d'hypothèque et de logement, p. 25.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2013a). *Définitions, le logement au Canada*. page consultée le 25 janvier 2013 à http://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions_FR.html#_Besoins_impérieux_de_logement,

- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2013b). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec — Édition 2013*. Consulté en ligne le 10 octobre 2013 à http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989_2013_A01.pdf?lang=fr.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2013c). *Rapport sur le marché locatif. RMR de Québec, automne 2013*. Consulté le 14 avril 2014 à http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64429/64429_2013_A01.pdf.
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2009). Besoins impérieux en matière de logement : un regard sur la situation dans les RMR du Québec. *Le Bulletin d'information de la SHQ*, 3(3).
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2010a). *Profils statistiques du Québec et ses régions - Édition 2011*. Consulté le 15 mai 2013 à http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/profils_statistiques_du_quebec_et_ses_regions_edition_2011/capitale_nationale.html.
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2010b). *Taux d'effort médian des ménages privés propriétaires selon l'âge du principal soutien, 2006*. Consulté à http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-_50.pdf, à [.../Tableaux_03-_51.pdf](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-_51.pdf) et à [.../Tableaux_03-_52.pdf](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-_52.pdf).
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2010c). *Coût médian des logements privés selon le mode d'occupation, 2006, RA Capitale-Nationale*. Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no. 15. Consulté à http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-_30.pdf.
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2013a). Présentation d'AccèsLogis. Consulté le 7 octobre 2013 à http://www.habitation.gouv.qc.ca/espace_partenaires/groupes_de_ressources_techniques/groupe_de_ressources_techniques/programmes/acceslogis_quebec/developpement_dun_projet/presentation_dacceslogis.html
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2013b). Lexique de la SHQ Consulté le 11 février 2014 à http://www.habitation.gouv.qc.ca/minformer/lexique.html#letter_O
- Statistique Canada (2006). *Recensement 2006*. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/index-fra.cfm>
- Statistique Canada (2011a). *Recensement 2011*. produits de données nos. 98-311-xcb2011006, 98-311-XCB2011026, 98-311-XCB2011026, 98-312-xcb2011006, 98-313-XCB2011024, 98-313-XCB2011029.
- Statistique Canada (2011b). *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011*. No 98-313-XWF2011001 au catalogue de Statistique Canada. Consulté le 20 octobre 2013 à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-313-x/98-313-x2011001-fra.cfm>.

- Statistique Canada (2011c). *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.
- Statistique Canada (2012). *Recensements 2001 et 2006*, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (CO-0612), tableau no 5 et (CO-1049), tableau no 15, 27, 35; calculs de la SHQ.
- Statistique Canada (2013). *Dictionnaire du recensement*. Dictionnaire du recensement, produit no 98-301-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. Consulté le 10 janvier 2013 à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/refdict/index-fra.cfm>
- Vida, Stephen (2011). *Les espaces verts urbains et la santé*, Institut national de santé publique du Québec. Consulté, le 20 décembre 2013 à http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1274_EspacesVertsUrbainsSante.pdf
- Ville de Québec (2005). 2. Les arrondissements de la ville de Québec, in *Portrait du territoire*. Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, p. 202-56. Consulté à http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/administration/planification/pdad/docs/final/portrait_territoire_09.pdf.
- Ville de Québec (2009). *Portrait du territoire*, Ville de Québec, p.202-56.
- Ville de Québec (2013a). *Données socio-démographiques de la Ville de Québec et de ses arrondissements. Profil de la population au lieu de résidence - synthèse*. (Basé sur : Statistique Canada, Enquête Nationale auprès des Ménages (ENM) 2011, compilation spéciale).
- Ville de Québec (2013b). *Espaces commerciaux*. Consulté le 3 septembre 2013 à http://www.ville.quebec.qc.ca/gens_affaires/ousinstaller/commerciaux.aspx.
- Ville de Québec (2013c). *Typologie des parcs et espaces verts*. 17 juillet 2013.
- Ville de Québec (2014a). *Repères chronologiques. Québec – Vanier*. Généalogie de la ville. 2014. http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/archives/jalons_historiques/docs/reperes_chronologiques_quebec_vanier.pdf
- Ville de Québec (2014b). *Les Rivières*. Consulté le 7 mai 2014 à <http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/arrondissements/lesrivieres.aspx>.

ANNEXE I. TABLEAUX DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ), PAR MUNICIPALITÉ, 1996 À 2024

Tableau A. Évolution de la population totale, Québec (TÉ), 1981 et 2011

Source des données et année	Données de recensement						
	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Le Québec	6 438 395	6 532 460	6 895 970	7 138 790	7 237 475	7 546 130	7 903 000
Ville de L'Ancienne-Lorette	12 935	13 745	15 240	15 895	15 929	16 516	16 745
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	7 400	9 010	12 680	14 771	15 727	17 281	18 145
Ville de Québec	434 465	440 600	451 070	473 569	476 330	491 142	516 625

Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

Tableau B. Perspectives d'évolution de la population totale, Québec (TÉ), 2011 à 2024

Source des données et année	Données de recensement 2011	Projections ISQ de 2009		
		2014	2019	2024
Le Québec	7 903 000	8 063 015	8 317 705	8 541 825
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 745	16 895	17 055	17 240
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	18 145	18 630	19 300	20 135
Ville de Québec	516 625	523 690	535 425	544 650
Wendake*	1 445	2 020	2 215	2 420

Source : Institut de la Statistique du Québec (2010), *Perspectives de population des municipalités 2009-2024*, données publiées le 2 novembre 2010. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec, ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2013 et données de 2012 du CNHW*.

ANNEXE 2. RÉPARTITION DE LA POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGE, VILLE DE QUÉBEC, PAR ARRONDISSEMENT

Tableau C. Population en nombre, par groupe d'âge, Ville de Québec, 2011

Lieu	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et +	65 ans et +
Le Québec	7 902 990	1 258 620	981 165	2 041 140	2 364 380	694 965	562 720	1 257 685
Ville de Québec	516 625	67 555	65 565	134 490	155 030	50 370	43 615	93 985
Beauport	77 895	11 270	9 680	18 150	25 525	7 360	5 910	13 270
Charlesbourg	78 755	10 960	8 920	19 680	23 710	8 755	6 730	15 485
La Cité-Limoilou	106 915	9 240	11 920	32 770	31 270	10 295	11 420	21 715
La Haute-Saint-Charles	79 930	15 020	9 995	23 495	22 900	5 585	2 935	8 520
Les Rivières	69 080	9 240	8 110	18 575	20 585	6 955	5 615	12 570
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	104 050	11 825	16 940	21 820	31 040	11 420	11 005	22 425

Source : Statistique Canada (2011a), Recensement de 2011, produit no. 98-312-xcb2011006.

ANNEXE 3. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'AÎNÉS (65+ ET 75+)

Tableau D. Évolution de la proportion de personnes de 65 ans et plus entre 1996 et 2024, Capitale-Nationale

Source des données et année	Données de recensement (Statistique Canada) % de personnes âgées de 65 ans et plus				Perspectives de population (ISQ) % de personnes âgées de 65 ans et plus		
	1996	2001	2006	2011	2014	2019	2024
Le Québec	12,1 %	13,3 %	14,3 %	15,9 %	17,2 %	19,6 %	22,3 %
MRC de Charlevoix	15,3 %	17,1 %	19,6 %	23,2 %	25,8 %	30,5 %	35,7 %
MRC de Charlevoix-Est	13,9 %	15,7 %	17,8 %	20,7 %	23,2 %	27,6 %	32,6 %
MRC de L'Île-d'Orléans	12,8 %	13,6 %	16,8 %	21,4 %	24,0 %	27,9 %	31,2 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	13,4 %	14,6 %	15,6 %	16,7 %	18,1 %	20,7 %	23,9 %
MRC de La Jacques-Cartier	5,7 %	6,6 %	7,5 %	7,6 %	10,0 %	12,0 %	14,1 %
MRC de Portneuf	14,3 %	16,0 %	17,2 %	18,7 %	21,0 %	24,3 %	27,9 %
Québec (TÉ)	12,6 %	14,3 %	15,8 %	18,0 %	19,4 %	22,5 %	25,7 %

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

Tableau E. Évolution de la proportion de personnes de 75 ans et plus entre 1996 et 2024, par MRC, Capitale-Nationale

Source des données et année	Données de recensement (Statistique Canada) % de personnes âgées de 75 ans et plus				Perspectives de population (ISQ) % de personnes âgées de 75 ans et plus		
	1996	2001	2006	2011	2014	2019	2024
Le Québec	4,8 %	5,7 %	6,6 %	7,1 %	7,4 %	8,5 %	10,1 %
MRC de Charlevoix	7,0 %	7,4 %	9,1 %	10,1 %	11,1 %	13,2 %	16,5 %
MRC de Charlevoix-Est	5,4 %	6,6 %	8,0 %	9,1 %	9,6 %	11,5 %	14,3 %
MRC de L'Île-d'Orléans	5,3 %	5,2 %	6,8 %	7,5 %	8,4 %	10,9 %	14,1 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	5,3 %	6,3 %	7,0 %	7,0 %	7,3 %	8,4 %	10,3 %
MRC de La Jacques-Cartier	1,7 %	2,1 %	2,5 %	2,3 %	3,1 %	8,1 %	5,0 %
MRC de Portneuf	5,7 %	6,8 %	7,9 %	8,2 %	8,9 %	10,2 %	12,2 %
Québec (TÉ)	5,2 %	6,4 %	7,5 %	8,3 %	8,5 %	10,0 %	12,2 %

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

Tableau F. Évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, villes du territoire équivalent de Québec (TÉ), 1981 à 2011

Source des données et année	Données de recensement						
	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Ville de L'Ancienne-Lorette	4,3%	4,9%	5,7%	7,2%	9,2%	11,3%	17,4%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	5,3%	5,1%	5,6%	5,2%	6,0%	7,1%	10,5%
Ville de Québec	8,9%	10,3%	11,8%	13,0%	14,7%	16,2%	18,2%

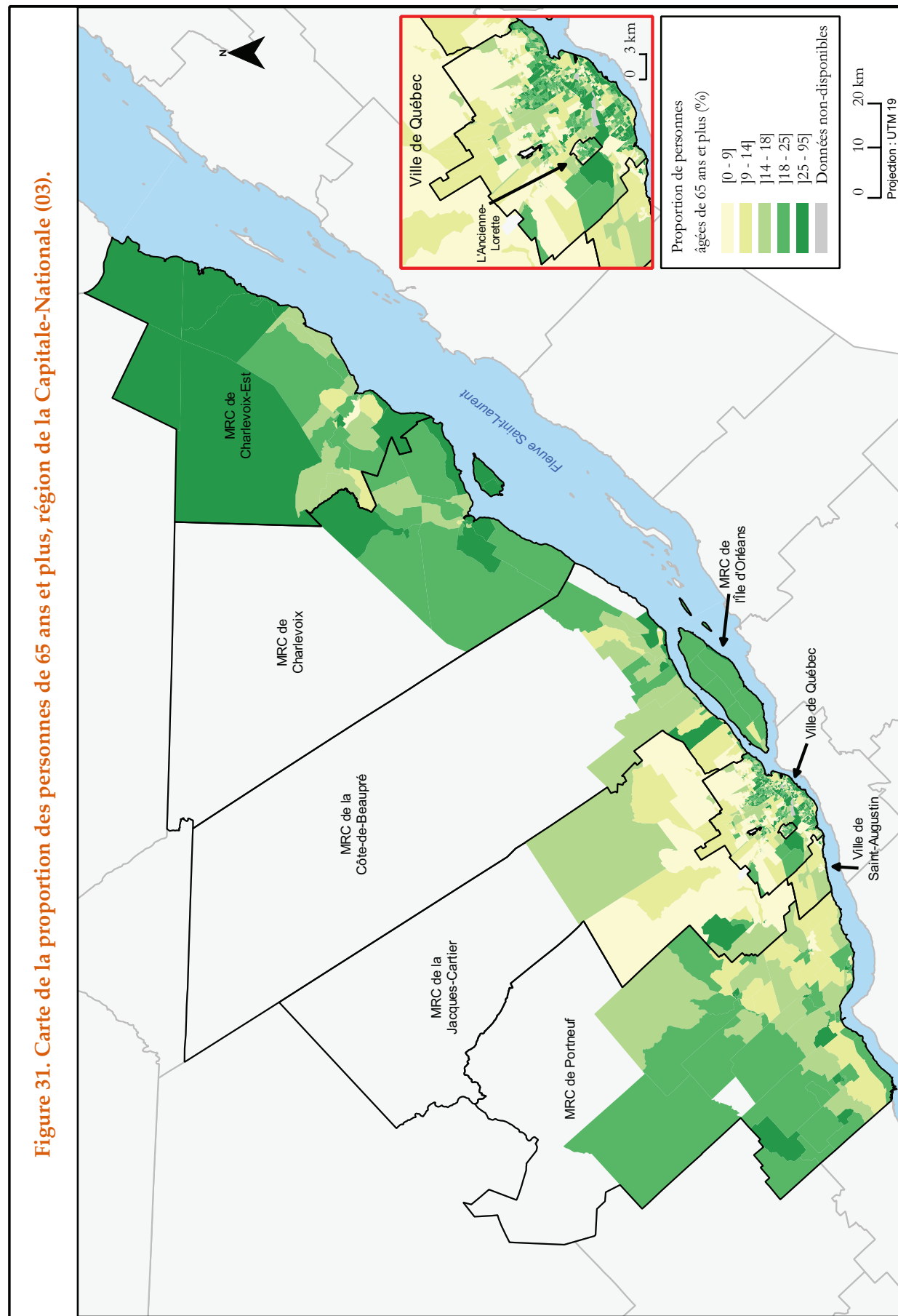
Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

Tableau G. Perspectives d'évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, villes du territoire équivalent de Québec (TÉ), 2011 à 2024

Source des données et année	Données de recensement 2011	Projections ISQ de 2009		
		2014	2019	2024
Ville de L'Ancienne-Lorette	17,4%	17,1%	19,7%	23,1%
Ville de Québec	18,2%	19,7%	22,6%	25,8%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	10,5%	10,5%	12,7%	15,6%
Wendake	*13,8%	12,1%	16,5%	23,3%

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html> Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec, ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013* et (*) données de 2012 du CNHW.

ANNEXE 4. CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).



ANNEXE 5. PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Tableau H-1. Proportion de femmes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, territoire équivalent de Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec

Lieu	Tout type de construction (total)		Maison individuelle		Appart. dans immeuble de 5 étages ou +		Logement. Mobile	
	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes
Ville de L'Ancienne-Lorette	2 710	55,4	1 670	49,4	0	–	10	50,0
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1 375	49,1	1 055	47,4	45	33,3	10	50,0
Ville de Québec	83 445	57,7	28 720	50,4	13 555	65,6	340	48,5
Arr. Beauport	11 080	55,7	7 290	33,4	1 250	39,6	35	42,9
Arr. Charlesbourg	14 280	56,3	10 255	33,5	2 310	38,5	105	28,6
Arr. La Cité–Limoilou	18 895	62,0	1 600	35,9	9 780	39,8	10	0,0
Arr. La Haute-Saint-Charles	7 870	52,4	7 405	32,8	70	42,9	180	33,3
Arr. Les Rivières	11 380	57,8	4 640	33,7	1 030	37,4	0	–
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	19 895	58,0	12 000	33,7	8 045	39,9	190	31,6

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, calculs effectués par l'IVPSA.

Tableau H-2. Proportion de femmes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, territoire équivalent de Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec (suite)

Lieu	Jumelé		Maison en rangée		Duplex		Appart. immeuble moins de 5 étages		Autre maison attenante	
	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes
Ville de L'Ancienne-Lorette	140	60,7	15	0,0	185	59,5	675	69,6	15	33,3
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	80	50,0	5	100,0	50	50,0	145	58,6	5	0,0
Ville de Québec	3 050	53,1	1 490	56,0	6 100	56,4	29 775	62,1	380	55,3
Arr. Beauport	570	36,0	70	35,7	2 265	36,0	5 670	37,9	80	37,5
Arr. Charlesbourg	795	35,9	260	36,5	1 360	35,7	7 215	39,0	30	50,0
Arr. La Cité–Limoilou	190	34,2	240	39,6	2 775	36,9	15 785	37,8	310	32,3
Arr. La Haute-Saint-Charles	765	34,0	245	38,8	990	35,4	2 305	39,1	10	50,0
Arr. Les Rivières	1 105	34,4	780	36,5	1 240	34,7	9 115	38,6	50	30,0
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	1 280	35,2	720	34,7	875	35,4	8 185	38,8	115	39,1

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, calculs IVPSA.

ANNEXE 6. RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION, LES RIVIÈRES

Tableau I-1. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, par groupe d'âge, Les Rivières

Groupe d'âge	Tous types (total)	Maison individuelle	Jumelé	Maison en rangée	Duplex	Appart. dans immeuble de moins de 5 étages	Appart. dans immeuble de 5 étages ou +	Logement mobile	Autre maison attenante
65 à 69 ans	3 805	1 125	295	230	285	1 615	215	0	10
70 à 74 ans	3 005	860	200	150	220	1 350	180	10	10
75 à 79 ans	2 175	620	140	70	150	1 105	130	0	15
80 à 84 ans	1 485	340	50	30	105	875	95	0	10
85 ans et +	935	160	50	15	50	645	40	0	0
65 ans et +	11 380	3 075	725	495	810	5 595	645	0	35
75 ans et +	4 580	1 085	235	105	275	2 625	260	0	20

Source : Statistique Canada (2011a), Recensement de 2011, calculs IVPSA.

Tableau I-2. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, par groupe d'âge, Les Rivières

Groupe d'âge	Total type de construction	Maison individuelle	Appart. dans immeuble de 5 étages ou +	Autre type de logement
65 à 69 ans	3 805	1 125	215	2 435
70 à 74 ans	3 005	860	180	1 940
75 à 79 ans	2 175	620	130	1 480
80 à 84 ans	1 485	340	95	1 070
85 ans et plus	935	160	40	760
65 ans et plus	11 380	3 075	645	7 660
75 ans et plus	4 580	1 085	260	3 260

Source : Statistique Canada (2011a), Recensement de 2011, calculs IVPSA

N.B. : La colonne « Autre type de logement » représente le total des logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées, appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes. Le total inscrit dans la première colonne correspond au total des personnes comptabilisées par Statistique Canada pour l'ensemble des types de construction. Toutefois, afin d'assurer la confidentialité, ces chiffres ont été arrondis par Statistique Canada (à 0 ou à 5). Le total présenté ne correspond donc pas nécessairement à la somme de la ligne qu'il représente.

ANNEXE 7. DISTRIBUTION DES TYPES D'HABITATION, SELON LE SEXE, LES RIVIÈRES

Les tableaux de cette annexe présentent la proportion de femmes (F) et d'hommes (H) âgés de 65 ans et plus selon le type d'habitation, pour chacun des arrondissements de la ville de Québec. Les deux premières colonnes du premier tableau donnent le nombre de femmes et d'hommes pour l'ensemble des habitations, dans chaque arrondissement.

Tableau J-1. Distribution des personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction et selon le sexe, Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec

Lieu	Total (N)		Maison individuelle (%)		Appart. dans immeuble de 5 étages ou + (%)		Logement mobile (%)	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Ville de L'Ancienne-Lorette	1 500	1 210	55,0	69,8	0,0	0,0	0,3	0,4
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	675	720	74,1	77,1	2,2	4,2	0,7	0,7
Ville de Québec	48 110	35 300	30,1	40,3	18,5	13,2	0,3	0,5
Arr. Beauport	6 170	11 060	39,5	43,9	8,0	6,8	0,2	0,2
Arr. Charlesbourg	8 045	14 285	42,7	47,7	11,1	9,9	0,4	0,5
Arr. La Cité–Limoilou	11 715	18 975	4,9	5,4	33,3	31,0	0,0	0,1
Arr. La Haute-Saint-Charles	4 125	7 845	58,8	63,5	0,7	0,5	1,5	1,5
Arr. Les Rivières	6 580	11 380	23,8	27,0	5,9	5,7	0,0	0,0
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	11 545	19 865	35,0	40,1	27,8	24,3	0,5	0,7

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, calculs IVPSA.

Tableau J-2. Distribution des personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction et selon le sexe, Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec (suite)

Lieu	Jumelé		Maison en rangée		Duplex		Appart, dans immeuble moins de 5 étages		Autre maison attenante	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Ville de L'Ancienne-Lorette	5,7	4,6	0,0	1,2	7,3	6,2	31,3	16,9	0,3	0,8
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	5,9	5,6	0,7	0,0	3,7	3,5	12,6	8,3	0,0	0,7
Ville de Québec	3,4	4,1	1,7	1,9	7,2	7,5	38,4	32,0	0,4	0,5
Arr. Beauport	3,3	3,3	0,4	0,4	13,2	13,1	34,9	31,8	0,5	0,5
Arr. Charlesbourg	3,5	3,6	1,2	1,2	6,0	6,1	34,9	30,8	0,2	0,1
Arr. La Cité–Limoilou	0,6	0,7	0,8	0,8	8,8	9,2	50,9	51,8	0,9	1,1
Arr. La Haute-Saint-Charles	6,3	6,4	2,3	1,9	8,5	8,2	21,8	17,9	0,1	0,1
Arr. Les Rivières	5,8	6,4	4,3	4,4	6,5	7,1	53,5	49,2	0,2	0,3
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	3,9	4,2	2,2	2,4	2,7	2,8	27,5	25,2	0,4	0,4

Source : Statistique Canada (2011a), Recensement de 2011, calculs IVPSA.

ANNEXE 8. LISTE DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR ÂÎNÉS, PUBLIQUES ET PRIVÉES

Tableau K. Inventaire des habitations collectives et résidences privées pour aînés, Les Rivières

Nom de l'habitation collective ou privée	Type d'habitation	Unités	Certification
Auberge de la Quiétude	Résidence privée (RPA)	7	Oui
Aux Mille Fleurs	COOP	24	n/a
Bel Air	COOP	20	n/a
Belle Saison	COOP	34	n/a
Belle Vue	COOP	20	n/a
Botany 1-2	COOP	30	n/a
Champêtre I	OBNL	23	Non
Champêtre II	OBNL	32	Non
Champigny	COOP	16	n/a
Chauveau	COOP	54	n/a
Coop de Solidarité les Habitations Châtelois	COOP	52	n/a
Coop d'habitation 4 vents de Québec	COOP	32	n/a
Coop d'habitation Amicale	COOP	20	n/a
Coop d'habitation Entr'amis	COOP	8	n/a
Coop d'habitation Espoir de Québec	COOP	16	n/a
Coop d'habitation La Colombe de Québec	COOP	16	n/a
Coop d'habitation La Colombe de Québec	COOP	16	n/a
Coop d'habitation L'Avant-Gardiste	COOP	24	n/a
Coop d'habitation Le Saule Rieur	COOP	15	n/a
Coop d'habitation Les Gens Heureux	COOP	24	n/a
Coop d'habitation Papillon	COOP	30	n/a
De Lafontaine	COOP	44	n/a
Domaine Abella	Résidence privée (RPA)	9	Oui
Domaine de la rivière	Résidence privée (RPA)	17	Oui
Domaine de Québec	COOP	32	n/a
Du Buisson	OBNL	32	Non
Équilibre de Québec	COOP	16	n/a
Escargot	COOP	16	n/a
Habitation Communautaire Les Saules	OBNL	30	Non
Havre Joie de Vivre inc.	Résidence privée (RPA)	40	Oui
La Chambrière de Vanier	Résidence privée (RPA)	56	Oui
La Maison Aurèle Cloutier	Résidence privée (RPA)	6	Oui
La Saulée	HLM	39	n/a
Le Boisé Vanier	Résidence privée (RPA)	301	Oui
Le Manoir Sully inc.	Résidence privée (RPA)	266	Oui
Les Habitations Saint-André I	OBNL	30	Non

Nom de l'habitation collective ou privée	Type d'habitation	Unités	Certification
Les Habitations Saint-André 2	OBNL	34	Non
Les Habitations Saint-André 3	OBNL	43	Non
Les Habitations Saint-André 4	OBNL	59	Non
Les Habitations Saint-André 5	OBNL	44	Non
Les Jardins Lebourgneuf	Résidence privée (RPA)	278	Oui
Les jardins Vanier	OBNL	132	Non
Manoir de L'Ormière	Résidence privée (RPA)	211	Oui
Manoir Duberger	Résidence privée (RPA)	246	Oui
Manoir Les Saules	Résidence privée (RPA)	34	Oui
Neiges	COOP	96	n/a
Nicolas-Trudel	HLM	30	n/a
Nordique	COOP	24	n/a
Nord-Sud	COOP	16	n/a
Orchidée	COOP	32	n/a
Pavillon de Claire	Résidence privée (RPA)	122	Oui
Pavillon Vanier A-D	HLM	127	n/a
Pavillon Vanier B-C	HLM	40	n/a
Renaissance	COOP	24	n/a
Résidence Jazz Lebourgneuf	Résidence privée (RPA)	192	Oui
Résidence La Source	Résidence privée (RPA)	56	Oui
Résidence St-Philippe (2007) inc.	Résidence privée (RPA)	163	Oui
Résidence Vanier	Résidence privée (RPA)	15	Oui
Tourbillon de Neufchâtel	COOP	34	n/a
UTER, Les Résidences Les Méandres	OBNL	252	Non
Vanier	COOP	24	n/a
Total d'unités et de résidences	COOP = 11 HLM = 4 OBNL = 29 RPA = 17	3 775 unités locatives	17 résidences certifiées

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

ANNEXE 9. CARTE DE LA RMR DE QUÉBEC

Figure 32. Carte de la RMR de Québec, selon les zones définies par la SCHL



Source : SCHL (2013c), *Rapport sur le marché locatif*, automne 2013, p. 6.

ANNEXE 10. INOCCUPATION DES LOGEMENTS, LES RIVIÈRES

Tableau L. Taux d'inoccupation des logements locatifs, RMR de Québec, Les Rivières, 2012-2013

Zone (découpage de la SCHL)	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et plus		Tous les logements	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Basse-Ville de Québec, Vanier	3,0	2,5	1,7	3,7	2,1	2,3	nd	0,6	2,1	2,5
Beauport, Boischatel, L'Île d'Orléans et autres	nd	4,9	2,4	1,5	2,0	2,7	nd	nd	2,3	2,5
Charlesbourg, Lac Beauport, Stoneham-et-Tewkesbury	nd	3,5	2,4	1,6	1,0	2,7	0,9	1,4	1,4	2,3
Haute-Ville de Québec	3,0	1,8	3,2	2,1	2,0	2,2	nd	0,8	2,6	1,9
Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette	0,9	nd	2,1	2,7	1,8	3,1	1,3	2,0	1,8	2,9
RMR de Québec	2,6	2,6	1,9	2,4	1,8	2,5	2,3	1,3	2,0	2,3
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge–Saint-Augustin-de-Desmaures	2,0	3,2	1,1	2,1	2,3	3,1	2,9	1,2	2,0	2,5
Val-Bélair, Saint-Émile, Loretteville et autres	0,0	nd	1,3	4,4	1,0	1,4	nd	0,7	1,2	1,9

nd données non fournies par la SCHL pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : SCHL (2013c), *Rapport sur le marché locatif, RMR Québec, automne 2013*, Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres, RMR de Québec ». Consulté à http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64429/64429_2013_A01.pdf

Tableau M. Taux d'inoccupation des places standards, RPA, RMR de Québec, Les Rivières, 2012-2013

Zone (découpage de la SCHL)	Chambres individuelles		Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Tous les logements	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Basse-Ville de Québec, Vanier	3,6	5,2	nd	nd	0,0	nd	4,2	6,9	3,6	4,1	3,7	5,9
Beauport, Boischatel, L'Île d'Orléans et autres	7,0	13,0	nd	nd	4,4	6,5	4,3	5,8	0,6	3,5	5,0	8,5
Charlesbourg, Lac Beauport, Stoneham-et-Tewkesbury	5,1	5,2	nd	nd	nd	nd	2,8	7,4	2,7	1,7	3,5	5,3
Haute-Ville de Québec	11,1	13,9	nd	nd	6,0	9,2	4,1	9,0	3,3	5,9	6,1	9,8
Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette	5,9	10,6	nd	nd	10,8	nd	4,5	2,9	8,1	1,0	6,6	4,8
RMR de Québec	6,6	8,4	nd	nd	5,7	7,3	4,0	5,7	5,5	3,1	5,2	6,3
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin-de-Desmaures	5,8	7,7	nd	nd	4,5	8,7	4,5	4,3	4,9	4,6	4,7	5,4
Val-Bélair, Saint-Émile, Loretteville et autres	15,4	11,2	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	9,4	5,9

nd données non fournies par la SCHL pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : SCHL (2013b), *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec – Édition 2013*.

ANNEXE I I. BESOINS EN RÉPARATIONS DES LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS

Tableau N. Logements privés possédés et loués selon les besoins de réparations estimés par les locataires, Capitale-Nationale, 2006

Lieu	Ensemble de tous les logements privés		Entretien régulier		Réparations mineures		Réparations majeures	
	Nombre possédés	Nombre loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués
Le Québec	1 917 735	1 267 945	64,3 %	65,2 %	28,8 %	25,9 %	6,9 %	8,9 %
Capitale-Nationale (région)	172 890	123 255	67,4 %	67,3 %	26,8 %	25,1 %	5,9 %	7,5 %
MRC de Charlevoix	4 100	1 320	65,7 %	73,1 %	24,4 %	22,3 %	9,8 %	4,2 %
MRC de Charlevoix-Est	4 955	1 830	61,5 %	65,3 %	29,9 %	23,8 %	8,8 %	11,2 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	7 520	1 865	67,9 %	69,2 %	24,8 %	23,3 %	7,3 %	7,5 %
MRC de La Jacques-Cartier	9 660	1 570	65,9 %	51,3 %	26,4 %	35,0 %	7,6 %	13,7 %
MRC de L'Île-d'Orléans	2 400	460	63,1 %	67,4 %	31,7 %	27,2 %	5,4 %	4,3 %
MRC de Portneuf	15 245	4 425	63,1 %	64,9 %	29,0 %	27,5 %	7,8 %	7,7 %
Québec (TE)	129 005	111 785	68,3 %	67,6 %	26,5 %	25,0 %	5,2 %	7,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation spéciale pour la SHQ, calculs de la SHQ.

ANNEXE 12. TYPOLOGIE DES PARCS ET ESPACES VERTS, VILLE DE QUÉBEC

Tableau O. Typologie des parcs et espaces verts, ville de Québec

	Îlot de verdure	Place publique	Parc de voisinage	Parc de quartier
Description	Petit espace vert, souvent boisé ou paysager et généralement entouré de rues, sans aménagement spécifique ayant un rôle esthétique, environnemental, fonctionnel et permettant la détente et le loisir passif.	Espace public, au centre souvent dégagé et délimité par un cadre bâti fort. La place publique a un niveau d'aménagement recherché inspiré de l'identité et du caractère même du lieu et de la communauté (génie du lieu). Ayant un rôle d'esthétique, d'expression, de rassemblement, de commémoration, de détente, d'animation et de rencontre.	Parc répondant aux besoins de proximité, souvent boisé ou paysager, situé à l'intérieur d'une unité de voisinage, pourvu d'équipements permettant le jeu et la détente. Accessible à distance de marche. Favorise les rencontres des personnes du voisinage et les loisirs non structurés.	Parc privilégiant un cadre paysager important, pourvu d'équipements sportifs, récréatifs et sanitaires permettant la pratique sportive, le jeu, la détente, l'animation ainsi que la préservation du paysage et des espaces verts.
Superficie	Variable (généralement de petite dimension)	Variable	Moins de 15 000 m ²	Entre 15 000 m ² et 100 000 m ²
Rayon de desserte	Aucun	Aucun	400 m	1 000 m
Rôle	<ul style="list-style-type: none"> • Esthétique • Environnemental • Fonctionnel • Détente • Loisir passif 	<ul style="list-style-type: none"> • Esthétique • Commémoration • Détente • Animation • Rencontre • Touristique • Lieu d'accueil pour des événements 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace récréatif de proximité • Activités libres • Rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace récréatif multifonctionnel • Espace communautaire • Activité sportive structurée et spontanée • Lieu de rassemblement et d'animation • Préservation
Équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Peut contenir du mobilier urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier urbain • Éléments uniques et thématiques (fontaine, drapeau, œuvre d'art, etc.) • Infrastructures souvent disponibles (alimentation électrique, éclairage, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier urbain • Peut contenir une aire de jeux (prioritairement 18 mois à 5 ans) • Aire de jeux libre • Aire de détente • Aucun service disponible (sanitaire, électrique, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier urbain • Aire de Jeux (18 mois à 5 ans et 6 à 12 ans) • Aire de jeux libre • Aire de détente • Installations sportives (piscines extérieures, terrains sportifs, jeux de pétanque, patinoire, etc.) • Bâtiment de service

Tableau P. Typologie des parcs et espaces verts, ville de Québec (suite)

	Parc municipal	Parc nature	Grand parc urbain
Description	Parc d'envergure privilégiant un cadre paysager important pourvu d'équipements spécialisés, polyvalents et particuliers desservant l'ensemble des citoyens de la ville. Permettant aussi la préservation du paysage et des espaces verts.	Parc visant la conservation, la préservation de ressources naturelles de qualité (écosystème) et la mise en valeur de la nature, permettant aussi le contact avec la faune et la flore. Ce type de parc offre un paysage particulier, peut aussi servir de zone tampon visuelle et esthétique.	Parc dégageant une image paysagère et culturelle forte dans la ville, desservant l'ensemble de la population. On peut également y retrouver des installations spécialisées. Il n'est pas forcément une propriété municipale mais offre un accès libre.
Superficie	Plus grande que 50 000 m ²	Variable	Variable
Rayon de desserte	Ville	Ville	Variable
Rôle	<ul style="list-style-type: none"> • Variable • Besoin de loisirs • Détente • Préservation 	<ul style="list-style-type: none"> • Esthétique • Conservation • Mise en valeur • Détente • Plein air • Contact avec la nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Variable • Détente • Préservation • Événements spéciaux de grande envergure • Touristique
Équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier urbain • Bâtiment de service • Installations hautement spécialisées ou à caractère unique (scène extérieure, stade de baseball, skate parc, stade sportif, etc.) • Peut contenir les éléments du parc de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier urbain • Infrastructure pour supporter la promenade (sentier, passerelle, etc.) • Autre équipement selon le contexte propre à chaque site. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier urbain • Installations hautement spécialisées ou à caractère unique • Peut contenir les éléments du parc de quartier

Source : Ville de Québec, 2013c, *Typologie des parcs et espaces verts*. 17 juillet 2013.